



Très proche, très loin

3^{ème} édition du colloque
enfants, ados et jeunes



Jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2014

Actes réalisés par
l'Union Nationale des Associations
de Tourisme et de plein air

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

Très proche, très loin

Les offres de séjours dans les catalogues d'organiseurs en disent long sur le phénomène de mobilité des 4 à 25 ans. Les séjours de proximité et les séjours à l'international rencontrent un succès grandissant dans le secteur des vacances collectives des enfants et des jeunes.

L'objectif de ce colloque 2014 était de comprendre ces tendances et caractériser ce phénomène d'acculturation des enfants et des jeunes en matière de vacances. Comment les séjours collectifs sont-ils des lieux d'apprentissage à la mobilité ? Que recherchent les enfants et les jeunes en partant et qu'ont-ils capitalisé en revenant ?

Interroger les attentes des 4 à 25 ans conduit inévitablement à en comprendre les impacts sur nos pratiques et nos offres. Faut-il revisiter les destinations, les durées et les contenus pour proposer des séjours attractifs, avec pour risque de tomber dans une attitude consumériste ? Dans quelle mesure les techniques en matière de marketing jouent-elles un rôle ? Quels leviers utiliser ? Comment créer des coopérations entre acteurs ?

Dans la même collection...



QUELLES COLOS POUR 2020 ?

Novembre 2012



DES COLOS INNOVANTES !

Novembre 2013

En libre téléchargement sur : www.unat.asso.fr

OUVERTURE	p6
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Par Michelle DEMESSINE, UNAT ▣ Par Jean-Benoît DUJOL, DJEPVA 	
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Introduction : enjeux de la mobilité des 4-25 ans en vacances Par Patrick DROUET, UNAT 	p14
PARTIE 1 : La mobilité, un enjeu pour les séjours collectifs	p21
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Conférence : apprendre la mobilité Par Eric LE BRETON, CNRS ESO et Université de Rennes 2 	p22
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Données clés Par Isabelle MONFORTE, Ovlej 	p28
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Témoignages <ul style="list-style-type: none"> • Séjour de proximité par Djillali LAHIANI et Thierry CASSABEL, Ville de Toulouse • Séjour d'échanges européens par Guillaume CUCCHI, IGESA • Séjour d'inclusion en France par Jean-François SIMON, Ethic Etapes • Dispositif d'accompagnement au départ par Mathilde FORÊT, Mission Locale de Fougères 	p30
PARTIE 2 : Comment favoriser la mobilité des 4 - 25 ans ?	p42
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Atelier 1 : Partir hors de chez soi Animé par Ludovic LE GOFF, UNAT Ile de France et ADN et Nicolas SABATIER, Vitacolo 	p44
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Atelier 2 : Partir longtemps ou pas Animé par Thierry BARRANCO, La Ligue de l'Enseignement et Claire LE CAM, Ethic Etapes 	p52
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Atelier 3 : Partir pour rencontrer et découvrir Animé par Pascal DUMORA, UNAT Midi-Pyrénées et Altia Club Aladin Et Camille CHODORGE, Loisirs Provence Méditerranée 	p59
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Atelier 4 : Partir pour vivre ensemble Animé par Louise Fenelon Michon, UCPA, Nicolas GRUAU, Wakanga 	p66
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Table ronde : les leviers du départ en vacances Animé par Patrick DROUET, UNAT Avec la participation de Lionel VIALON, UCPA, Jean MOCHON, La Belle Idée, Et Grégoire MALLET, VVF Villages 	p74
PARTIE 3 : Partir en vacances, échanges sur les pratiques	p78
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Les impacts de la mobilité sur les territoires Par Luc GREFFIER, Université de Bordeaux 3 	p80
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Forum d'échanges <ul style="list-style-type: none"> • Session 1 : - Destinations étrangères : Mobilité des jeunes Belges & échanges internationaux par Benoît CESAR, Les gîtes d'Etapes du CBTJ - Réglementation : Evolution des pratiques des séjours 4-17 ans & cadre réglementaire par Marc ENGEL et Anne SARA, DJEPVA - Transports : Offres SNCF & besoins des organisateurs par Valérie ASSAYAG, SNCF • Session 2 : - Destinations étrangères : Mobilité des jeunes Québécois & échanges internationaux par Sonia VAILLANCOURT, Conseil Québécois du Loisir, et Valentin Marion, Aludéo - Réglementation : Evolution de l'activité d'organisateur de séjours & cadre réglementaire par Marie-Odile BEAU, DGE et Sylvain CRAPEZ, UNAT - Transports : Offres Air France & besoins des organisateurs par Tatiana DURAND DE BOUSSINGUEN, Air France 	p88
CONCLUSION & REMERCIEMENTS	p130
Par Guillaume Mousset , FIAP, Sophie DELHAYE et Patrick DROUET , UNAT	

ANNEXES	p137
----------------	-------------

Ouverture

Michelle DEMESSINE

Ancienne Ministre du Tourisme

Sénatrice du Nord

Présidente de l'UNAT



Bienvenue à toutes et à tous.

Je suis heureuse de vous accueillir si nombreux pour cette troisième édition de notre colloque annuel, consacré cette année aux vacances des enfants, des adolescents et des jeunes.

Cette initiative, pilotée de main de maître par Patrick Drouet, notre administrateur en charge du secteur Enfants et Adolescents à l'UNAT, a remporté un vif succès lors des deux éditions précédentes, qui avaient exploré les « colos de demain » et l'innovation sous toutes ses formes. Synthétisés dans des actes de grande qualité, ces travaux guident et accompagnent les pratiques de nombreux organisateurs de notre réseau.

Le nouvel opus que nous ouvrons ce jour répondra à vos attentes et apportera la preuve que les vacances des enfants, des adolescents et des jeunes ont plus que jamais un avenir dans le tourisme social et solidaire.

Vous le savez : dans l'exercice de mes fonctions ministérielles antérieures, j'avais attaché une grande importance au départ en vacances des enfants et des jeunes, considérant ce temps précieux comme un facteur essentiel de socialisation et d'émancipation. Il m'avait également semblé essentiel de valoriser les projets éducatifs et pédagogiques des organisateurs, qui s'appuient sur les fondements de l'éducation populaire si chère à mon cœur et dont la richesse a nourri, nourrit encore et nourrira demain les parcours de vie de tout un chacun. Ces expériences de vacances constituent des repères importants tout au long de la vie.

Tout aussi impératifs sont le respect de la laïcité et sa mise en œuvre dans l'organisation des séjours que nous proposons. J'ai toujours estimé que nous devons inscrire les vacances des enfants et des jeunes dans un parcours touristique en construction, comme un cheminement, incitant à la découverte de l'autre, au vivre ensemble, à l'appropriation de nouveaux espaces, à l'apprentissage de pratiques sportives ou culturelles, suscitant ainsi l'intérêt, la curiosité, la découverte, et incitant chacun d'entre eux à renouveler l'expérience et le plaisir d'être en vacances.

Ceci est davantage marqué pour les enfants et jeunes issus des milieux modestes, car les vacances contribuent à valoriser l'estime de soi, ouvrent de nouveaux horizons et offrent des perspectives. Rappelons-nous ces mots de Léo Lagrange : « Aux jeunes ne traçons pas un seul chemin ; ouvrons-leur toutes les routes ».

Enfin, ma présence ici reflète mon engagement et ma volonté de porter auprès de vous, et avec vous, les grands enjeux de notre Union dès aujourd'hui et pour demain. Mon engagement au sein de l'UNAT est l'expression d'une fidélité au projet

sociétal du départ en vacances pour tous. Il s'inscrit dans le droit fil de mes profondes convictions. Considérant le droit aux vacances comme un droit fondamental, je me suis attachée, lorsque j'étais au ministère, à le faire reconnaître au même titre que le droit au travail, le droit à la santé ou le droit à l'éducation. De même, j'ai porté les valeurs de l'économie sociale et solidaire comme une condition essentielle du développement durable et d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires.

Alors que le non-départ s'installe durablement, le tourisme social et solidaire doit répondre à cette urgence sociale. Aujourd'hui, nos concitoyens, en particulier les jeunes, sont trop nombreux à ne pas avoir accès aux vacances. En effet, le taux de départ en séjours des enfants et adolescents a diminué de moitié en dix ans. Il dépasse aujourd'hui à peine 7 %. Ce chiffre ne manquera pas d'interpeller notre ministre, Patrick Kanner. Je lui en ferai part au début du mois de janvier 2015 puisqu'il a bien voulu nous accorder un entretien.

Pensons aux jeunes qui accèdent de plus en plus tard à l'emploi, aux familles modestes ou précaires, confinées, en raison de leurs ressources, dans une vie de plus en plus contrainte. Alors que notre société en tension exacerbe les peurs, met en concurrence les individus et n'apporte plus de perspectives d'avenir, il est, me semble-t-il, urgent de réaffirmer le droit aux vacances pour tous. L'accès aux vacances dès le plus jeune âge doit être une priorité nationale et la raison d'être de votre intervention.

A l'instar de ce qui a constitué le fil rouge de mon action en tant que ministre du Tourisme de 1997 à 2001, il nous faudra, ensemble, revendiquer, dialoguer, construire et mettre en œuvre.

Revendiquer la valeur sociale des vacances accessibles à tous et promouvoir un tourisme facteur de cohésion sociale, vecteur d'enrichissement personnel et collectif, d'ouverture à l'autre et de lutte contre l'exclusion. Je rappelle à cet égard que le tourisme et le droit aux vacances figurent dans la loi de lutte contre l'exclusion.

Dialoguer avec l'Etat, les régions et toutes les parties prenantes pour une politique publique forte articulée avec les acteurs du tourisme social et solidaire, et valorisant les démarches de proximité.

Construire et mettre en œuvre un plan d'action lisible et visible valorisant notre secteur et proposant des offres adaptées à tous les publics.

A cet engagement sociétal et à cette méthode d'intervention correspond une série de grands enjeux que je vous invite à partager et à défendre. Je citerai les principaux d'entre eux :
- la reconnaissance de l'identité du tourisme social et solidaire ;

“

En choisissant d'aborder la question de l'acculturation des vacances des 4-25 ans par la mobilité, nous vous invitons à réfléchir et à échanger sur le regain des séjours de proximité et l'essor des séjours à l'international.

Michelle DEMESSINE

”

- la rénovation et l'adaptation de notre patrimoine et de nos sites d'accueil ;
- la reconquête de nos partenariats et alliances historiques (confédérations syndicales, comités d'entreprises, comités des œuvres sociales, collectivités, mutuelles, CNAF, etc.) ;
- la conquête de nouveaux publics et l'adaptation de notre réseau aux nouvelles technologies ;
- le développement de coopérations, de mutualisations et de rapprochements ;
- la valorisation de nos capacités d'innovation dont les travaux de nos différents colloques sont le reflet.

Comme vous le savez, le réseau UNAT est riche de 1 600 établissements, issus de secteurs d'activités variés : villages de vacances, tourisme des jeunes, centres de vacances pour enfants et adolescents, voyagistes et organisateurs de départs, implantés sur tous les territoires. Nos adhérents font partir plus de 4,5 millions de vacanciers chaque année. Ils emploient 50 000 personnes. Nous sommes donc un secteur à étudier avec beaucoup d'attention.

Les secteurs enfants, adolescents et jeunes, qui représentent, au niveau de l'UNAT, près de 1 000 sites, 100 000 lits, 2,2 millions de vacanciers et plus de 900 millions d'euros de chiffre d'affaires, vous constituez une force de frappe essentielle au développement touristique de notre pays.

Vous êtes donc clairement parties prenantes du projet de l'UNAT. En choisissant d'aborder la question de l'acculturation des vacances des 4-25 ans par la mobilité, nous vous invitons à réfléchir et à échanger sur le regain des séjours de proximité et l'essor des séjours à l'international.

« Très proche, très loin » est le titre de notre colloque. D'où vient le dépaysement ? Les attentes des enfants et des jeunes ne sont pas simples à appréhender. Elles diffèrent en fonction de critères géographiques, socio-économiques et culturels. Le parcours de la mobilité tiendra-t-il plus d'un vécu empirique ? Quels en sont les freins ? Quel rôle les parents jouent-ils ? Quelles sont les tendances émergentes ? Comment pouvons-nous adapter nos offres et influencer sur les politiques de demain ? Ce colloque vous invite à débattre de ces questionnements.

Je tiens à remercier notre partenaire exclusif, la MAIF, assureur majeur de l'économie sociale et solidaire, qui soutient notre manifestation. Je félicite l'équipe de l'UNAT ainsi que les membres du comité de pilotage pour l'organisation de ces journées.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, des travaux fructueux. Avançons ensemble pour le départ en vacances des enfants, des adolescents et des jeunes. Je terminerai par une citation d'Albert Camus : « Notre monde n'a pas besoin d'âmes tièdes, il a besoin de cœurs brûlants ». Et je sais pouvoir compter sur vous.



Ouverture

Jean-Benoît DUJOL

Délégué interministériel à la Jeunesse et
Directeur de la Jeunesse, de l'Éducation
populaire et de la vie associative

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et
des Sports

Bonjour à toutes et à tous.

Je suis honoré d'être présent ce matin devant cette assemblée. Je commencerai par excuser le ministre, Patrick Kanner, qui est très attaché à la thématique de ce colloque, et qui aurait souhaité être parmi vous. Vous regroupez les principales associations et organismes à but non lucratif du tourisme français. Vous êtes reconnus à ce titre parmi les interlocuteurs clés des pouvoirs publics sur le champ du tourisme social et associatif. Pour la troisième année consécutive, vous organisez un colloque sur les thématiques du départ des mineurs en vacances collectives, dans le cadre d'une réflexion approfondie et continue sur ce sujet important. En 2012, le thème retenu était « Quelles colos pour 2020 ? », en 2013, « Les colos innovantes ». Cette année, vous avez choisi ce sous-titre « Très loin, très proche », qui fait écho à la diversification des séjours et à l'alternative, ou plutôt à la complémentarité, entre les séjours de proximité et les séjours à l'étranger. Nous ne pouvons que vous féliciter de traiter des problématiques toujours très en phase avec les enjeux mais aussi avec les difficultés du secteur.

Le thème de votre colloque rejoint les préoccupations de l'État affichées dans le cadre du comité interministériel pour la jeunesse (CIJ), mais aussi de la réforme des rythmes éducatifs ou des réflexions menées dans le cadre du projet des colonies nouvelle génération que vous avez contribué à porter depuis l'année dernière.

Les objectifs de mixité et de brassage social que vous défendez font bien sûr écho aux choix de l'État pour votre secteur. Les bienfaits des colonies ne sont plus à démontrer. Ils sont à conforter auprès de tous. Notre plus grand défi aujourd'hui consiste à identifier ensemble des dynamiques pour aider le secteur à trouver en son sein des leviers de changement. Je citerai quelques chiffres en guise de contexte. En 2013, 1,3 million de mineurs ont été accueillis au sein de plus de 40 000 séjours de vacances, dont les trois quarts sont organisés pendant la période estivale.

Force est de constater cependant que l'offre de séjours de vacances ne séduit plus autant qu'auparavant. Cette désaffection relative pose la question des nouvelles orientations que nous pouvons donner ensemble aux colonies de vacances. Vous avez cité, Madame la Présidente, des chiffres alarmants sur la baisse des départs en vacances. Cette baisse est plus sensible pour les séjours de vacances que pour les séjours accessoires aux accueils collectifs de loisirs ou pour les « mini-camps ». Elle touche particulièrement les enfants de moins de 6 ans. Elle est en revanche moins marquée pour les jeunes de 12 à 17 ans. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse.

Tout d'abord, l'augmentation du coût des séjours est une réalité, et joue un rôle non négligeable. Un séjour s'élève à 600 euros en moyenne pour une semaine. La question du coût est aggravée par les difficultés de financement et les arbitrages

“

Cette année, vous avez choisi ce sous-titre « Très loin, très proche », qui fait écho à la diversification des séjours et à l'alternative, ou plutôt à la complémentarité, entre les séjours de proximité et les séjours à l'étranger. Nous ne pouvons que vous féliciter de traiter des problématiques toujours très en phase avec les enjeux mais aussi avec les difficultés du secteur.

Jean-Benoît DUJOL

”



auxquels sont contraints les organismes et les prescripteurs. Il convient également de mentionner le blocage psychologique du côté des familles. Faire partir son enfant constitue une décision importante, qui peut être lourde de conséquences. Dans ce contexte, la question de la confiance doit être traitée de manière volontariste. Par ailleurs, les familles accentuent leurs exigences en faveur d'activités variées, parfois exotiques et donc de plus en plus onéreuses, auxquelles les organisateurs ont parfois des difficultés à s'adapter.

Nous assistons plus largement à une segmentation du marché en fonction de l'âge et de la situation professionnelle des familles. Il existe un véritable danger de rupture d'égalité en ce qui concerne les départs en vacances, avec le risque d'une segmentation de l'offre par catégories socioprofessionnelles et d'un recul de la mixité sociale au sein des séjours, sur fond d'une concurrence accrue entre les acteurs à but lucratif et le secteur de l'éducation populaire. Le constat est donc difficile. Dès lors, quelles voies de succès pouvons-nous essayer de tracer pour définir les colonies nouvelle génération ?

Le projet de relance des colonies est porté par l'Etat dans le cadre du CIJ. Il répond à un enjeu de cohésion sociale et à un enjeu éducatif. Il s'agit de permettre à chaque famille de faire partir ses enfants en vacances collectives pour leur ouvrir l'accès à des expériences nouvelles en dehors du projet parental. Il s'agit d'offrir l'opportunité à des enfants et jeunes d'horizons divers de s'ouvrir aux autres, de participer à la vie quotidienne, à des activités collectives, qui favoriseront leur émancipation et leur donneront accès à l'autonomie. Il s'agit de leur transmettre des valeurs de solidarité, de laïcité, et d'égalité. Aujourd'hui, il semble important d'agir sur la qualité des projets éducatifs et pédagogiques des organismes afin de favoriser la transparence et de réduire les freins psychologiques des familles. Nous devons également favoriser l'inscription des colonies dans les territoires et faciliter leur insertion dans les politiques éducatives locales.



Il s'agit d'offrir l'opportunité à des enfants et jeunes d'horizons divers de s'ouvrir aux autres, de participer à la vie quotidienne, à des activités collectives, qui favoriseront leur émancipation et leur donneront accès à l'autonomie. Il s'agit de leur transmettre des valeurs de solidarité, de laïcité, et d'égalité.

Jean-Benoît DUJOL



Dans le cadre des Assises du Tourisme, le Groupe « Redynamiser les vacances des Français » a réfléchi à quatre thématiques, dont une concernait spécifiquement les vacances des mineurs. Le groupe de travail s'est réuni avec les organisateurs de séjour, les services de l'Etat et la CNAF au cours du premier semestre 2014. Je souhaite que cette dynamique puisse se poursuivre. Elle a suscité des attentes de la part des acteurs du secteur. Les propositions avancées à l'époque sont encore à l'étude. Elles constituent une base de travail utile, qu'il convient de développer. Le groupe de travail a notamment préparé un projet de charte sur les colonies nouvelle génération, comportant à la fois des éléments de cadrage général et des principes partagés, susceptibles d'être conclus entre l'Etat et les organisateurs.

Dans un contexte de crise économique, mais aussi de marchandisation des loisirs éducatifs, il importe que les familles disposent de repères les aidant à choisir les séjours correspondant à ce qu'elles souhaitent vraiment pour leurs enfants. Il est également important que les financeurs publics orientent leurs aides vers des séjours dont la qualité éducative et l'intérêt social sont avérés. La colonie nouvelle génération est une colonie éducative, citoyenne, accessible, fondée sur la

confiance, une colonie éducative avant tout, éloignée de tout projet consumériste ou occupationnel. Elle doit proposer un séjour qui permette à l'enfant de devenir acteur de son temps de loisirs, qui soit l'occasion de découvertes, d'expériences auxquelles il est difficile d'accéder dans un autre cadre.

La colonie nouvelle génération relève d'un organisateur pour lequel les valeurs sont plus importantes que les programmes d'activités, et qui est en mesure d'expliquer ses choix aux familles. La colonie nouvelle génération est une colonie citoyenne, parce qu'elle constitue une véritable expérience de vie collective fondée sur le dialogue, la démocratie participative et la solidarité. Ces séjours favorisent la mixité sociale. Ils s'inscrivent dans une dynamique d'éducation populaire et de développement durable.

La colonie nouvelle génération est une colonie accessible à tous. Tout doit être mis en œuvre pour réduire les freins de toutes natures susceptibles d'empêcher le départ de l'enfant : freins économiques, sociaux, psychologiques. La colonie nouvelle génération est aussi accessible aux enfants porteurs d'un handicap ou ayant des besoins particuliers. Elle est attentive aux besoins de tous. Elle s'inscrit dans un projet et fait l'objet d'une relation de confiance avec la famille. L'organisateur doit parler de ses options éducatives et des méthodes pédagogiques aux familles dans un langage clair et accessible. Il doit aussi veiller à instaurer avec la famille une relation personnelle et régulière avant pendant et après le séjour.

Les éléments de cette charte pourront être repris et approfondis dans le cadre d'un document de référence, constituant un socle commun, partagé, d'affirmation des valeurs que l'Etat souhaite porter auprès des prescripteurs, organisateurs, financeurs, familles, équipes et enfants. Chacun pourra y adhérer et monter des projets correspondants à ce développement. Il relève de la responsabilité de chacun de se retrouver dans ce document de référence.

Il s'agit d'abord de s'adresser aux familles en faisant connaître cette offre renouvelée par l'organisation de campagnes d'information et de communication auprès du grand public. Il s'agit également de poursuivre le travail avec les organisateurs, visant à simplifier l'organisation des séjours et à rechercher des modèles plus économiques, sans pour autant renoncer à notre exigence partagée de sécurité et de qualité. Il s'agit enfin d'orienter les financements vers une offre correspondant à ce nouveau modèle. Les crédits publics consacrés à l'aide aux vacances sont évalués à plus de deux milliards d'euros. L'Etat devra assumer un choix politique, celui de soutenir l'aide au départ, mais non pour n'importe quel séjour. Il devra intégrer les critères qualitatifs de la colonie nouvelle génération, identifiés dans ce document de référence. Par ailleurs, l'Etat devra engager un dialogue avec les collectivités territoriales et les grands comités d'entreprise pour les encourager à concentrer leurs efforts financiers en direction de ces séjours nouvelle génération.

Voilà un programme ambitieux, vous en conviendrez. Je crois que vous y consacrez plusieurs tables rondes. Mes services seront présents au cours de ces travaux. Je vous adresse tous mes vœux de succès.

Introduction : enjeux de la mobilité des 4 - 25 ans en vacances

Patrick DROUET

Administrateur référent du secteur
Enfants et Adolescents
UNAT



Pour commencer, rendons-nous en Californie. Les Etats-Unis sont le pays où les colonies de vacances sont les plus développées. Elles répondent à une demande qui tient au fait que les enfants y ont de très longues vacances, alors que leurs parents ne bénéficient que de très peu de congés. Les vacances ont alors souvent lieu dans un Summer Camp, un grand espace proposant de multiples activités de plein air, accueillant principalement des enfants âgés de 8 à 16 ans. L'exemple du séjour californien dont je souhaite vous parler s'adresse à de jeunes adultes. Levi Felix, dirigeant d'une start-up, a souffert de ce que l'on appelle un « burn-out numérique ». Il est donc parti voyager dans le monde pendant un an avant de créer, sur le site d'une ancienne colonie de vacances californienne, un camp de vacances destiné aux personnes qui ne peuvent se passer du numérique. 300 jeunes adultes payent 600 dollars pour passer un séjour sans Smartphone, sans tablette, sans montre intelligente et sans Google Glass. Voici ce qu'en a dit un photographe après y avoir séjourné en 2013 : « J'ai retrouvé le plaisir de travailler à l'argentique, de vivre le moment présent plutôt que de vouloir l'immortaliser et le partager avec ceux qui ne sont pas là ».

Dans vos métiers, vous croiserez de plus en plus d'adolescents et jeunes adultes qui ne peuvent plus manger ou dormir sans leur Smartphone, et prennent des photographies à tout instant. Aujourd'hui, nous pouvons être ici et ailleurs. La mobilité passe par la question du numérique. Nos colonies ne sont elles-mêmes pas exemptes de comportements d'animateurs dépendants aux réseaux sociaux et aux relations virtuelles, et peu désireux de changer leurs habitudes.

Avec cet exemple de reconversion d'une colonie classique en camp de désintoxication numérique, vous estimez peut-être que les Américains sont dans l'excès. Allons à présent de l'autre côté de la planète, en Chine. Les adolescents accros à leurs écrans peuvent participer à une cure de six mois dans un centre privé. Il existe aujourd'hui environ 250 centres de ce type en Chine. A leur arrivée, les adolescents quittent leurs vêtements pour revêtir un uniforme militaire et participer à des épreuves physiques et des cours d'éthique.

L'uniforme rappellera peut-être des souvenirs à certains d'entre vous. En France, jusque dans les années 1970, il existait des colonies dans lesquelles chaque jeune se voyait doter du même trousseau complet. Il s'agissait toujours du même centre et de la même date. Etre mobile et garder ses habitudes constituent en effet des constantes dans les métiers du tourisme. Des colonies de vacances aux campings familiaux, une frange de la population revient sur les mêmes lieux de manière récurrente, jusqu'à ce qu'elle n'en ait plus l'âge ou les moyens.

Puisque ce colloque porte sur les séjours lointains, évoquons Artek, la colonie des pionniers de l'URSS. Accueillant 5 000 enfants sur un même site en Crimée, composé de 250 bâtiments, cette colonie a été conçue comme la colonie idéale,

“

Aujourd'hui, nous pouvons être ici et ailleurs. La mobilité passe par la question du numérique.

Patrick DROUET

”



tant du point de vue architectural que de la qualité des repas ou de la prise en charge médicale. Les enfants étaient sélectionnés pour leur mérite et venaient de toute l'URSS pour l'honneur et le rayonnement social que conférait ce séjour.

ArteK est aujourd'hui confrontée à des pressions immobilières, car son terrain vaut une fortune. L'ancienne colonie pour enfants californienne accueille maintenant de jeunes adultes. La France n'est donc pas la seule à être confrontée à la question du devenir du patrimoine et de la reconversion du patrimoine des centres de vacances situés dans un site touristique de premier plan. Les colonies sont-elles devenues mobiles au sens économique du terme ? Sont-elles devenues délocalisables ?

Parlons à présent de proximité. Le centre de vacances de la Croisette situé dans le Puy-de-Dôme est menacé de fermeture par la commission de sécurité en octobre 2013. Son gestionnaire décide de créer un chantier de solidarité pendant les vacances du printemps 2014. Une quinzaine de bénévoles, menuisiers, charpentiers, électriciens et autres anciens animateurs, effectuent les travaux. A la suite d'un nouvel avis positif de la commission de sécurité, le spectre d'une fermeture imposée s'éloigne après 64 ans d'accueil. Grâce à ce centre, des dizaines de générations ont découvert l'Auvergne, y sont retournées et parfois y ont acheté une résidence secondaire. Le thème de la mobilité nous amène également à réfléchir à l'impact de nos actions : nous avons permis à des centaines de milliers de jeunes de découvrir

de nouveaux espaces, d'y prendre goût et d'y retourner pour certains.

Nous assistons à des initiatives originales, telle cette association créée par des jeunes et visant à faire participer d'autres jeunes à l'ensemble de la création du séjour, en circuit court. Cette initiative illustre bien l'éducation populaire. D'autres acteurs, présents dans cette salle, proposent de nouvelles formes de séjours, favorisant l'innovation, la solidarité, la durabilité et l'inclusion.

Ceux d'entre vous qui ont plus de quinze ans se rappelleront que dans les années 1980, une poignée de pionniers ingénieux révolutionnèrent les colonies en organisant des séjours dans le monde entier. A cette époque, l'idée de faire partir des adolescents à l'étranger était un concept marginal, excepté pour la dimension linguistique. Ils ont su rassurer et donner envie au point qu'aujourd'hui, il est devenu logique de permettre à son adolescent de traverser l'Atlantique pour découvrir l'Amérique. Que de chemin parcouru !

Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs de séjours pour leur capacité à organiser de manière aussi professionnelle le départ à l'étranger de ces milliers de jeunes. Je suis très conscient de la situation politique parfois explosive de certains pays. Pour autant, on peut légitimement être déçu de constater que nos jeunes ne partent quasiment plus découvrir le Maghreb, l'Egypte et maintenant la Turquie. Ces séjours permettent en effet à notre jeunesse de



Trois ans de colloques ont démontré l'extraordinaire diversité et vitalité de notre secteur, à travers les témoignages d'acteurs qui ne se contentent pas d'organiser, mais apportent aussi une plus-value éducative et sociale.

Patrick DROUET



découvrir des pays et des cultures magnifiques. C'est parce que des hommes et des femmes ont cru en l'amitié franco-allemande après-guerre, à une époque où être traité de « boche » était l'insulte suprême, que l'Europe s'est bâtie. Il nous faut créer des ponts entre nos jeunes, comme les responsables d'après-guerre ont su le faire. Notre rôle est aussi d'avoir une ambition politique et sociale, de croire en un avenir meilleur. La mobilité n'est pas une finalité en soi, mais, s'agissant de nos missions, un moyen de s'ouvrir aux autres.

Dans cette salle, vous êtes nombreux à avoir connu l'âge d'or des colonies qui duraient un mois, avec des dortoirs de seize lits et une cantine très bruyante de 200 places. Parfois, on s'y ennuyait, on était puni, et les douches n'étaient pas toujours chaudes. Nous demandions aux parents de venir nous chercher, mais le temps que notre carte postale parvienne à la maison, nous avions changé d'avis. Nous ignorions qu'un jour on inventerait le téléphone portable et l'appel immédiat aux parents. S'ils étaient venus me chercher, aurais-je fait les mêmes rencontres, noué les mêmes amitiés ? En 2014, nos colonies sont réussies pour les mêmes raisons : des rencontres heureuses et des amitiés, temporaires ou durables, des découvertes émancipatrices.

J'ai aussi le souvenir, lorsque j'avais vingt ans, d'avoir sillonné l'Europe avec un sac à dos et une carte des auberges de jeunesse. A Dublin, j'ai balbutié l'anglais et mesuré la marge de progression qui s'offrait encore à l'enseignement des langues étrangères en France. Aujourd'hui, on peut encore sillonner l'Europe. Le confort et les horaires des centres internationaux de séjour se sont largement améliorés. On y rencontre les jeunes du monde entier. Le seul point qui a peu changé, c'est notre maîtrise de l'anglais. Toutefois, de nombreux acteurs se sont emparés de cette question et font bouger les choses.

Trois ans de colloques ont démontré l'extraordinaire diversité et vitalité de notre secteur, à travers les témoignages d'acteurs qui ne se contentent pas d'organiser, mais apportent aussi une plus-value éducative et sociale.

A force d'entendre parler du déclin des colonies, on en oublie de prendre le temps de la réflexion. Cette année, nous avons ajouté au colloque le thème des séjours de jeunes, car ils sont dans la continuité logique des colonies de vacances, mais aussi parce que les problématiques sont de plus en plus similaires.

Notre colloque coïncide avec une expression politique forte sur les colonies et la jeunesse. Le Président de la République et le gouvernement rappellent régulièrement l'importance de la jeunesse dans les politiques publiques. Par ailleurs, une mission parlementaire a présenté des propositions pour les colonies du XXI^{ème} siècle. Le Sénat a publié un rapport sur le thème. L'Etat renforce les moyens de la CNAF et du dispositif VACAF pour le départ en colonie des enfants issus des familles les plus démunies. Il s'agit d'indicateurs très positifs pour notre secteur.

Certes, nous manquons de moyens. Reconnaissons toutefois que nous sommes un secteur atomisé, qui connaît des

difficultés à se rassembler pour être force de proposition. Des tensions existent, liées à des différences de statuts juridiques, mais aussi à des capacités très différenciées entre petits et grands organisateurs. Pourtant, et ce colloque en est un très bon exemple, il est possible d'allier performance économique et dynamiques participatives, d'être présent dans les instances institutionnelles et d'avoir une légitimité démocratique. En d'autres termes, il faut savoir innover et coopérer.

On nous répète que l'économie est en crise, que les vacances sont en crise. Or, sans nier la réalité terrible de l'augmentation du chômage ou du recul des départs en vacances, nous ne devons pas pour autant attendre passivement qu'elle s'arrête. La crise actuelle relève également d'une mutation. Tout comme les parents ou les comités d'entreprise, nous cherchons à titre personnel des vacances au moindre coût, des bons plans, et nous passons de plus en plus de temps sur Internet dans ce but. Le citoyen est devenu consommateur. Pour Airbnb et Booking, le secteur du tourisme n'est pas en crise. Le site Booking.com génère 15 millions de dollars de revenus par jour. Or 80 % des internautes ne vont pas au-delà de la première page de Google. 20 % ne dépassent pas la seconde page. Quant aux agences de voyage en ligne, elles se portent également très bien.

Les ruptures générationnelles provoquent parfois une incompréhension entre les tenants d'un modèle qui avait fait ses preuves et les générations nées avec la mobilité virtuelle. Aujourd'hui, il existe toujours une offre au rabais quelque part, et le coût du transport est devenu un frein au départ, à moins d'imaginer la création d'un site de covoiturage adapté aux voyages en groupe.

Concernant les nouvelles offres de séjours, citons le couchsurfing, créé en 2004, et consistant à mettre en relation des voyageurs aux moyens limités avec des personnes prêtes à les accueillir gratuitement. Il en résulte un confort parfois rustique mais une expérience unique. En 2011, CouchSurfing est devenue une société commerciale, tout comme Airbnb. Ces sociétés proposent des hébergements de loisirs hors du cadre légal imposé aux acteurs. Peu à peu, l'offre informelle vient concurrencer l'offre régulée, au prix de distorsions importantes de marché. L'UNAT ne peut que s'inquiéter face à cette économie dite « du partage », qui devient de facto une économie capitalistique classique et met un peu plus à mal la capacité des populations les plus défavorisées par la création de bulles de tourisme, qui gonflent leurs tarifs artificiellement. Quoi qu'il en soit, ne soyons pas pessimistes : de nombreux acteurs du secteur ont intégré ces mutations. Les séjours sont devenus protéiformes. Le cycle de trois années de colloques que nous concluons aujourd'hui visait à refléter la diversité des séjours.

Nous savons gérer les paradoxes. Les jeunes dont nous nous occupons souhaitent être autonomes au sens d'une individualisation : ils veulent Internet et le feu de camp. Ils souhaitent s'intégrer socialement et acceptent une parenthèse dans leur vie pour recréer une norme égalitaire et communautaire. Ils veulent des vêtements de marque et acceptent également de se déguiser. Lorsqu'ils repartent, ils

“

Nous savons gérer les paradoxes. Les jeunes dont nous nous occupons souhaitent être autonomes au sens d'une individualisation : ils veulent Internet et le feu de camp.

Patrick DROUET

”



savent que la réussite de leur projet relève d'expériences à vivre plus que de biens à consommer. En clair, la nuit étoilée est tout aussi importante que la bouée tractée.

Proposer des vacances pour autrui revient à faire vivre un imaginaire du bonheur de partir. Si l'on y ajoute le brassage social, nous remplissons quasiment une mission d'intérêt général.

Et maintenant ? Nous devons trouver une synergie entre tous les acteurs. Nous devons pouvoir publier des communiqués communs en cas de crise et être efficaces sur des dossiers comme le projet colonies nouvelle génération ou le portail jeunes. Nous devons rendre notre projet crédible et non passéiste, en prenant la parole dans la presse grand public et professionnelle.

Nous devons prendre position sur la réglementation relative aux dates de vacances scolaires et sur l'impact du financement de la réforme des rythmes scolaires. Les colonies, comme les classes de découverte, ne doivent pas être systématiquement la variable d'ajustement des politiques publiques ou des comités d'entreprise. Il nous revient de revendiquer l'importance du départ en vacances collectives. Si la crise n'est que le faux nom d'une mutation irréversible, nous sommes alors la solution à cette crise. Malgré une conjoncture économique défavorable, nous voyons émerger de nouvelles pratiques.

Je conclurai sur l'essence même de notre métier. Les organisateurs œuvrent en pensant leur séjour comme un lieu de transformation sociale, un lieu d'émancipation. Où ailleurs aujourd'hui existe-t-il un lieu qui brasse les enfants d'ouvriers et les enfants de cadres, les adolescents des villes et ceux des campagnes ? La crainte de la mixité sociale est une erreur. Nous ne devons pas nous réfugier derrière quelques malheureuses expériences, qui ne sont que des exemples marginaux. Nos séjours permettent de créer du lien social, de découvrir de nouveaux territoires, proches ou lointains. Ils sont à l'image des acteurs présents ce jour dans cette salle, convaincus que tous les enfants, tous les adolescents et tous les jeunes peuvent partir en vacances collectives et en revenir épanouis, grandis, plus autonomes et surtout prêts à repartir. Si nous ne sommes pas convaincus de l'intérêt éducatif et social de nos actions, alors qui le sera ?

Nous vous proposons de passer ces quelques heures ensemble pour échanger, débattre et améliorer nos actions. Je souhaite un bon colloque à chacun d'entre vous.



Speaker at podium

Person at desk

UNITE





Partie 1.
La mobilité, un enjeu
pour les séjours
collectifs

Apprendre la mobilité

Eric LE BRETON

Maître de conférence en sociologie,
CNRS

Université de Rennes 2



Je travaille sur la question de la mobilité depuis une dizaine d'années, à travers des enquêtes et expérimentations de terrain. Je vous proposerai un regard global sur les questions de mobilité, sans aborder la question particulière du tourisme et des loisirs des jeunes.

1. L'importance de la mobilité dans notre société

La question de la mobilité a du sens pour de nombreuses et diverses institutions : opérateurs de tourisme, écoles, entreprises, administrations centrales, collectivités locales, etc. Il s'agit également d'une question essentielle pour les acteurs sociaux que nous sommes. La mobilité se trouve depuis une trentaine d'années au cœur d'une production idéologique considérable. Chacun connaît une multitude de micro-récits et d'images. La liste en est presque sans fin : le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, les études à l'étranger, la vision publicitaire de la voiture très puissante, le genre cinématographique et littéraire du road movie, les cérémonies estivales de départ et de retour en vacances, les déplacements des réfugiés, l'ubiquité des people, les trains bondés, les périphériques embouteillés, etc. Ces images et des centaines de milliers d'autres dessinent la mosaïque de notre monde mobile. Elles font sens pour chacun d'entre nous en France, en Europe, et ailleurs sur la planète.

Du côté des sciences sociales, des chercheurs d'envergure mondiale s'intéressent à la mobilité, se demandant si les sociétés ne sont pas aujourd'hui traversées, voire structurées ou régies par elle. Ainsi, le sociologue Zygmunt Bauman parle de « société liquide » pour définir notre société. Manuel Castells évoque quant à lui une « société en réseaux ». Arjun Appadurai parle de « société des flux », et Ulrich Beck de « société cosmopolite ». Notre monde a longtemps été celui des ancrages, des territoires bien dessinés, étanches et des déplacements lents. Il serait aujourd'hui le monde des appartenances multiples, des flux rapides et des frontières poreuses.

En France, en 1950, 80 % de la population vivait au quotidien dans une proximité piétonne. La voiture constituait alors un bien rare. Le train était rarement accessible. Le téléphone et la télévision s'implantaient à peine dans les ménages français. Aujourd'hui, 80 % de la population française vit dans des territoires à la fois très nombreux, très différents et très éclatés. Nous vivons tous aujourd'hui dans des archipels étendus et diversifiés dans lesquels nous avons tous plusieurs lieux de travail, plusieurs lieux d'habitation, plusieurs lieux de vacances. A cela s'ajoutent les lieux dans lesquels nous avons habité et auxquels nous sommes attachés, ainsi que les lieux virtuels. Nous avons tous des ancrages dans des territoires dans lesquels nous n'allons pas physiquement mais que nous pratiquons.

Nous vivons donc dans une société dispersée. La mobilité constitue une question importante dans la compréhension de notre société. Alors que le diplôme et la formation étaient

auparavant au cœur de la fabrication de la société, comme l'a montré Pierre Bourdieu, aujourd'hui, le rôle de fabrication de la société serait peut-être dévolu à la mobilité. Il s'agit d'un changement historique rapide et central.

Il existe bien sûr des différences très fortes en matière de pratiques sociales de la mobilité. Les catégories les plus favorisées déménagent le plus, connaissent les taux d'équipement les plus forts, partent en vacances. Au contraire, un Français sur dix ne sort jamais de la petite île que constitue sa cité, sa commune ou son quartier. Autrement dit, un Français sur dix vit très enclavé dans les territoires de la proximité.

En cinquante ans, la mobilité s'est démocratisée. Elle est devenue une injonction sociale partagée par tous et un nouveau principe de structuration sociale.

2. Que représente la mobilité pour les individus que nous sommes ?

Cette transformation de la société ne constitue pas un élément abstrait. Le fait de vivre dans une société dispersée a des répercussions concrètes sur notre manière d'exister. L'individu contemporain est confronté à une injonction contradictoire. D'une part, il doit, dès son plus jeune âge, se disperser lui-même, c'est-à-dire être capable d'aller plus ou moins loin pour se former, chercher du travail, rencontrer les autres, découvrir des cultures étrangères, etc. D'autre part, ce même individu doit préserver sa cohérence intime, son identité. Il doit maintenir les différents segments de son identité, la cohérence de ses différents engagements. Cela ne va pas de soi. Nous avons tous des engagements affectifs dans des territoires que la société éloigne de plus en plus. Auparavant, les individus avaient tous leurs engagements sociaux sur un seul et même territoire. Il s'agit d'une forme inédite de construction de soi-même.

Nous apprenons donc à vivre dans une sorte de schizophrénie territoriale. Il en résulte des tensions inédites et des situations problématiques. Tel est le cas des migrants installés en France depuis des années mais qui restent douloureusement tournés vers le pays de leurs origines, parce que certaines dimensions fondamentales de leur identité sont localisées dans ce pays. Tel est le cas de certains enfants de cadres internationaux qui ont été déracinés à plusieurs reprises, et qui vivent des dépressions ou des situations d'addictions. Le problème est suffisamment marquant pour que les psychologues aient inventé la catégorie de « nomades globalisés ». Tel est enfin le cas des cadres contraints par leur activité professionnelle à une mobilité importante, et qui préfèrent, au bout d'un certain temps, démissionner ou accepter une absence d'évolution professionnelle pour échapper à cette mobilité qui fait exploser le collectif familial.

La dispersion pose d'autres types de problèmes. Ainsi, certains individus décident de partir très loin de chez eux sans parvenir



En cinquante ans, la mobilité s'est démocratisée. Elle est devenue une injonction sociale partagée par tous et un nouveau principe de structuration sociale.

Eric LE BRETON



à être dépaysés. Des enquêtes menées auprès de routards ont mis en lumière cette difficulté. Certains jeunes partant loin à l'aventure font une expérience cruelle. Ils partent avec l'espoir que la confrontation à l'exotique sera une expérience fondatrice pour transformer leur identité. Or cela s'avère de moins en moins le cas, parce que l'exotique l'est de moins en moins. Les touristes sont désormais partout. Partout on parle anglais, partout on retrouve les mêmes enseignes internationales : Gap, Subway, Swatch, H&M, etc. Enfin, aujourd'hui, pour presque toutes les destinations du monde, il existe le Guide du routard, le Lonely Planet et des forums de discussion. Guy Debord disait que « le tourisme, c'est aller loin pour voir ce qui est devenu banal ».

Nous assistons donc à un changement historique sur la manière dont l'individu « prend place » dans la société. Nous devons être capables d'aller faire des études loin du territoire familial, de changer de ville ou de région pour accéder à la formation professionnelle ou au premier emploi. Nous devons être capables de déménager cinq fois, dix fois, quinze fois. A chaque déménagement, nous devons être capables de réorganiser, retisser un territoire quotidien : voisins, boutiques, école des enfants, réseau de transports collectifs, etc.

D'autres injonctions très fortes pèsent sur nous. La première nous contraint à savoir utiliser tous les objets techniques de la mobilité : Internet, l'ordinateur portable, le téléphone, l'avion, le train, la voiture. En 2014, 87 % des jeunes ayant présenté le bac l'ont obtenu. A titre de comparaison, seules 47 % des personnes ayant tenté le permis de conduire l'ont réussi. Il s'agit d'un examen deux fois plus difficile que le bac.

Parmi les injonctions, il faut être allé à l'étranger, être capable de discuter d'une ville dans laquelle on a eu l'occasion de passer un week-end. Une personne indiquant qu'elle n'a pas pris l'avion donne aujourd'hui deux informations : elle nous dit où elle est située dans la hiérarchie sociale et, en même temps, elle indique qu'elle n'a pas réalisé une expérience fondamentale de notre société contemporaine. Elle est donc symboliquement « dégradée ».

La mobilité relève à la fois d'un registre d'expérience professionnelle et intime qui fabrique l'individu et de marqueurs très forts de notre statut social. Vivre dans une société dispersée ne va donc pas de soi. Ce mode de vie se construit, notamment par l'apprentissage.

3. L'apprentissage de la mobilité

La mobilité s'apprend, exactement comme une langue. Lorsque l'on est mobile, qu'apprend-on ? Posée autrement, la question est la suivante : que faut-il savoir pour être mobile ? La mobilité requiert des dizaines de compétences. J'en évoquerai trois.

3.1 Capacités cognitives

La mobilité requiert des capacités de cognition de l'espace, ce qui renvoie à tous les processus localisés dans le cerveau permettant d'appréhender de l'information sur les espaces dans lesquels nous vivons et de traiter cette information. Dans ce sens, l'apprentissage de la mobilité constitue l'intégration

par l'individu de systèmes de navigation embarquée. Ces systèmes nous permettent de lire, de comprendre, d'utiliser des cartes routières, des plans de ville ou de métro. La cognition de l'espace renvoie également à la modélisation des espaces. Ainsi, la première fois que l'on arrive dans un aéroport, on est perdu. Puis on s'habitue, on apprend. Les personnes très mobiles ne se sont jamais perdues quel que soit l'endroit où elles se trouvent. Elles ont construit un modèle d'organisation de l'espace très efficace et capable de traiter des cas très différents.

Ce chantier de la modélisation de l'espace fait l'objet de nombreux travaux. Ainsi, la RATP s'est associée à Alain Berthoz dans le cadre d'une chaire de neurophysiologie pour travailler sur cette question à travers l'exploration des fonctionnements neuronaux. L'hypothèse fondamentale est la suivante : le cerveau de l'homme est en train de développer de nouvelles capacités, liées à ce monde de très forte mobilité. D'autres chantiers portent sur la mise au point de Serious games de formation à la mobilité.

3.2 Capacités situationnelles et relationnelles

Anne-Catherine Wagner s'est intéressée aux enfants de cadres internationaux, qui suivent leurs parents d'un pays à l'autre, qui doivent se ré-acclimater à un nouveau quartier tous les deux ans. Elle s'est demandé comment font ces enfants pour, ainsi dire, « tenir le choc ». Ils apprennent trois éléments : des compétences linguistiques ; des techniques affectives de gestion de l'éloignement et de la rupture ; des compétences relationnelles et codes culturels leur permettant d'entrer en relation avec des autres qui sont différents.

Elisabeth Murphy-Lejeune a mené une enquête sur les étudiants partant en séjours Erasmus. Son travail a mis en lumière plusieurs compétences liées à la mobilité de ces jeunes. Je retiendrai les suivantes : la capacité à gérer le dépaysement à partir d'expériences préalables ; la capacité à construire des liens faibles, c'est-à-dire à trouver rapidement des ressources relationnelles construisant un cadre de réassurance ; la capacité à s'immerger dans les situations nouvelles en termes de rythme, d'alimentation, de sociabilité, etc. Ces compétences d'adaptation renvoient à une notion ancienne, appelée le cosmopolitisme.

3.3 Capacités affectives, émotionnelles

Notre rapport à l'espace est très fortement médiatisé par nos émotions. Certaines personnes n'osent pas prendre l'avion ou aller à l'étranger. A contrario, d'autres personnes n'en ont pas peur. La société mobile nous confronte à des émotions et sensations particulières. Il s'agit d'un registre d'apprentissage moins évident que le cognitif mais aussi opérant.

En synthèse, la mobilité requiert l'acquisition de capacités opératoires, de capacités d'adaptation et de capacités affectives.



Echanges avec la salle

Jean MOCHON

Vous avez évoqué l'avion comme une sorte de marqueur social. Je suis perplexe car les vols sont aujourd'hui de moins en moins chers, et fréquemment moins chers que le train.

Eric LE BRETON

Je confirme que la pyramide sociale des usagers de l'avion reste très marquée. Les cadres supérieurs consomment à eux seuls les deux tiers des départs en avion depuis la France. Autrement dit, les entreprises paient les deux tiers des billets d'avion. Certes, comme vous le soulignez, l'avion coûte aujourd'hui moins cher. Toutefois, avec l'accès à l'aéroport, le coût d'un voyage en avion reste inaccessible pour une partie croissante de la population. Sans même parler de l'avion, la voiture devient difficilement accessible pour de nombreux ménages. Sept millions de personnes vivent aujourd'hui de minima sociaux en France. Seul un tiers de cette population a un accès facile à une voiture.

Djillali LAHIANI

Je souhaiterais savoir s'il existe une étude sur l'impact des séjours Erasmus sur la réussite sociale ou scolaire des jeunes concernés.

Eric LE BRETON

Il n'existe pas de données claires à ce sujet, à ma connaissance. Sur cinquante jeunes partant en Erasmus, combien reviennent au bout de quinze jours, n'ayant pas réussi à s'ancrer dans leur destination ? Nous l'ignorons. Le sujet mériterait de faire l'objet d'une enquête.



Données clés

Isabelle MONFORTE

Chef de Projets,

Ovlej – Etudes et recherches de la JPA



Je traiterai la question de la mobilité au regard des séjours collectifs, en prenant appui sur les données clés issues des deux dernières enquêtes conduites par l'OVLEJ.

Ces enquêtes montrent que les mini-camps et les séjours de proximité se sont considérablement développés au cours des dernières années. Par ailleurs, nous assistons au développement d'un ancrage local des séjours de proximité, lié au fait que les collectivités locales apparaissent de plus en plus comme prescripteurs, voire organisateurs.

Cet ancrage local favorise les premiers départs en séjours collectifs pour les plus jeunes et pour des pré-adolescents qui ne sont encore jamais partis. Il constitue également une première étape vers d'autres séjours : les jeunes partis en mini-camps sont en effet deux fois plus nombreux à partir ensuite en colonie. L'enquête montre donc bien que le départ s'apprend à partir d'un territoire et d'un ancrage particulier.

Le premier départ en colonie, pour une durée plus longue, a lieu majoritairement en France, dans la région de résidence de l'enfant, en particulier pour les plus jeunes. Très peu de premiers départs ont lieu à l'étranger. Pour les enfants de plus de treize ans, 26 % des séjours ont lieu à l'étranger. Le séjour à l'étranger est deux fois plus fréquent lorsque le premier départ est à l'initiative du jeune.

La mobilité constitue une motivation de départ en colonie pour plus de la moitié des enfants et adolescents interrogés. Ce pourcentage augmente pour le second départ. Ces résultats montrent que la mobilité s'apprend : plus on part, plus on a envie de renouveler l'expérience.

Du côté des parents, en termes de motivation, la question de la mobilité est placée juste après les activités, loin devant la destination en elle-même. La motivation pour la mobilité est très liée à des motivations éducatives, d'autonomie et de socialisation.

Pour 50 % des parents, la destination constitue un critère de choix du séjour. Ce critère est encore plus fort pour les jeunes. Si l'on croise la motivation et les critères de choix, on constate que 30 % des jeunes indiquent vouloir partir pour découvrir une destination particulière. 15 % d'entre eux souhaitent voyager uniquement pour l'idée du voyage en lui-même, associé aux vacances sans les parents, entre amis.

L'enquête a interrogé les jeunes sur ce qui leur plaisait dans cette destination. Les réponses apportées s'inscrivent au cœur du thème du présent colloque, très proche, très loin : « C'était rassurant que ce soit près, et après j'ai bien aimé que ce soit loin » ; « Le lieu où ça se trouvait, que ça ne soit pas à côté de

chez moi, que je découvre ».

Les jeunes expriment bien un fort désir de mobilité dans une société de plus en plus cosmopolite. Les séjours collectifs ont un rôle à jouer dans l'apprentissage de la mobilité, pour aider les jeunes à en surmonter les difficultés. A nous de les accompagner dans cette expérience.

“

*le départ s'apprend à partir d'un territoire
et d'un ancrage particulier.*

[...]

*la mobilité s'apprend : plus on part, plus
on a envie de renouveler l'expérience.*

Isabelle MONFORTE

”

Séjour de proximité

Djillali LAHIANI

Maire adjoint en charge de la jeunesse
et de l'animation socioculturelle,
Ville de Toulouse

Thierry CASSABEL

Chef de service Enfance Loisirs,
Ville de Toulouse



La Ville de Toulouse organise des séjours en régie directe depuis plusieurs générations. Il s'agit d'une tradition de la politique municipale.

La Ville propose deux formules d'hébergements : les mini-séjours au départ du centre de loisirs et les colonies de vacances. A cet égard, les statistiques nationales font apparaître une diminution des séjours longs au profit des mini-séjours. Ce constat se vérifie à Toulouse. Aujourd'hui, 1 000 enfants partent en colonie, contre 1 500 pour un mini-séjour. La situation s'est donc inversée en une génération. Dans ce contexte, il a été nécessaire de s'adapter.

L'organisation de nos séjours est régie par des valeurs sociales et solidaires. La Ville de Toulouse fait le pari de la mixité, de l'accessibilité et de la diversité. Les origines sociales et territoriales différentes des jeunes contribuent progressivement à développer une identité citoyenne.

Comme nous le savons, l'un des premiers freins au départ est le coût porté par les familles. Les représentations sociales comptent également dans la prise de décision. Il est donc fondateur pour nous d'inscrire durablement la culture du départ et la confiance réciproque entre l'organisme et la famille. Ce lien nécessaire ne se décrète pas. Il se construit et n'est jamais acquis. Il s'agit bien d'accueillir tous les publics dans leur singularité.

Avec le temps, les formules évoluent, elles se diversifient et deviennent complémentaires. Les mini-séjours sont le prolongement des activités du centre de loisirs, et une étape intermédiaire pour la préparation du séjour de vacances.

Concernant les intentions éducatives, nous avons la conviction qu'il n'existe pas de départ sans projet. La rupture avec le quotidien n'est pas facile. Un certain courage est nécessaire pour faire le choix de vivre une expérience unique, avec ses pairs, dans un nouvel environnement et avec de nouveaux interlocuteurs. Même si les activités sont plébiscitées, elles restent pour nous un prétexte à la découverte.

Le rôle des équipes d'encadrement ne se limite pas à l'organisation de la journée ou à la préparation des activités. Il consiste surtout à adopter une posture bienveillante, une présence permanente, une écoute adaptée à chaque situation, d'autant qu'une part de cette aventure vaut aussi pour les équipes d'encadrement.

Dans un contexte économique de plus en plus difficile, la Ville a fait le choix de conserver son patrimoine, et l'organisation des séjours en régie directe. Il s'agit d'un choix politique et stratégique, qui impose des efforts de gestion quotidiens et des



investissements conséquents. La maintenance, la rénovation et la mise en conformité occupent un grand nombre de nos journées.

Les séjours constituent des facteurs incontournables de développement local. Ils génèrent une activité économique importante sur site avec les fournisseurs, prestataires, ainsi que des emplois saisonniers voire pérennes. Les séjours participent à l'équilibre des territoires et jouent un rôle majeur dans certaines vallées reculées des Pyrénées. Cet aspect n'a pas échappé aux autorités locales, avec lesquelles nous souhaitons entretenir des relations durables.

Au cours des dix dernières années, notre pratique a évolué sur sept points.

- Distinction entre séjours de vacances et mini-séjours

Les mini-séjours sont proposés uniquement aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs, pour une durée maximale de cinq jours et des effectifs réduits. Les séjours de vacances sont quant à eux ouverts à tous les enfants de 4 à 17 ans, en accès direct pour une période d'une à trois semaines. Ces formules sont complémentaires et répondent à des demandes diversifiées.

- Graduation de l'offre

Les familles étant plutôt fidèles, nous avons souhaité programmer des projets dans le temps et l'espace pour garantir des perspectives aux fratries. En résumé, les plus jeunes partent moins loin et moins longtemps. Chaque année, nous constatons que plus d'enfants partent, mais moins longtemps. Depuis cinq ans, la durée moyenne des séjours diminue d'un jour par an.

- Harmonisation et adaptation des tarifs

Le coût de la nuitée est le même pour un mini-séjour ou un séjour plus long. La contribution des familles est calculée en fonction des revenus et de la composition de la famille. Le reste est pris en charge par la collectivité et la CAF. S'il n'y a pas de concurrence de coût entre les formules, la proportion des familles défavorisées est toujours plus importante sur les séjours de vacances. Les choix des parents se font donc sur d'autres critères, qu'il conviendrait d'étudier.

- Renforcement des équipes

Les équipes ont été renforcées, tant en termes d'effectifs que de compétences. La Ville dispose d'un service dédié aux mini-séjours et aux séjours de vacances. Il assure, en concertation avec les équipes d'encadrement, le montage de camp, la conformité des structures et la mise en réseau avec les services locaux.

“

Les séjours participent à l'équilibre des territoires et jouent un rôle majeur dans certaines vallées reculées des Pyrénées.

Djillali LAHIANI

”

- Accompagnement des familles

En mini-séjour, les échanges avec la famille sont quotidiens. Les familles accordent souvent leur confiance en fonction de la personnalité du directeur et des retours des enfants. Le capital confiance est déterminant dans la décision de départ. En colonie, les familles sont accompagnées au niveau de la prise d'information, de l'inscription, de la préparation du séjour, puis le jour du départ, pendant le séjour et au cours d'une restitution deux mois après le séjour. 50 % sont présentes à ces réunions. Les familles sont satisfaites du service proposé.

- Valorisation de la proximité

Le choix de la proximité s'est imposé naturellement. Il répond à une logique éducative, culturelle, économique et patrimoniale. 90 % de nos séjours ont lieu à moins de deux heures de route de Toulouse. Les avantages de la proximité sont nombreux : les contenus pédagogiques restent les mêmes; les préparations avec les équipes peuvent se faire in situ; l'organisateur peut intervenir, à la demande, dans la journée; le contact entre l'organisme et les équipes est renforcé.

- Mise en place d'une démarche qualité

La Ville a signé une charte qualité avec la CAF et le Conseil général qui rappelle les principes généraux de l'accueil collectif des mineurs et précise les engagements de l'organisateur envers les familles, les enfants, les jeunes et les personnels. La charte fait l'objet d'un suivi annuel et permet une meilleure mobilisation des acteurs.

La Ville de Toulouse est en train d'écrire une nouvelle page de son action avec un nouveau projet éducatif de territoire. Les mini-séjours et les séjours de vacances y occuperont une place importante.



Séjour d'échanges européens

Guillaume CUCCHI
Bureau Produit Exploitation Jeunes,
IGESA



L'IGESA est l'opérateur social du ministère de la Défense. Son intervention comporte des prestations sociales, la gestion d'établissements sociaux, mais aussi une offre de vacances adultes et junior. Le secteur accueille environ 10 000 enfants chaque année, dont 9 000 en colonie, 800 en séjour linguistique et 200 en séjour à l'étranger. Le siège de l'IGESA se trouve à Bastia. Cinq directions régionales sont en charge de l'organisation pratique dans les centres de vacances.

Les échanges interarmées de l'IGESA sont des colonies internationales. Ils ne représentent qu'une part minime de l'offre puisqu'ils concernent 200 enfants. Il s'agit de séjours originaux, qui se font avec les armées étrangères, au Maroc et en Europe via des partenariats avec le Comité de Liaison International des organismes Militaires et Sociaux (CLIMS).

La collaboration avec les armées marocaines a déjà 25 ans d'ancienneté. Dans le cadre de ces séjours, nous faisons partir 50 adolescents et pré-adolescents à Ifrane et Agadir. En retour, 50 jeunes Marocains sont accueillis dans les centres de vacances de l'IGESA à Paris et en Haute-Savoie. Les enfants français sont transportés par les forces armées royales marocaines. L'aventure commence donc dès l'embarquement à Villacoublay. L'intérêt éducatif de ces séjours est important. Ils offrent notamment une mixité des publics, une adaptation à un rythme de vie différent.

Le second échange intervient grâce au CLIMS. Pour mémoire, en 1963, le Traité de l'Élysée scelle la réconciliation entre la France et l'Allemagne et met en place des coopérations en termes de défense, d'affaires étrangères, mais aussi en termes de jeunesse et d'éducation. L'IGESA a été créé en 1966. En 1975, le CLIMS est créé. Il compte à l'origine quatre pays : Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas. Aujourd'hui, le CLIMS compte 13 membres. Deux réunions plénières ont lieu chaque année. Des échanges bilatéraux permettent en outre de déterminer les échanges à mettre en place. Pour 2015, la France a noué des accords avec l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque et l'Espagne. Un séjour d'échange à Paris et à Berlin a été organisé pour le cinquantenaire du Traité de l'Élysée en 2013. L'expérience sera renouvelée en 2015 avec un échange Paris-Munich.

Les séjours donnent lieu à des groupes mixtes, permettant le développement de la compréhension réciproque et de l'esprit de tolérance. Ils ne sont pas de simples visites touristiques, mais visent une vraie ouverture, notamment linguistique. Les séjours visent la diversité culturelle, le respect du code de conduite du CLIMS, la prise de décision de groupe et l'égalité des chances.

Enfin, le CLIMS organise un camp international, à l'initiative de dix pays participants. Il reçoit 200 jeunes de 15 à 18 ans par an. Le lieu du camp est défini deux ans à l'avance en séance plénière. Deux mois avant la tenue du camp, les organisateurs de tous les pays participants se réunissent pour préparer l'organisation du séjour. Les animateurs doivent obligatoirement parler anglais. En 2016, le camp international aura lieu en France.

En termes de perspectives, l'IGESA souhaite maintenir les séjours franco-marocains, mais aussi développer les séjours organisés dans le cadre du CLIMS pour répondre à une demande croissante de la part des jeunes. Il est notamment envisagé un élargissement du CLIMS à de nouveaux pays.

“

Les séjours [...] ne sont pas de simples visites touristiques, mais visent une vraie ouverture, notamment linguistique. Les séjours visent la diversité culturelle, le respect du code de conduite du CLIMS, la prise de décision de groupe et l'égalité des chances.

Guillaume CUCCHI

”

Séjours d'inclusion en France

Jean-François SIMON
Délégué Général
Ethic Etapes



Ethic Etapes en quelques chiffres :

49 Centres Internationaux de séjour
7 500 lits
1 039 000 nuitées
1/3 d'étrangers dont 3/4 de groupes
70 % des personnes accueillies ont entre
6-30 ans
Une vingtaine de structures labellisées
Tourisme & Handicap
8 écolabels européens

La mobilité des jeunes est inscrite dans les statuts du réseau, en particulier au niveau international. Le tourisme des jeunes est porteur d'ambitions sociétales : il favorise la rencontre, la mixité, la citoyenneté et l'ouverture sur l'international. La mobilité lointaine est donc au cœur des pratiques du réseau Ethic Etapes.

Certes, les séjours de proximité présentent de nombreux avantages, notamment pour les premiers départs ou la petite enfance. Cependant, la logique des séjours de proximité ne tient pas toujours compte des spécificités des publics concernés et relève souvent d'un postulat davantage économique que sociétal. Les circuits courts ne doivent pas devenir des circuits fermés.

Ethic Etapes met l'accent sur l'accessibilité de ses équipements. Cette volonté se traduit en chiffres, puisque vingt structures sont labellisées « Tourisme et Handicap » à ce jour. L'établissement de Lathus, entre Poitiers et Limoges, en donne un bon exemple. Ce centre est révélateur de la réalité protéiforme de la mobilité dans le cadre du tourisme des jeunes. L'établissement, ouvert en 1984, compte à ce jour 200 lits. Il s'agit d'un beau projet de développement local, puisque la structure emploie aujourd'hui une centaine de personnes et accueille environ 50 000 personnes par an. Il propose un accueil pluriel qui s'est développé en plusieurs étapes. La première étape a consisté à assurer l'accessibilité des bâtiments. La structure est aujourd'hui labellisée sur les quatre types de handicap existants. Les contraintes d'accessibilité sont intégrées dans un projet architectural poussé. De même, les travaux répondent à des exigences d'excellence en termes d'environnement.

Pour prolonger l'expérience en termes de mobilité, la structure s'est dotée d'un bus accessible. Par ailleurs, un travail a été mené sur la quasi-accessibilité de l'ensemble des activités proposées, en particulier les activités de plein air. La logique est donc de proposer l'ensemble des activités de la structure aux personnes en situation de handicap. Dans certains cas, l'établissement délocalise des activités vers l'institut médico-éducatif. Par ailleurs, il a développé une offre de séjours à la journée dans un périmètre assez proche. L'institut propose également des séjours plus lointains. L'offre est donc très diverse, pour s'adapter à la diversité du tourisme des jeunes.



Dispositif d'accompagnement au départ

Mathilde FORËT
Chargée de mission,
Mission Locale de Fougères



Fougères est une petite cité bretonne à proximité de Rennes, Saint-Malo et Vitré. Notre mission locale est une mission de service public de proximité qui accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le territoire Fougères est marqué par une forte ruralité, une offre de transports en commun limitée et une absence d'université. Sur les 1 570 jeunes actuellement suivis par la mission locale, 50 % ne possèdent pas le permis de conduire, d'où la difficulté à se rendre vers d'autres bassins d'emplois ou de formation qualifiante.

Dans ce contexte, la mission locale a fait le choix de travailler la mobilité du public, à travers la mise en place de plusieurs outils. L'un des premiers outils renvoie à l'apprentissage du code et de la conduite. La mission dispose par ailleurs d'un parc de cyclomoteurs. Elle développe le covoiturage et l'utilisation des transports en commun.

La mobilité internationale des jeunes du Pays de Fougères reste limitée et souvent réservée aux jeunes les mieux insérés. Le parcours de mobilité européenne vise à faciliter et accompagner la mobilité vers l'étranger de jeunes peu ou pas qualifiés, en leur permettant de vivre des expériences progressives de mobilité via des séjours courts de proximité et des stages professionnels à l'étranger. Il devient une étape structurante et sécurisante dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Une expérimentation a été ouverte à une dizaine de jeunes en 2014. Sur ces dix jeunes, une majorité ne s'était pas encore rendue à Rennes. Une première journée a proposé un atelier sur les freins et les opportunités au départ. Les accompagnateurs de la mission locale se tiennent en retrait pour que les jeunes organisent leur départ de manière autonome, en faisant des recherches sur Internet et en réservant les transports, etc.

Un premier déplacement de trois jours a eu lieu à Brest en mai. Il a été précédé d'ateliers de préparation. A l'issue du séjour, les jeunes ont créé une plaquette d'informations pratiques à destination d'autres jeunes. Le départ à Dublin aura lieu dans quelques jours. L'objectif est d'amener certains jeunes à travailler ou à faire un stage de trois à six mois en Europe.

La mission mène également des actions liées au départ en vacances autonomes, qui font l'objet d'une demande croissante. L'objectif de ces actions est de développer la mobilité, l'apprentissage de l'autonomie et de permettre un transfert de compétences dans la démarche d'insertion. Il s'agit d'accompagner techniquement et financièrement les

jeunes dans leur élaboration d'un projet de vacances. La mission leur remet également un sac à dos avec un duvet et une trousse de toilette, ce qui permet de travailler sur les questions d'hygiène et de prévention. Ces séjours sont précédés, comme pour le parcours de mobilité, d'un important travail de préparation. Des bilans d'évaluation sont également systématiquement programmés. Ils permettent de mettre en lumière la valeur ajoutée du séjour pour le jeune. L'objectif est de pouvoir transposer cette expérience de mobilité sur le champ de l'emploi et de la formation.

Ces actions permettent aux jeunes d'acquérir davantage d'autonomie, de découvrir de nouveaux endroits et de trouver un emploi. Pour la mission locale, ces dispositifs permettent d'établir une relation de confiance avec les jeunes. Ils constituent un levier de motivation pour travailler sur certains freins liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.





Echanges avec la salle

Eric KADYLOWICZ, Responsable Secteur vacances, Mairie de Paris

La Ville de Toulouse a fait le choix de privilégier les séjours de proximité. Quelle est la part éducative et quelle est la part économique dans ces deux orientations ? N'y a-t-il pas un risque d'appauvrissement des échanges pour les enfants ?

Djilali LAHIANI

Toulouse a été la première ville à créer un centre de loisirs. Elle propose à ses jeunes un parcours culturel et éducatif cohérent. La question des lieux est à l'étude. Les habitants ont le choix entre plusieurs centres de loisirs en fonction des activités proposées. Des bus permettent une certaine mobilité entre les différents centres. Par ailleurs, les mini-séjours s'ouvrent de plus en plus au-delà de la métropole. Enfin, des échanges avec des centres de la région sont à l'étude.

Patrick DZIURA, étudiant en économie solidaire

Ma question porte sur la conservation du patrimoine. Avez-vous des unités de compte précises sur le coût du patrimoine et les seuils de rentabilité ? Par ailleurs, pouvez-vous en dire plus sur le label que vous avez évoqué précédemment ?

Djilali LAHIANI

Toulouse a beaucoup investi sur le patrimoine dans le domaine social. Les municipalités ont un rôle social à jouer. Il leur revient de porter ces projets de manière forte.

Thierry CASSABEL

La charte que j'ai évoquée diffère d'un label. Il s'agit d'un dispositif incitatif pour les centres de loisirs et les ludothèques.

Pascal DUMORA, UNAT Midi-Pyrénées et Directeur de l'association Altia Club Aladin.

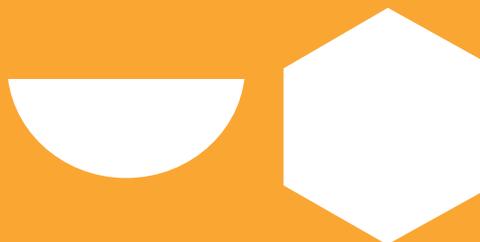
Selon l'enquête de l'OVLEJ, l'âge moyen du premier départ s'élève à 7 ans pour les courts séjours, et à 9 ans pour les colonies. Ces chiffres se vérifient-ils à Toulouse ? Par ailleurs, avez-vous constaté que le court séjour constitue un levier vers la colonie ? Quelles sont les motivations au départ des adolescents pour un séjour ? Proposez-vous des courts séjours à l'étranger ?

Djilali LAHIANI

Concernant l'âge de départ, les chiffres de l'OVLEJ sont des moyennes. A Toulouse, un tiers de la population est âgé de moins de 29 ans. L'accent est mis sur le contenu de l'offre de loisirs. Avec le programme « L'Ecole ailleurs », nous proposons une mobilité aux enfants, après la ludothèque et le centre de loisirs. Ils peuvent ensuite partir en mini-séjour, puis en colonie de vacances. En outre, des échanges internationaux leur sont proposés. Enfin, nous sommes en train d'étudier une offre de contenu spécifique pour répondre à la demande des adolescents, avec les lycées et les collègues.

Thierry CASSABEL

Concernant la durée des séjours, nous sommes en train de remettre en place des séjours longs pour les adolescents et les plus jeunes.







Partie 2.
**Comment favoriser la
mobilité des 4 - 25 ans ?**

Atelier 1 : Partir hors de chez soi

Animé par :

Ludovic LE GOFF
Vice-Président
UNAT Ile de France

Président
Association ADN Découvertes

Nicolas SABATIER
Co-Directeur en charge de la
pédagogie et du recrutement
Association Vitacolo

Bienvenue à tous.

Nous allons échanger ensemble autour du thème « Partir hors de chez soi ». Comme la vidéo le montre, les enfants sont convaincus par les colonies de vacances à partir du moment où ils vivent cette expérience. Néanmoins, avant le départ, il existe un certain nombre de freins qui touchent les enfants et les parents. On peut les répertorier dans trois catégories :

Les freins psychologiques : plus la distance est grande entre le lieu du séjour et le domicile, plus les parents sont inquiets de ne pouvoir intervenir en cas de problème.

Les freins financiers : plus on part loin de chez soi, plus le prix est élevé.

Les freins sociaux : le départ implique la découverte de nouvelles règles de vie différentes de l'environnement familial.

Partir pour la première fois en colo peut représenter une difficulté pour un enfant. On se rend compte qu'il existe plusieurs étapes pour rassurer l'enfant et le parent. J'insiste sur le rôle des parents car ils peuvent éprouver quelques réticences à se séparer de leur enfant même si celui-ci souhaite partir. Le parent peut maintenir qu'une colonie de vacances n'est pas adaptée à son enfant.

Ce thème fait appel à la rassurance :

Quelles sont les craintes des enfants et des parents ? Sont-elles les mêmes selon la tranche d'âge ? Quelles actions doit-on mettre en place pour créer un climat de confiance ? Qu'est ce qui va permettre de partir vers l'inconnu ?

Ces questions invitent à réfléchir aux enjeux éducatifs et socio-économiques :

Quelles valeurs souhaite-t-on transmettre auprès de l'enfant ? Avec quel accompagnement pour les familles ? Quelles attentes autour de la mixité sociale ?

Ces enjeux peuvent influencer sur la distance et la destination, sur le projet éducatif et/ou pédagogique, les nouvelles formes d'accompagnement pour favoriser le départ, l'utilisation d'Internet pour rassurer, communiquer et s'informer sur un territoire inconnu, etc...

L'objectif de cet atelier est de témoigner sur nos expériences, apporter des idées nouvelles. Nous vous invitons à réagir afin que ce tour de table soit le plus participatif possible.

Echanges avec la salle

Laurent Renault, Directeur de clientèle, Editions Playbac

Que faut-il faire pour qu'un enfant ait envie de partir, quelle que soit la destination ? Qu'est-ce qui va les aider à se rassurer et les amener à en parler avec leurs parents ? Ainsi, ce qui m'intéresse d'entendre à travers ces échanges, ce sont les déclics chez les enfants face au projet des colonies de vacances. Quels sont les contenus, les supports et les outils à mettre en place ?



Ludovic Le Goff, UNAT Ile de France et Association ADN

Cette question, au-delà des outils, touche les aspects de la culture et de l'éducation. Je propose que l'on déconstruise nos croyances concernant les motivations qui déclenchent un départ.

Jocelyne Javelaud, Responsable des programmes, Regards

La motivation du premier départ est complexe et dépend de plusieurs facteurs. Par exemple, si l'enfant a 5 ans, ce sont les parents qui choisissent à sa place. La colo représente avant tout un mode de garde, en particulier durant les vacances d'été. Evidemment, quand eux-mêmes ont déjà fait l'expérience de la colo, ils sont plus enclins à envoyer leurs enfants en séjour. Quand ils sont ados, nous nous posons constamment la question : est-ce son choix ou celui du parent ? Nous savons que les ados font leurs recherches sur Internet mais nous avons du mal à évaluer cette pratique. Cela impacte directement la conception de nos sites où nous nous interrogeons sur nos cibles : les ados, les parents ou les prescripteurs ? Enfin, pour les parents qui bénéficient d'aides de leurs comités d'entreprise ou de leurs mairies, les activités et la destination jouent aussi un rôle prépondérant dans le choix proposé dans le catalogue.

Hervé Demarigny, Directeur Régional Aquitaine, IGESA

Pour les plus petits, l'une des raisons principales du départ est la fonction d'accueil et de la prise en charge des enfants durant les périodes de congés. Le rapport parlementaire le constate : les séjours courts et les ASLH remportent un franc succès, notamment en raison d'un besoin de « garde » (même si je n'aime pas l'utilisation de ce mot). Pour les plus grands dont les parents sont aidés par un CE, d'ailleurs j'en représente un, je suis moins d'accord. Nous sommes loin de toucher tout le public « jeunes ». Une grande partie part avec d'autres opérateurs, ce qui signifie que les familles ne choisissent pas seulement dans un catalogue. Selon moi, les ados sont motivés par ce que font leurs copains, même si la découverte et la relation à l'autre comptent aussi.

Quentin Joste, Secrétaire Général, Wakanga

La possibilité de se faire des copains est souvent absente dans nos discours commerciaux. On a tendance à axer davantage sur les activités, sans doute pour séduire les parents. Bien souvent, les craintes des enfants sont très matérielles autour de la vie quotidienne. On l'a peut-être oublié, mais la relation de proximité était plus forte avant. Il s'agissait d'enseignants qui

connaissaient les enfants durant l'année scolaire. De plus, le séjour se déroulait sur un territoire où le lien géographique était présent. De fait, les parents faisaient plus facilement confiance. Aujourd'hui, on confie son enfant à un organisme que l'on méconnaît et dont le séjour peut se passer sur un territoire inconnu. Je pense que l'enjeu actuel est de rassurer les enfants et de ne pas être uniquement sur un discours de séduction auprès des parents.

Nicolas Sabatier, Co-Directeur, Vitacolo

Le dernier rapport de l'Ovlej - Etudes et recherches de la JPA montre que le premier départ dépend fortement de la culture familiale, selon si l'enfant fréquente tout au long de sa vie des lieux de vie en collectivité (ASLH, crèche...) ou non. Il apparaît une sorte de « tradition familiale » qui rend complexe la raison d'un départ. De plus, même si l'activité est un motif de départ, l'enfant est rassuré par la présence d'un copain.

Non renseigné

Nous avons remarqué que le fait de partir avec un copain joue un rôle déterminant sur nos séjours linguistiques en famille. De manière générale, les jeunes sont réticents à partir en vacances chez une famille : barrière de la langue, peur de l'inconnu dans un nouvel environnement familial... Le fait de s'inscrire avec un copain est un facteur de réassurance..

Mylène Boulard, EPAF

Ma fille, actuellement en maternelle, a vécu son premier départ en classe de découverte. Elle a pu évoluer dans un climat de confiance avec sa classe et sa maitresse d'école. Grâce à cette première expérience réussie, elle a pu ainsi franchir le pas en allant en colo malgré quelques réticences au départ : la séparation avec ses parents, dormir dans un dortoir avec des inconnus...

Mahaut-Lise Sicot, Déléguée Régionale, UNAT Bretagne

Nos échanges font écho à la notion de « parcours vacances » et à la difficulté de casser l'appréhension du départ. Je m'interroge sur la façon dont vos offres intègrent ces habitudes du départ. Est-ce que vous mettez en place une approche différenciée par lieu, par tranche d'âge, par activité ? Et comment faites-vous pour adapter votre accompagnement ?

Antoine Morel, Chargé d'organisation des séjours, Aludéo

La confiance avec les parents et les enfants représente le point central de notre projet et se reflète dans notre communication. Avant le séjour, les équipes d'animation sont préparées pour établir une relation de confiance avec les enfants et les parents par appel téléphonique. Nous avons entre 90% et 95% des appels qui aboutissent à un échange entre les parties. Les animateurs s'adressent aux enfants pour créer des premiers repères moraux et affectifs par rapport à la représentation, souvent floue, qu'ils se font de la colo. Une fois sur le quai de la gare, ce premier contact permettra un accueil et une intégration plus en douceur dans le groupe. Cette relation est souvent l'une des raisons pour laquelle des familles fidélisées et des prescripteurs, pour lesquels nous sommes leur partenaire privilégié, nous choisissent.

Questions de la salle

Dans la pratique, les familles ont-elles tendance à monopoliser les échanges téléphoniques?

Marine Arcile, Directrice de colonies de vacances, Aludéo

Je dirais que c'est davantage une attente des parents. La durée des appels varie fortement selon le degré de craintes et de temps libre des parents. Encore une fois, c'est un choix que notre organisme a fait et nous mettons en œuvre les conditions nécessaires. Néanmoins, le retour des parents sur cette initiative est très satisfaisant et se révèle très utile pour les enfants et les adolescents.

Nicolas Sabatier, Co-Directeur, Vitacolo

Vitacolo mise sur la transparence durant le séjour pour favoriser la confiance des parents. A la fin du séjour, ils sont invités à participer pendant 12h à la vie du centre de vacances. Ils partagent le dîner du soir et dorment sur place. Ils observent ainsi comment la vie en colonie de vacances se déroule concrètement. Cette initiative attire entre un quart et un tiers des parents sur l'ensemble de nos séjours en France. Même si la distance géographique peut représenter un frein, les familles se déplacent depuis tout le pays pour partager ce moment avec leurs enfants.

Quentin Joste, Secrétaire Général, Wakanga

De manière générale, je trouve que les parents se méfient du discours tenu par l'organisme et préfèrent échanger avec les encadrants. De plus, si on tape le nom de notre organisme sur Google, les internautes accèdent directement aux avis clients. Ils sont ainsi influencés par d'autres avis de parents. Ce n'est pas une référence associative mais Telligo avait commencé à présenter ses directeurs sur leurs brochures pour prolonger le dialogue avec les familles. A Wakanga, on s'efforce d'effectuer cette démarche sur notre site Internet (et non pas sur la brochure en raison de contraintes temporelles entre la date d'impression et de recrutement des directeurs de séjours) pour donner la possibilité aux parents d'avoir un échange plus « authentique ». Cette évolution bouleverse notre fonctionnement car il faut accepter de ne plus piloter la communication « préventive ».

Pauline Cordier, Coordinatrice séjours itinérants, UFOVAL 74

La relation avec les parents est primordiale et le secteur dispose globalement des mêmes outils pour rassurer les familles : les blogs, les téléphones... Pour la majorité de nos séjours, nous envoyons aux familles, au moment de l'inscription, un descriptif très détaillé dont les coordonnées du directeur. Notre principale difficulté pour communiquer a lieu plus en amont, quand les parents ne sont pas encore convaincus et n'ont pas inscrit leurs enfants en colos. On parle des activités, qui représentent souvent l'argument de vente, mais l'exercice est plus complexe pour transmettre les valeurs éducatives.

Bertrand Muller, Responsable du recrutement et Chargé Marketing, VIVA

Je voulais témoigner de notre expérience pour gérer la relation avec les parents. Nous publions en ligne nos enquêtes de satisfaction par séjours (30% et 40% taux de retour) que les avis soient positifs ou négatifs. Pour les parents qui se renseignent sur notre site, nos statistiques montrent que cette information est importante pour les rassurer.

Christophe Bichon, Conseiller technique et pédagogique du secteur enfants et adolescents, UCPA

L'UCPA a développé un réseau de pages Facebook par centre de vacances. L'analyse des résultats montrent que la réassurance

est réelle chez les adolescents. Néanmoins, on se retrouve exposé à des critiques de jeunes directement sur nos pages faisant émerger un décalage avec certaines de leurs attentes.

Johan Ducloux, Directeur, Résidence Internationale de Paris

Cette « hyper-technologie » est à maîtriser au regard de la qualité de l'information donnée sur nos séjours. A force de trop vouloir rassurer les familles, on se retrouve à communiquer un maximum de renseignements sur le séjour qui peuvent faire défaut à la satisfaction des parents, comme par exemple l'annulation d'une activité.

Michelle Bossu, EPAF

On a eu la même réflexion sur nos brochures si bien qu'on communique seulement sur deux ou trois activités phares afin de donner plus de marges de manœuvre aux directeurs.

Non renseigné

Ces médias permettent aux familles d'exprimer leur satisfaction, comme Tripadvisor par exemple. C'est ainsi que des parents, qui envoient leurs enfants pour la première fois et qui ne connaissent pas les organismes, vont se référer à ces commentaires. En se concentrant sur les aspects pratiques (confort, sécurité...), cette stratégie de communication laisse malheureusement peu de place pour valoriser les apports des colos pour l'enfant.

Lionel Vialon, Responsable de projets, UCPA

L'information crée l'obligation contractuelle auprès des parents. C'est aussi le cas pour les CE et les collectivités qui ne manquent pas de signaler à l'organisateur si le séjour n'est pas exactement conforme à sa description. Néanmoins, la non-information crée également l'obligation contractuelle, particulièrement en cas d'incidents. Les parents contestent la liberté de décision à leur place. De plus, il faut accepter que l'information nous échappe : les parents privilégient l'information client plutôt que celle de l'organisateur. Cette réalité doit nous amener à réfléchir à la gestion de ces deux modes de communication.

Christophe Bichon, Conseiller technique et pédagogique du secteur enfants et adolescents, UCPA

A défaut de maîtriser l'information en elle-même, il faut au moins pouvoir gérer le canal où les familles expriment leurs avis. A l'UCPA, nous incitons les familles à commenter directement sur notre plateforme afin de centraliser cette information sous le regard de notre community manager. Dans le cas contraire, nous ne pourrions avoir aucun contrôle ou aucune visibilité sur les avis laissés par les familles.

Non renseigné

Un des dangers est de laisser la possibilité aux enfants de communiquer à l'extérieur du séjour. On est alors très loin de la rupture avec l'environnement familial inscrite dans nos projets pédagogiques. Ce phénomène est très complexe à gérer pour les équipes d'encadrement.

Christophe Bichon, Conseiller technique et pédagogique du secteur enfants et adolescents, UCPA

Notre rôle, en tant qu'organisateur, n'est pas de faire vivre aux enfants un séjour dans « un monde imaginaire ». La réalité

d'aujourd'hui est d'être connecté avec son smartphone, d'être relié à sa communauté qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Je pense que notre rôle éducatif est de leur apprendre à vivre avec cet outil et à leur apprendre à temporiser leur utilisation.

Quentin Joste, Secrétaire Général, Wakanga

Je pense qu'un organisateur n'a rien à cacher sur les colos. Si l'on veut filtrer une information pendant le séjour, il y a de grandes chances pour que cet embargo ne dure que jusqu'à la fin du séjour et que tout soit communiqué aux parents ensuite. C'est pourquoi, je préfère que le mécontentement se passe durant le séjour afin d'installer une relation pédagogique avec la famille. N'oublions pas qu'avant les blogs, la messagerie téléphonique s'était répandue face aux difficultés des parents à contacter directement le centre. Il faut que l'on donne au directeur la pleine possibilité d'être contacté par les parents.

Pauline Cordier, Coordinatrice séjours itinérants, UFOVAL 74

Il est dommage d'évoquer l'omniprésence des smartphones et des réseaux sociaux seulement comme une menace. Cette posture nous amène à un jugement de valeur dans la relation entre les encadrants et les ados. Si pour les plus petits, il est encore possible d'interdire l'utilisation durant la journée, je pense qu'il faut à l'inverse créer un climat de confiance avec les ados pour les aider à maîtriser leur utilisation. En revanche, je suis plus perplexe au fait qu'un organisateur communique les coordonnées d'un directeur de séjour aux familles. Je ne vois pas comment on peut exercer notre fonction en étant à la fois sur le séjour et en répondant aux parents.

Quentin Joste, Secrétaire Général, Wakanga

Pendant longtemps la colo a été considérée comme une « bulle » dans laquelle il fallait préserver l'intimité entre les animateurs et les enfants. Toutes perturbations venues de l'extérieur devaient être évitées au risque d'« éclater » cet équilibre. Mais je crois que la fonction d'animateur a évolué. Il faut qu'un dialogue se recrée, pas seulement avant et après le séjour, mais aussi pendant pour que les parents soient convaincus des bienfaits d'une colo. Gérer la relation avec les familles est peut-être un manque à gagner dans les formations des directeurs.

Hervé Demarigny, Directeur Régional Aquitaine, IGESA

Il est essentiel que les directeurs soient en contact avec les familles mais je pense, en revanche, qu'il faut prévoir des créneaux horaires. Par ailleurs, un organisateur ne peut plus faire l'impasse sur Facebook. Je le pense alors même que nous disposons d'un forum interne sur lequel les parents peuvent mettre des commentaires sur les séjours, etc... Facebook est devenu un mode de communication et d'échanges pour les jeunes.

Lionel Vialon, Responsable de projets, UCPA

Je m'interroge sur notre capacité à imposer un mode de vie aux enfants que nous avons nous-même intégré : être à la fois ici et ailleurs. De plus, je pense que la colo par contrainte n'existe quasiment plus. Si l'adolescent fait le choix de partir, il considère le séjour comme une expérience positive. Je fais le parallèle avec Eric le Breton qui disait qu'au-delà du fait de prendre l'avion, c'est de pouvoir partager cette expérience qui est valorisant pour l'individu. Une des forces du départ en colo est

qu'il participe à la valorisation sociale auprès des autres, notamment à travers les réseaux sociaux. C'est pourquoi, il me semble compliqué d'interdire l'accès à ces technologies malgré les vertus pédagogiques. D'autant plus que cette coupure peut se faire grâce à la dynamique du séjour où les individus n'ont plus la motivation de communiquer avec l'extérieur et le font ultérieurement. Nous avons réalisé ce constat à travers une enquête menée en interne auprès des jeunes adultes.

Pauline Cordier, Coordinatrice séjours itinérants, UFOVAL74

Pour éviter tout malentendu, je partage l'avis qu'une colo ne vive pas dans sa « bulle ». Néanmoins, il faut laisser à l'équipe pédagogique l'initiative de gérer son planning et de rappeler les parents à un moment plus propice où l'enfant pourra être présent.

Non renseigné

Selon moi, le plus grand danger dans la communication reste l'immédiateté du lien entre les parents et les enfants. Il arrive que l'information parvienne aux parents ou aux partenaires avant même que le directeur ait pu agir. C'est à ce moment-là que peuvent se créer des dérives avec des adolescents qui ont une perception erronée de la situation.

Non renseigné

Les jeunes laissent des traces sur les réseaux sociaux : vidéos photos, commentaires... Lorsque les enfants s'expriment sur ces médias, les effets sensoriels impactent davantage le public « enfant ». Ce sont des homologues qui vivent et partagent des expériences similaires et ils se projettent mieux à travers eux.

Jocelyne Javelaud, Responsable des programmes, Regards

L'utilisation des téléphones portables est un sujet que l'on aborde dans les règles de vie avec les ados. Il faut intégrer un temps de débat sur ce thème et réfléchir sur notre rôle éducatif.

Mahaut-Lise Sicot, Déléguée Régionale, UNAT Bretagne

La communication par centre de vacances fait réfléchir également à la question de l'information sur le lieu. On parlait d'attractivité par les activités, est-ce que le lieu n'entre pas en compte également ?

Non renseigné

La réponse est rarement le lieu mais très souvent l'activité quand on interroge les jeunes au retour des colos. De plus, on observe depuis quelques années, surtout du côté des filles, que le type d'hébergement a son importance. Le camping est souvent proscrit.

Non renseigné

Je dirais que l'activité prime, en particulier sur les séjours thématiques comme l'équitation. C'est pourquoi, notre collectivité essaye ainsi de garder des activités captives sur certains centres. Néanmoins, notre politique est de faire partir le plus grand nombre d'enfants. Nous avons adopté un fonctionnement par choix et les enfants sont répartis aléatoirement selon leurs vœux. Au final, même si le premier choix n'a pas été retenu, ils reviennent satisfaits.

Lionel Vialon, Responsable de projets, UCPA

L'exemple est révélateur : comment la profusion du choix

interroge la mixité dans nos séjours ? Comment sur une même unité de vie, on arrive par le choix des activités à jouer sur le choix des symboliques culturelles et sociales pour créer une mixité ? Je trouve qu'il y a une certaine hypocrisie dans le fait de continuer à affirmer qu'il existe de la mixité dans les séjours de vacances. Outre ceux qui ne partent pas en vacances, les enfants ne vont pas tous au même endroit, y compris au-delà des variables économiques liées au prix du séjour.

Non renseigné

En tant qu'hébergeur, je ne partage pas cet avis. Pour, les organisateurs, le prix du séjour dans les catalogues crée des typologies d'enfants. Néanmoins, les hébergeurs retrouvent une mixité sociale sur place en accueillant des enfants dont la prise en charge du coût d'un même séjour est variable, en particulier grâce aux aides.

Michelle Bossu, EPAF

Tous nos séjours sont au même prix quelles que soient les activités ou la destination.

Lionel Vialon, Responsable de projets, UCPA

La politique de l'EPAF est intéressante car la dimension économique du séjour est gommée. Tous les séjours sont au même prix et seuls les critères sociaux, à partir du quotient familial, déterminent si l'enfant peut partir ou non. C'est pourquoi, il serait intéressant d'analyser les différences des « positionnements sociaux » des familles selon le contenu des séjours.

Hervé Demarigny, Directeur Régional Aquitaine, IGESA

De notre côté, on fonctionne sur le même principe : trois tranches de prix quel que soit le séjour (activités, lieux...). Seul le quotient familial est pris en compte. Au final, on observe une réelle mixité sociale avec aucune sur-représentation des officiers supérieurs ou des militaires sur les séjours.

Quentin Joste, Secrétaire Général, Wakanga

L'environnement peut avoir une influence, plus que le lieu en lui-même. Par exemple, nous avons un séjour Monfort sur Meu où les Parisiens s'inscrivent massivement en comparaison des séjours en bord de mer. Le centre attire car il développe des projets en relation avec son territoire. Ainsi, la question de la mobilité interroge sur la découverte que va faire un enfant du lieu. A l'inverse des séjours thématiques, il faut prendre en compte la dimension de l'ancrage territorial.

Nicolas Sabatier, Co-Directeur, Vitacolo

L'activité et la thématique deviennent secondaires quand les parents se rendent compte de ce qu'il se passe réellement dans une colo.

Fin des échanges et remerciements

Atelier 2 : Partir longtemps ou pas

Animé par :

Thierry BARRANCO

Chargé de mission Vacances,
Classes de découvertes
La Ligue de l'Enseignement

Claire LE CAM

Chargée de mission
Ethic Etapes

Notre atelier abordera le thème de la durée des séjours où la tendance est à la baisse significative. Quelques rappels chiffrés issu du dernier *Stat Info*, réalisé par la DJEPVA en novembre 2012 :

- Entre 1990 et 1995 : 17 jours en moyenne
- En 2002 : 14 jours en moyenne
- Fin 2011 : 9,7 jours en moyenne

Si l'on intègre les mini-séjours et les séjours accessoires, qui représentent près de la moitié des séjours déclarés en 2011, la baisse est encore plus forte avec 7,9 jours en moyenne.

Les politiques de certains prescripteurs, notamment des gros comités d'entreprise, prennent le contre-pied pour maintenir le départ en longs séjours auprès de leurs ayants-droit. Ils accordent des aides financières plus conséquentes pour ne pas défavoriser les familles à plus faibles revenus.

La notion de durée se croise avec d'autres paramètres : la distance et la tranche d'âge. La distance est elle-même impactée par deux facteurs majeurs :

- L'évolution des transports qui réduisent les temps de déplacements et offrent de nouvelles possibilités en termes de destination.
- L'essor d'Internet qui permet de réserver de plus en plus tard et modifie la préparation avec la famille.

Avant de lancer les échanges, nous vous proposons quelques pistes de réflexion qui viendront inévitablement interroger les projets des organismes. A Ethic Etapes, nous réfléchissons à plusieurs notions autour de la mobilité :

La pluralité des motifs de départ où les jeunes ont un motif principal de départ qui co-existe avec des motifs secondaires (tourisme, formations, stages...). Des durées différentes apparaissent, de quelques jours à l'année.

La « motilité », qui se définit par la capacité d'un individu ou d'un groupe à être mobile dans l'espace, place le jeune, non pas comme un objet passif pour lequel on impose une offre, mais un acteur qui va vivre une expérience.

Le fractionnement de la durée des séjours correspond à une attentes des jeunes (city break, événements festifs, stages sportifs...), hors facteurs exogènes qui tendent à réduire la durée des séjours (crise économique, évolution de relation espace/temps...), ... Partir plusieurs fois sur des courts-séjours permet de développer l'habitude du départ.

Les dimensions de « zapping » et d'« immédiateté » représentent une évolution sociétale qui touche particulièrement les jeunes.

L'expérience à vivre et à partager s'observe de manière prononcée chez les jeunes à travers leurs pratiques des réseaux sociaux. Ils veulent faire perdurer leurs expériences à la fin du séjour.

Le faire soi-même s'est fortement développé dans le domaine du tourisme et téléscopé la notion de liberté.



Ces évolutions ont amené les opérateurs à glisser progressivement d'un marketing de l'offre vers un marketing de la demande. C'est pourquoi, la baisse de la durée doit nous amener à questionner nos pratiques et nos projets dans la conception de nos séjours.

Doit-on considérer, dans nos projets éducatifs, le court séjour comme une dimension d'un « parcours vacances » ? Le couple durée / bénéfice de l'expérience n'est-il pas à réinventer selon le public, tels que les primo-partants ? Comment les organismes peuvent revisiter le avant, pendant des séjours, notamment dans la communication ? Quelles possibilités de co-conception donne-t-on aux jeunes en termes de choix et de construction de séjour ?

Echanges avec la salle

Jean Claude Bissardon, Directeur, Temps Jeunes

L'apparition de nouvelles offres aux côtés des colos traditionnelles a entraîné un volume d'inscriptions important, et par prolongement une baisse générale de la durée des séjours. Avons-nous l'évolution chiffrée de la proportion des séjours sur ces différentes durées ?

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

La proportion des séjours déclarés fin 2011 issu du *Stat Info* est la suivante : 22% pour les séjours d'une semaine, 11% pour les séjours de 2 semaines et 3% pour les séjours de 3 semaines. Je n'ai pas le détail par tranches d'âges. Ces chiffres sont indiscutables et notre objectif est le suivant : comment s'emparer de cette donnée pour concevoir les séjours de demain, et pas seulement sur de la courte durée ?

Olivier Jouen, Responsable du secteur Vacaf

Le tarif et les données sociologiques manquent à cette réflexion. Par exemple, la politique tarifaire des CE sur les longs séjours s'adresse à des publics ayant une activité salariale. Autre exemple,

les Caf s'aperçoivent que le besoin de garde des familles recomposées est moindre et la colo n'est pas toujours retenue comme solution. A Vacaf, nous nous inquiétons davantage des populations qui n'accèdent pas aux vacances. De plus, il existe parfois des différences entre la durée pratiquée sur le séjour et la déclaration réalisée par l'organisateur. Enfin, certains organisateurs développent de nouvelles approches pour être sur le terrain à la fois des centres de vacances et des ASLH.

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

Le témoignage de la Mairie de Toulouse a mis en perspective des tendances vis-à-vis des modes de garde. Les classes les plus aisées, qui ont accès à d'autres possibilités de départ en vacances avec leurs enfants, expriment un besoin de garde plus fort sur l'année des ASLH. A contrario, les classes sociales les plus défavorisées, dont les opportunités de partir ensemble sont moins nombreuses, favorisent le départ classique avec les colos, notamment sur la période estivale.

Denis Herlem, Responsable pédagogique, EPAF

Il y a une douzaine d'années, nous avons mis en place des séjours à la semaine ou à la quinzaine à destination des 4-9 ans. L'objectif était de faciliter les premiers départs et la séparation avec les parents. Néanmoins, on observe une baisse globale de fréquentation sur cette tranche d'âge depuis quelques années. Notre action en 2016 vise à freiner cette hémorragie et la durée des séjours fait partie intégrante de cette réflexion. En multipliant l'offre en termes de durée, nous n'accueillons pas plus de public et on continue à souffrir de la distorsion entre juillet et août. On ne fait que diluer l'offre sur l'ensemble du territoire avec des groupes de faibles effectifs.

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

Les organisateurs de séjours sont confrontés à trois catégories de décideurs : les enfants, les parents et les prescripteurs. Si le jeune ne voit pas l'intérêt de raccourcir un séjour, le prescripteur impose, à contrario, la durée en fonction d'arbitrage financier. Nous nous sommes orientés historiquement vers un marketing de l'offre en réfléchissant sur nos projets. Simplement, on a peut-être oublié d'observer l'évolution de la demande qui s'est diversifiée. C'est pourquoi, la durée implique aussi que l'on analyse la demande et les évolutions sociétales. Cet atelier vise à déconstruire nos réflexes professionnels. La notion de « parcours » peut apporter un début de réponse en articulant des séjours de différentes durées au lieu de les isoler.

Non renseigné

Nous avons un rôle éducatif et notre projet ne doit pas se réduire à une fonction d'hôtel. Notre organisme a fait une expérience en proposant 20 places aux familles qui s'inscrivent librement. Le but était de pouvoir analyser la durée du séjour choisie par les familles. Si dans la théorie le projet a fonctionné, les directeurs ont rencontré des difficultés pour créer une dynamique de groupe. Le projet des organisateurs s'adresse au collectif et ne peut pas s'adapter à des demandes individuelles. Les professionnels doivent gérer ces contradictions.

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

Au lieu d'opposer le projet éducatif à la demande, je propose que l'on réfléchisse à comment peut-on les faire vivre ensemble? Faut-il modifier notre organisation pédagogique, explorer d'autres formes de séjours ?

Anne Sara, Conseillère Jeunesse, DJEPVA

La notion d'intérêt public des colos pose la question du contenu des séjours, et les mouvements d'Education Populaire le portent fortement. En effet, l'enjeu n'est pas le même entre un séjour de 3 ou 21 jours vis-à-vis du vivre ensemble et des autres dimensions sociales et culturelles. Au-delà de l'aspect marketing, il me semble que la question est : que veut-on apporter en termes de transformation sociale ? Les organisateurs ont un rôle à jouer autour de la transmission des valeurs éducatives.

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

Les organisateurs peuvent avoir des objectifs éducatifs globaux, tels que la relation avec les parents, et adapter leurs objectifs pédagogiques à la demande. C'est plutôt la façon dont on véhicule l'apprentissage des valeurs qui importe, quelle que soit la durée.

Olivier Jouen, Responsable du secteur Vacaf

Selon moi, allier un court séjour et un ASLH représente une force pour préparer un projet avec les familles.

Denis Herlem, Responsable pédagogique, EPAF

L'aspect financier influence le choix entre faire partir plus d'enfants moins longtemps ou faire partir moins d'enfants plus longtemps. Dans le premier cas, le coût du transport sera beaucoup plus important pour un même nombre de jours vacances. Nous avons eu l'occasion de présenter, au dernier colloque de l'UNAT, un séjour à l'étranger développé à la demande des 12-13 ans. Il a remporté un réel succès mais n'a pas fait venir d'enfants supplémentaires. Il a simplement participé à vider les séjours en France. Notre analyse montre que les ados ne savent pas exprimer les motivations d'un départ à l'étranger. Nous pensons que c'est le signe d'un marqueur social, comme l'évoquait Eric Le Breton ce matin.

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

Exemple de VMSF: Vacances Musicales Sans Frontières travaille sur le prolongement de la durée après le séjour. L'association propose des séjours autour de festivals sur une semaine et dans lequel le jeune aura une pratique musicale dans le lieu de vie du centre et à l'extérieur avec des artistes. Au retour, il se produit sur scène sur ce qu'il a acquis tout au long du séjour. On est à la frontière entre le pendant et l'après du séjour où le retour a un sens éducatif. Bien entendu, en fonction de nos capacités organisationnelles et financières internes.

Denis Herlem, Responsable pédagogique, EPAF

Pour les familles, le choix du lieu est influencé par une logique d'opportunité. On offre à son enfant la chance de découvrir une destination par rapport aux vacances en famille. Néanmoins, il ne faut pas associer la distance au coût du séjour. De plus, les équipes pédagogiques ne sont pas toujours favorables à aller à l'étranger, surtout dès le plus jeune âge.

Michel Odent-Allet, Responsable Séjours, Ville de Clamart

Force est de constater que l'étranger représente une obligation pour notre public 15/17ans. De plus, nous n'enregistrons également aucune inscription en août. Les familles moins favorisées sont également plus représentées sur l'été que les autres vacances scolaires durant l'année. A l'inverse, les vacances d'hiver accueillent en majorité des enfants de cadres moyens à supérieurs. Pourtant, le coût du séjour ne varie pas, le matériel est fourni et l'information est identique pour toutes les familles. La destination joue un rôle. Je pense qu'il existe un héritage culturel

avec un effet de transmission des expériences du départ des parents vers les enfants.

Laurence Vachet, Responsable secteur Vacances, Ville d'Aubervilliers

En l'espace d'une vingtaine d'années, les séjours à la montagne sont de moins en moins démocratisés, quelle que soit l'origine sociale. En revanche, nous avons conservé des séjours de 3 semaines durant l'été, notamment pour rendre un service public auprès de nos citoyens. Les parents des classes les plus défavorisées conservent leurs bons Vacaf pour que les enfants puissent partir plus longtemps l'été. L'étranger en Europe représente une demande qui ne coûte pas plus cher qu'un séjour sportif. On répond à la demande avec un souci de préparer les séjours en amont avec les jeunes.

Laurent Orlay, Chargé de mission, UNAT Midi-Pyrénées

Depuis 1996, nous pilotons une opération « premiers départs en vacances » qui fait partir chaque année 1900 jeunes primo-partants en vacances. A travers notre analyse du dispositif, qui centralise la quasi-totalité des offres des opérateurs, je constate que nous avons perdu seulement 3 jours en 15 ans. Nous sommes passés de 15 jours en 1996 à 12,7 jours en 2014. La baisse significative des séjours au global m'interroge puisqu'elle est faible à notre échelle. En effet, notre dispositif impose une durée de séjours pour respecter nos objectifs qui sont partir pour la première fois et découvrir sa région. Nous nous adressons à des familles dont le quotient famille varie entre 0 et 700€. C'est pourquoi, la baisse de durée abaisserait le coût du séjour et excluerait une catégorie des familles auxquelles on s'adresse. Je pense que les organisateurs doivent s'intéresser avant tout au projet pédagogique à mener dans les séjours.

Michaël Meunier, Responsable innovation et qualité, Aludéo

Nous avons subi la baisse de la durée des séjours, notamment avec les appels d'offres où souvent le prix des colonies devient les variables d'ajustement. Depuis 3 ans, nous inversons notre offre en proposant des séjours de 5 jours l'été. La principale difficulté n'a pas concerné la mise en œuvre de notre projet éducatif mais la gestion de l'accueil des groupes sur des durées différentes sur un même séjour. Dès que le groupe est constitué, les enfants se font des copains, créent une relation avec les animateurs quelle que soit la durée du séjour. Il s'agit d'un temps de vacances pour l'ensemble des participants même sur les courts séjours. Par ailleurs, la durée est une notion relative. Les capitales d'Europe sont devenues très facile d'accès et peuvent se faire sur une courte durée. Par ailleurs, on observe des différences selon les habitudes de départ. Partir 3 semaines peut sembler court pour un enfant habitué aux colos et 4 jours peut sembler long pour un primo-partant. La constitution du groupe devient importante, selon par exemple la tranche d'âge, l'effectif pour mettre en place la préparation adéquate avec les équipes. En effet, si le processus du vivre ensemble est le même, le groupe peut adapter la vitesse de cette dynamique selon la durée.

Thierry Barranco, Chargé de mission, La Ligue de l'Enseignement

Comment mettre en place une dynamique sur un court séjour pour construire un espace vécu collectif plus rapidement ? Les médias sociaux peuvent y participer à travers la préparation du séjour : avant, pendant, après.

Julien Richy, Directeur, Le temps des copains

Cet été, nous avons fait l'expérience de l'utilisation de Facebook

pour la construction de nos séjours. Un mois avant la date du départ, nous avons réuni des jeunes, déjà présents sur les réseaux, qui parlaient avec notre organisme. L'objectif est de préparer en amont un projet classique comme l'organisation d'un spectacle. Facebook nous a permis avant le début du séjour de pouvoir échanger sur la finalité du projet. Les jeunes ont commencé à préparer des costumes, etc... Bien entendu, cette démarche dépend des valeurs de chaque organisme mais elle nous a permis au final d'avoir un projet plus abouti que sur les années précédentes.

Laetitia Vipard, Conseillère technique Jeunesse-Parentalité, CNAF

Il me semble que la question de la mobilité se joue sur la tranche d'âge des 4-11ans avec la pratique du départ avec les familles. Pour autant, notre analyse des attentes des familles montre des changements sociétaux profonds (recomposition familiale, crise économique...) qui sont à prendre en compte dans les choix du séjour. De plus, la place de l'enfant dans le séjour collectif et la séparation avec la famille a évolué. Enfin, l'acculturation des parents joue un rôle. Si les parents ont fait l'expérience des vacances, on laisse plus facilement partir son enfant. Les pratiques de vacances en famille représentent ainsi souvent le point de départ avant de partir tout seul. Néanmoins, je rappelle que 46% des Français ne partent pas en vacances chaque année.

Laurence Vachet, Responsable secteur Vacances, Ville d'Aubervilliers

Depuis une dizaine d'années, on observe une diminution du nombre de départ en vacances mais à l'inverse on constate de nouvelles pratiques de vacances en familles. Il existe une peur psychologique de laisser partir son enfant. Le secteur devrait réaliser un travail collectif dans la communication pour rassurer les parents, notamment en termes de sécurité.

Samir Gherzi, Chargé des relations adhérents, Aludéo

Par rapport à la préparation du séjour en amont sur les réseaux sociaux, je me pose la question du risque d'exclure une partie des publics que l'on peut accueillir. Dans l'absolu, tous les enfants n'ont pas accès à Facebook et par ailleurs, le média est interdit aux mineurs de moins de 13 ans. Moi-même, j'ai essayé de créer du lien en amont à travers la création de l'outil. Or, il n'y a pas eu de résultat car cet outil n'était pas utilisé par les jeunes.

Julien Richy, Directeur, Le temps des copains

En effet, Facebook est un outil qui peut amener à exclure mais il faut s'adapter à l'évolution des outils. Notre choix s'est porté sur ce média car les jeunes passent du temps dessus à la différence du blog où l'on fait la démarche de le visiter. Je comprends que ces propos peuvent choquer du fait qu'on incite à utiliser les réseaux sociaux. Néanmoins, ils permettent de séduire les enfants comme d'autres organismes proposeront des activités de consommation. L'essentiel est de pouvoir partager un projet pédagogique derrière.

Denis Herlem, Responsable pédagogique, EPAF

Le séminaire de bilan avec nos directeurs annuel a montré que l'utilisation des réseaux sociaux apportait de nombreuses contraintes, en particulier durant le séjour où les jeunes ne déconnectent pas. Je pense qu'il faut les faire réfléchir sur cette addiction.

Fin des échanges et remerciements

Atelier 3 : Partir pour rencontrer et découvrir

Animé par

Pascal DUMORA

Directeur

Association Altia Club Aladin

Administrateur

UNAT Midi-Pyrénées

Camille CHODORGE

Responsable des relations extérieures

Loisirs Provence Méditerranée (LPM)

Durant cet atelier, nous allons nous interroger sur *partir pour rencontrer et découvrir*. Comment le contenu d'un séjour déclenche l'envie de partir ? Qu'est ce qui va donner envie d'aller vers l'autre, de rencontrer et découvrir ?

1. C'est quoi le contenu d'un séjour ?

Les contenus sont des critères qui vont agir sur le choix des familles. Ils sont multiples :



2. Chez qui faut-il déclencher l'envie d'un départ ?

Les vacances collectives sont concernées par trois grandes cibles :

- Les prescripteurs (CE et collectivités)
- Les parents
- Les jeunes

L'envie de déclencher un départ est complexe car le contenu est multiple et se fait sur trois échelons différents.

3. Peut-on vendre une démarche, un projet éducatif plutôt qu'un contenu ?

A LPM, nous proposons le challenge européen qui demande une participation active du jeune sur la construction du séjour en fonction de ses envies, de ses affinités... C'est un projet que nous arrivons à mettre en avant car des prescripteurs nous font confiance sur notre démarche. A l'inverse, il est difficile de séduire le parent avec ce projet, il va s'interroger sur les activités que va faire son enfant.

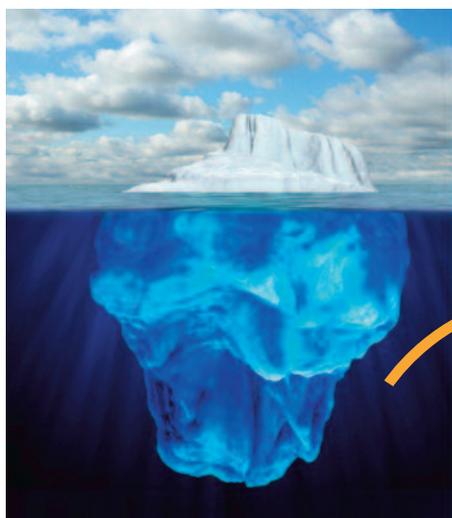
4. Comment valoriser le contenu intangible du séjour ?

Le contenu intangible du séjour est la partie non contractuelle: animation, vie quotidienne, choix des jeunes, vie de groupe, démarche, projet, valeur, encadrement.....

Les paramètres tangibles sont-ils davantage privilégiés dans le choix du séjour par les familles ?

5. L'émergence des séjours thématiques

Les séjours thématiques se sont complètement démocratisés, on parle de séjours hors sol. Par exemple, Telligo décline un ensemble de thèmes destinés à des marchés de niche. Ils sont dirigés vers le « qui » de l'enfant. La chaîne de décision



traditionnelle est quasiment inversée. Leur organisation fait naître certaines contraintes. Le panel des thématiques doit faire cohabiter plusieurs séjours sur un même centre, avec parfois une variation des durées, des vies de groupes, des tranches d'âges...

6. L'hyper-personnalisation de l'offre

Le sur-mesure peut amener à des conflits de cohabitations partenariales. Un prescripteur peut avoir une demande très précise de séjours sans garantir l'effectif. Cela n'est pas sans risque sur sa rentabilité.

7. Les colos utiles

L'émergence des colos utiles est apparue avec la demande d'un « retour sur investissement », c'est-à-dire donner à son enfant un bagage. Il est parfois diplômant comme par exemple les stages linguistiques, les séjours de conduite accompagnée ou Bafa... Toutes les tranches sont concernées et dès le plus jeune âge.

8. Le projet éducatif et les valeurs

A LPM, notre projet a été écrit en 1969. Depuis les colos et les familles ont changé. Doit-on adapter ou affirmer nos projets éducatifs aux colos d'aujourd'hui ? Quels sont les arbitrages à réaliser entre les valeurs éducatives et le marketing ? Quelle est notre responsabilité en tant qu'organisateur, mais aussi en tant que prescripteurs, dans le choix des séjours de demain ?

9. Les services

Les services visent à lever les freins au départ, comme par exemple :

- Rassurer les familles à travers les moyens de communication
- Simplifier le départ à travers le transport au plus près des lieux de résidence
- Simplifier les coûts à travers des facilités de paiement...

De nombreuses nouveautés émergent dans ce domaine. Par exemple, le CCES Orange propose des transferts solo dont le but est de prendre en charge le transport depuis le lieu de résidence de l'enfant.

A partir de ces différentes pistes, nous aimerions que cet atelier soit participatif avec un maximum de partage d'expérience et de réflexions.

Echanges avec la salle

Sophie Mercier, Chargée de mission, CRT Midi Pyrénées

J'ai cru comprendre que les décideurs occupent une importance pyramidale vis-à-vis des organisateurs. Il m'a semblé que les CE et les collectivités se positionnent en premier. Est-ce pour la raison que la majorité des colonies de vacances sont commercialisées par ces derniers ? Le jeune représente-t-il la cible à laquelle on accorde le moins d'importance ? De plus, il me semble que les relais d'opinion manquent dans la liste des facteurs de décisions. Les colos représentent un sujet *marronnier* chaque été auprès des médias. Pour autant, je trouve dommage que le thème ne sorte pas de la sphère de l'Éducation Populaire et du Tourisme alors qu'il pourrait être traité sur d'autres sujets sociétaux.

Camille Chodorge, Chargée des relations extérieures, LPM

J'ai proposé cet ordre car toutes les familles ne disposent pas d'un CE ou d'une collectivité qui financent le départ en colo. En revanche, dans la mesure où c'est le cas, le prescripteur fait le choix avant les familles.





François Henrion, Président, UNAT Ile de France

Je trouve que l'on parle de colonies de vacances comme un produit à vendre. On rentre dans un business du centre de vacances. Or, le nombre de bénévoles qui réalisent des progrès au départ d'une commune n'est pas négligeable. Ils organisent un nombre de séjours aussi important que ceux vendus par des entreprises commerciales. Néanmoins, cette « concurrence commerciale » crée des difficultés pour l'avenir des colos de demain, notamment en termes d'accessibilités physiques et financières.

Pascal Dumora, Altia Club Aladin, UNAT Midi-Pyrénées

Il existe une réelle diversité du départ qui se traduit par l'hétérogénéité de notre secteur, associatif ou non. Mais nous sommes tous confrontés aux mêmes questions éducatives pour lever les freins au départ : quelle est la place du projet éducatif face à la demande d'activités ?

Anna Hebert, Présidente, Communauté de Communes Sèves-Taute

Les propos précédents font écho au projet jeunesse que l'on porte sur notre territoire. Demain, la gouvernance et la façon de prendre des décisions publiques devraient faire appel à plus de participations citoyennes. La société aura besoin de citoyens éduqués et le départ en vacances participe à développer cette autonomie. Malheureusement, on est tombé dans l'écueil des séjours de consommation. En effet, la fonction d'éducation est

souvent considérée comme un espace de consommation. On a atteint les limites de ces modèles. Ainsi, nous avons intérêt à construire un projet commun avec les structures professionnelles, d'Education Populaire ou non, que l'on méconnaît aujourd'hui. Si je suis là aujourd'hui, c'est que je pense qu'il y a peut-être un espace de coopération où l'on pourrait travailler avec les acteurs éducatifs : projets éducatifs de territoires (PEDT). Je pense qu'il faut véritablement ancrer nos valeurs au sein des territoires pour qu'elles prennent la forme d'un projet politique local.

Camille Chodorge, Loisirs Provence Méditerranée

Une grande majorité des départs se font par l'intermédiaire des CE et des collectivités pour une raison financière. C'est pourquoi, nous pourrions interroger le rôle du prescripteur dans le choix des contenus. Faut-il plaire aux parents et aux enfants qui sont les partants au final ? Et quel est notre rôle dans le choix des séjours et des projets que le secteur propose aux familles et aux jeunes ?

Elena Kabhi, Directrice opérationnelle des ASC, CCUES Orange

Notre comité d'entreprise est parmi les plus « gros » puisqu'il fait partir entre 6 000 et 7 000 enfants par an. De fait, le panel des familles est extrêmement large. Quand on propose nos séjours, exclusivement par catalogues en ligne, il faut effectuer plusieurs étapes sur notre site. C'est pourquoi, j'aimerais revenir sur la question des facteurs qui déterminent le choix du

séjour : est-ce que l'on peut vendre une démarche ou non ? En ce qui nous concerne, notre attention se porte en premier lieu sur la démarche et les valeurs. Ils permettent de décider si l'on souhaite collaborer sur le long terme. Nous réalisons 100 appels d'offre par an qui sont adressés uniquement à nos prestataires conventionnés. En revanche, nous ne sommes pas exclusifs et travaillons avec une cinquantaine de partenaires. On s'adresse à différents types de prestataires quels que soient la taille ou le statut juridique. Cette diversité s'explique par notre sélection selon les apports du projet éducatif.

En revanche, la société évolue et la demande n'est plus la même. Si les valeurs sont indiscutables, il me semble que la façon dont elles sont retranscrites dans les contenus peut s'adapter. Malheureusement, l'ensemble des contenus proposés dans le cadre de nos appels d'offre sont en décalage. On assiste à des temps de transports plus longs, une sur-enchère des activités et avec très peu de temps de libre pour les enfants. Nous procédons ainsi par tranches d'âges. Pour les plus petits, nous veillons à la sécurité et la rassurance des parents. A ce titre les séjours de proximité fonctionnent bien. Pour les plus grands, ce sont les adolescents qui choisissent par Internet. Les parents interviennent dans un second temps pour finaliser le choix, souvent en fonction d'arbitrages financiers. Force est de constater que les prix des séjours augmentent chaque année et nous amène à réfléchir sur nos efforts financiers consacrés aux aides. De plus, le retour sur investissement est prépondérant chez les parents qui évaluent sur le niveau de performance des activités. Le message du vivre ensemble est difficile à véhiculer et nous aurons intérêt à travailler en commun pour changer les mentalités.

Pascal Dumora, Altia Club Aladin, UNAT Midi-Pyrénées

Le débat démarre très vite et on comprend que l'organisation et le partenariat entre les acteurs de notre secteur est complexe. Que l'on soit un spécialiste de la France ou de l'étranger, des séjours itinérants ou solidaires, la richesse de notre secteur se décline en termes d'offres. Historiquement, on défend les valeurs éducatives mais on est gêné de communiquer sur les termes marketing d'aujourd'hui. Nos cibles principales restent les collectivités et les CE car c'est à eux que l'on affirme notre engagement, notre histoire, nos valeurs, notre expérience...

Hélène Hivert, Présidente, Savoie Haute-Savoie Juniors

Si nous sommes tous convaincus des valeurs portées par nos équipes, il est très difficile de ne pas remettre en question notre compétitivité vis-à-vis de la demande : être en première position sur Google, proposer des activités attractives... Nous sommes confrontés à des contradictions. Il est rassurant d'entendre un CE dont les choix se portent en priorité sur les valeurs éducatives. Est-ce que cela signifie que les inscriptions ne sont plus individuelles par les familles ? Je ne suis pas certaine que nous pouvons continuer à exister auprès des prescripteurs si nous ne proposons pas des activités consuméristes en réponse à la demande. Je pense que l'on aurait intérêt à se rassembler quand on partage les mêmes valeurs. J'aimerais citer l'initiative du regroupement d'associations Savoie Haute Savoie Juniors qui rassemble 180 centres de vacances sur 2 départements. La force de ce

réseau est de s'appuyer sur une diversité d'acteurs de tailles et de statuts différents.

Benoit Engel, Directeur des ASC, CCE Véolia

Nous avons la particularité d'organiser l'ensemble de nos séjours, que ce soit en France ou à l'étranger, sans l'intermédiaire de prestataires. Nous sommes tous convaincus par les valeurs d'autonomie, de citoyenneté, de partage, de vivre ensemble... A ce titre, ce sont des élus de collectivités et de CE qui s'engagent à favoriser le droit aux vacances des enfants et des adolescents à travers un projet politique. Néanmoins, je suis interpellé par les dérives du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui déclare des séjours qui, pour moi, ne sont pas des colonies de vacances. Je pense aux séjours dont le contenu est composé d'activités de consommation, tels que les séjours « parcs d'attraction ». En partant dans les extrêmes, certains opérateurs lucratifs génèrent des bénéfices sur ces séjours. De plus, ils rémunèrent au minimum légal leurs animateurs soumis par le Contrat d'Engagement Educatif. Comment explique-t-on les différences de tarifs entre des séjours qui ont le même contenu et la même destination ? Quelle attention portent réellement les prescripteurs sur ces aspects : rémunération des animateurs, taux d'encadrement... ? Je ne vise pas l'ensemble du monde privé car des opérateurs défendent aussi des valeurs éducatives.

Pascal Dumora, Altia Club Aladin, UNAT Midi-Pyrénées

Qu'est ce qui conduit les organisateurs de séjours à proposer cette surenchère des activités, amenant parfois à des absurdités éducatives ? Et, comment fait-on pour avoir une activité économique viable que l'on soit associatif ou non ? Ne rentrons pas dans les comparaisons entre un organisateur de séjours qui doit avoir un équilibre financier et un CE dont les publics sont captifs. Ce sont deux réalités différentes.

Christine Chanussot, Rapporteur Commission, CE Michelin

En tant qu'élue de CE, nous choisissons nos partenaires pour leurs démarches et leurs valeurs éducatives, qu'ils soient du secteur lucratif ou non. A ce titre, ils sont tous identiques. Ainsi, les éléments de différenciation se font sur le contenu et le prix. Il ne faut pas se leurrer, nous sélectionnons en fonction du prix pour deux offres comparables.

En tant que parent, je suis mère de deux adolescents. Quand ils étaient petits, je sélectionnais deux ou trois séjours que je choisissais ensuite avec eux. Maintenant qu'ils sont grands, ils choisissent eux-mêmes et souvent en raison de la destination du séjour. Il est vrai que, comme la plupart des parents, je suis sensible aux séjours utiles (même si cela dépend de la signification qu'on leur donne). En effet, la colo doit permettre à mes enfants de se sociabiliser et de vivre en autonomie. Si la colo apporte en plus une activité attractive, nous pencherons vers elle mais elle ne répond pas nécessairement à une attente du parent. Je retourne la question aux organisateurs de séjours : est-ce que ce n'est pas vous qui créez des besoins en termes de séjours utiles dans le but d'inscrire des enfants en colos ? Pour le contenu intangible, j'inscris mes enfants par le biais de notre CE envers lequel j'ai une grande confiance. Il est nécessaire de rassurer les parents sur la prise en charge des enfants : sécurité, moyens de communiquer... Aujourd'hui, cet enjeu est d'autant plus vrai que les parents sont plus frileux et protecteurs.

Denis Bleriot, Directeur, Objectif loisirs

La colo, synonyme d'émancipation de l'enfant autrefois, est devenue un produit. Par conséquent, il est devenu difficile de parler de pédagogie aux prescripteurs. On privilégie le marketing, à l'exemple de la personnalisation de l'offre. Peut-être confond-on avec l'individualisation du parcours du jeune dans la société ? Il me semble que les prescripteurs se déchargent de leurs responsabilités, même si j'entends qu'ils sont confrontés à des décisions politiques et des logiques de rentabilité. Beaucoup de collectivités ont délégué la gestion de leur centre de vacances à des sociétés. Les appels d'offre ne contiennent quasiment plus de critères sociaux. Néanmoins, chacun doit jouer son rôle auprès de la société. Peut-être faut-il créer des rencontres entre prescripteurs et organisateurs pour réfléchir au sens que l'on veut donner aux colonies de vacances.

Teva Dury, Adjoint commercial, Sans Frontières

Nous sommes une société et pourtant nous sommes exactement sur la même réflexion que les acteurs associatifs. Je pense que le débat du statut n'a pas sa place ici. Au même titre que beaucoup d'organismes présents, nous proposons des activités de consommation pour ne pas perdre un appel d'offre. J'ai l'impression également que les prescripteurs n'attachent aucune importance aux critères sociaux et pédagogiques. Pourtant, je me base sur un panel de 80 à 100 prescripteurs. Lorsque je les rencontre, ils prennent conscience que la colo est constituée majoritairement de temps informels de la vie quotidienne : les repas et la cuisine, le repos et l'ennui... Néanmoins, leurs choix retourneront vers des séjours où l'on propose des activités plus attractives par rapport aux demandes des familles. De plus, les médias contribuent à dévaloriser notre secteur. Je pense qu'on aurait intérêt à se rassembler pour expliquer les bienfaits de la colo et les impacts pour la société. N'ayons pas peur de dédramatiser les idées reçues, comme par exemple l'ennui aide à construire l'enfant.

Pascal Dumora, Directeur, Altia Club Aladin

Attention de ne pas tomber dans l'excès quand on oppose projet éducatif et intentions des prescripteurs (malgré les contraintes liées aux appels d'offres). Au contraire, la dynamique qui existe entre les CE, les collectivités et les organisateurs a participé aux excès actuels. Paradoxalement, nous pouvons remercier la crise de nous aider à voir les limites de ce modèle. Elle a le mérite d'organiser ce colloque depuis trois ans pour réfléchir de la direction à prendre. Je suis d'accord sur le fait qu'il faille réinstaurer des temps de latence dans les colos pour déboucher sur des temps créatifs. Remettons en question nos offres et nos pratiques sans non plus parler de colo d'antan.

Yanis Chettab, Responsable pédagogique, Regards

En proposant un catalogue aux multiples activités, les parents sont satisfaits car on donne le choix aux enfants de vivre des expériences nouvelles. Néanmoins, j'espère que les CE et les collectivités prendront conscience des limites de ce modèle. Les organisateurs de séjours doivent valoriser leur savoir-faire et leur spécialité issue du mouvement de l'Education Populaire, et ne pas aller dans de la sur-enchère d'activités. Nous devons peser plus de poids collectivement pour faire évoluer les problématiques actuelles : CEE, appels d'offres...

Nous devons poursuivre notre enjeu qui est de faire partir un maximum d'enfants en vacances collectives, même si nous savons que la fréquentation baisse chaque année.

Pascal Dumora, Directeur, Altia Club Aladin

Je précise qu'un travail est réalisé au quotidien entre le gouvernement et les têtes de réseaux : UNAT, La JPA, UNOSEL...

Eric Kadyłowicz, Responsable secteur Vacances, Mairie de Paris

On reproche aux prescripteurs, de manière systématique, de faire un distinguo entre le secteur lucratif et associatif mais, à l'inverse, cela ne dérange pas de mettre les prescripteurs dans le même panier. Néanmoins, je tiendrais un discours moins utopique que celui du CE d'Orange. Sur un appel d'offre, nous recevons plus 500 propositions. Notre attention se porte avant tout sur le projet éducatif des organisateurs, quels que soit leurs statuts juridiques. Néanmoins, on ne se retrouve dans l'incapacité de sélectionner sur le projet éducatif et ne pouvons exclure personne sur la base de ces critères. Nous ne pouvons pas non plus émettre un jugement sur le projet pédagogique puisqu'il existe un décalage entre la date du lancement de l'appel d'offre (au moins deux ans pour la Mairie de Paris) et la date de rédaction par le directeur du séjour. Au final, il est impossible pour notre collectivité de sélectionner ses partenaires à partir de valeurs éducatives et pédagogiques.

C'est pourquoi, on choisit la solution de facilité qui consiste à sélectionner sur les activités. Si je suis d'accord pour arrêter cette façon de faire, je n'ai pas pour autant l'impression de ne pas avoir de volonté éducative. Par exemple, nous avons fait disparaître les notions de farniente et de consommation sur nos séjours en Corse. Nous avons demandé à nos partenaires de réfléchir comment le trajet, autre que par l'avion, peut être un vecteur éducatif. Néanmoins, je ne peux réaliser ces projets qu'a posteriori une fois que l'organisateur et les séjours ont été sélectionnés.

Est-ce que l'on peut vendre une démarche plutôt qu'un contenu? Je pense qu'effectivement on peut vendre une démarche plutôt qu'une activité pour des raisons évidentes : partage et échanges, découverte géographique... Néanmoins, pour fonctionner, il faut qu'il existe une volonté des techniciens des services jeunesse dans les mairies et une prise de conscience des élus. Pour autant, j'observe une réelle différence entre la volonté éducative et/ou pédagogique des organisateurs et la capacité des directeurs et animateurs, notamment saisonniers « hors sol », à la mettre en œuvre sur le terrain. Malheureusement, il est très difficile de transcrire dans un appel d'offre un langage éducatif. Néanmoins, il reste un levier d'action en donnant la possibilité à des associations, aussi petites soient elles, d'entrer dans notre dispositif.

En ce qui concerne le sujet de la mobilité, je crains que nos restrictions budgétaires nous amènent à organiser davantage de séjours de proximité. Or, les enfants que l'on envoie sont tous parisiens. Leur faire visiter d'autres environnements géographiques que l'urbain peut leur faire découvrir qu'ils ont la possibilité de vivre ailleurs qu'en ville.

Camille Chodorge, Responsable des relations extérieures, LPM

Un chiffre révélateur : 80% des stages BAFA sont externes, ce

qui signifie que les futurs animateurs sont formés de 9h à 18h.

Eric Kadyłowicz, Responsable secteur Vacances, Mairie de Paris

Par ailleurs, je ne comprends pas pourquoi on ne pourrait pas revenir sur les colos d'antan. Les valeurs existent encore pour un grand nombre d'acteurs.

Pascal Dumora, Directeur, Altia Club Aladin

Selon moi, penser la colo de demain nécessite de ne plus utiliser un vocabulaire comme « colo traditionnelle » ou « colo d'antan ». La remise en question d'une pratique actuelle doit aussi intégrer les composantes actuelles : la notion de coût, la notion de mobilité et de proximité, la notion de disponibilité... Ces termes ne permettent pas de mobiliser le secteur. Je crois que lorsque l'on travaille avec des enfants, même si on a des valeurs ancrées, on doit rester dans le projet d'avenir, le demain et pas sur un retour en arrière. C'est plus une question de vocabulaire que de valeurs.

Eric Kadyłowicz, Responsable secteur Vacances, Mairie de Paris

Nous avons interpellé le représentant de la DJEPVA durant la réunion de bilan organisé par l'UNAT en septembre dernier sur le fait qu'il existe un réel déficit de communication de la part du Ministère. Je pense qu'il existe également un déficit de reconnaissance et de volonté politique à l'égard des colos. Il faut continuer à interpeller le gouvernement et les collectivités.

Benoît Cesar, Secrétaire Général, CBTJ

Pour appréhender l'opposition entre les dimensions pédagogiques et économiques de notre projet associatif, il faut faire la différence entre les contraintes économiques et les contraintes de gestion. Il faut respecter des contraintes tarifaires pour respecter celles en termes d'organisation, de fonctionnement et de relation avec notre personnel. Selon moi, les intentions et les objectifs qui prévalent dans notre organisation et nos séjours représentent la différence essentielle entre un positionnement marchand ou associatif. Cette opposition ne dépend pas de l'identité juridique. Il existe des entreprises privées qui peuvent avoir une logique associative. De plus, il me semble que le processus d'éducation est avant tout relationnel et que l'on ne peut pas le formaliser. Je ne pense pas que les prescripteurs puissent baser leur réflexion à partir de ces critères pour sélectionner des partenaires. Il y a une relation qui est intrinsèquement relationnelle dans le séjour. Il faudrait traduire ces éléments en des termes qui ont du sens pour nos interlocuteurs.

Pascal Dumora, Directeur, Altia Club Aladin

Pour conclure, nos intentions doivent nous amener à adopter les logiques de demain (et non d'antan) : le temps libre, le développement durable... Nos projets et nos valeurs de demain doivent nous amener à nous éloigner de nos modes de vies actuels où tout va très vite et où l'on se précipite. Pourquoi ne pas créer un tourisme participatif, à la façon des Greeters, avec des jeunes qui prendront du plaisir à rencontrer et échanger sur leurs modes de vie. Nous avons des atouts, n'ayons pas peur d'aller de l'avant.

Fin des échanges et remerciements

Atelier 4 : Partir pour vivre ensemble

Louise FENELON MICHON
Responsable du secteur Enfants & Adolescents
UCPA

Nicolas GRUAU
Président
Wakanga

Louise Fenelon Michon, Responsable du secteur Enfants & Adolescents, UCPA

Je suis ravie de vous accueillir à cet atelier. Pour commencer, nous vous proposons une petite introduction sur le « vivre ensemble » puis, nous vous diffuserons un petit film réalisé en partenariat avec l'association Aludéo. Il donne la parole aux enfants sur le sujet du départ en colonie de vacances. Enfin, nous débattons en fonction des questions que vous pouvez avoir sur le sujet.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

Pour introduire cet atelier, j'ai choisi de revenir en arrière et de voir d'où vient ce « vivre ensemble ». Lorsqu'on remonte à l'origine des colos, on retrouve le vivre ensemble dès le début : les enfants partaient en groupe pour vivre pendant presque 1 mois dans un centre éloigné, ce qui obligeait à vivre ensemble. Mais à cette époque, le vivre ensemble était plus subi que choisi. Des règles étaient établies afin de permettre à un groupe, qui bien souvent se connaissait, de vivre dans un nouvel environnement, autre que celui de la classe, même si l'on y retrouvait un certain nombre d'instituteurs pour encadrer ces enfants. A cette période, le vivre ensemble était davantage imposé par l'adulte que mis en place avec les enfants.

Petit à petit, ce vivre ensemble conçu et imposé par l'adulte a évolué. Des projets pédagogiques et éducatifs sont apparus. Le vivre ensemble est devenu un objectif. Ce n'était plus simplement quelque chose d'obligatoire, c'était un axe de travail pour les différents pédagogues qui intervenaient sur les colos. C'était aussi une époque où les partis politiques avaient la main sur les séjours de vacances et ont vu dans le vivre ensemble des possibilités pour toucher au plus près les jeunes, en tant que citoyens de demain et futurs acteurs de leur société.

Puis, les enfants qui, au départ, n'avaient pas leur mot à dire ont été associés, par petite touche au début puis plus largement ensuite, à l'organisation du vivre ensemble. Le groupe n'allait plus subir les règles dictées par l'adulte mais allait pouvoir choisir de s'organiser, de s'auto-organiser sur certaines choses.

Si on avance encore un peu dans le temps, se sont développés les séjours organisés par des associations et non plus uniquement par des CE, des caisses, des écoles... Le but des séjours n'était plus de faire partir des groupes constitués (une classe, les enfants de tel quartier...) mais des enfants qui ne se connaissaient pas. Est apparue une nouvelle problématique pour le vivre ensemble : comment faire en sorte que des enfants, qu'un groupe hétérogène devienne homogène ou en tout cas que des liens se créent ? Cette question se pose encore aujourd'hui : comment faire en sorte que des enfants qui viennent de milieux sociaux, géographiques, culturels différents, tissent des liens les uns avec les autres ?

Pour cela, des outils de régulation ont été mis en place afin de



résoudre des conflits, de faire que les enfants aillent les uns vers les autres. C'était le moment où la réussite du vivre ensemble se mesurait au nombre de pleurs à la fin du séjour : plus les enfants pleuraient en revenant, plus grande avait été la réussite de l'équipe quant à créer une cohésion de groupe et à instaurer un vivre ensemble.

Si on avance encore un peu dans le temps, des séjours à l'étranger se sont développés. S'est posée alors une nouvelle question : celle du milieu humain. Les enfants ne partaient plus au milieu d'un environnement reculé pour vivre une colo dans un centre de vacances mais ils vont dans des endroits vivants, où ils croisent des personnes extérieures au séjour. Comment aller à la rencontre de ce milieu ? Est-ce que vivre dans une bulle, c'est réussir à 100% le vivre ensemble ? Ou est-ce que dans le « ensemble », il y a aussi des personnes autres que celles du séjour ? Cette question s'est posée avec des séjours à l'étranger mais aussi pour des séjours en France, dans des zones urbanisées.

Plus récemment, la problématique des jeunes en permanence rivés sur leur téléphone portable a amené les organisateurs et encadrants à s'interroger : est-ce que le vivre ensemble est vivre dans le groupe ou est-ce vivre aussi avec ceux qui sont restés à la maison, dans le quartier ou ailleurs ? Comment faire vivre le vivre ensemble avec des jeunes qui eux, finalement, vivent avec d'autres personnes via les réseaux sociaux ?

Finalement, on voit que le vivre ensemble peut revêtir différentes significations. Il n'y a pas qu'une seule signification. Ce serait très réducteur de dire que le vivre ensemble c'est uniquement apprendre à vivre avec des gens que je ne connais pas, ou apprendre à vivre en groupe, à vivre dans la société de demain, à rencontrer des gens dans le lieu où je vais,...

Cette notion de vivre ensemble se retrouve dans les brochures, dans les projets éducatifs d'organismes. Il est donc intéressant de s'interroger sur cette notion, et ce sera l'objet de cet atelier d'échanger sur : aujourd'hui, qu'est-ce que le vivre ensemble ? A-t-il radicalement évolué par rapport aux premières colos ? En tant qu'organismes, que défend-on par rapport à cela ? Est-ce que le fait de partir avec des groupes préconstitués que sont les CE, les Mairies, permettent d'aller au bout du vivre ensemble ? Est-ce qu'interdire le téléphone en colo, ou au contraire autoriser son utilisation, permet le vivre ensemble ?

Echanges avec la salle

Louise Fenelon Michon, Responsable du secteur Enfants & Adolescents, UCPA

Dans nos projets éducatifs, la question du vivre ensemble est inscrite mais elle n'est pas forcément mise en oeuvre de la même façon d'une association à l'autre. Donc qu'entendez-vous par "vivre ensemble" ? Comment le traduisez-vous ? Quels sont les leviers pour le développer ? Comment faire vivre le vivre ensemble quel que soit le lieu géographique et la motivation des jeunes ? A vous la parole...

Patrick Dziura, étudiant et directeur de colos

J'élargirai la question en disant que le vivre ensemble ne doit pas s'appliquer uniquement qu'à l'intérieur du centre. Il faut

aussi interagir avec l'environnement. Sur les séjours que j'ai dirigé, notamment en Bretagne, je m'informais des fêtes locales et autres évènements programmés aux abords du site; à titre personnel, j'entrais en contact avec les voisins parce que ça me paraît très important y compris pour des questions de sécurité. Je pense qu'un centre de vacances n'est pas un monastère. Faire connaissance avec les voisins, avec les personnes qui habitent les environs, leur expliquer ce qu'est un centre de vacances, c'est un plus pour tout le monde.

Par ailleurs, pour moi, la principale question est la question de la mixité sociale. Aujourd'hui, si on se réfère aux statistiques concernant la fréquentation des ACM : les classes moyennes désertent les séjours de vacances. 15% des enfants des classes les plus pauvres partent en vacances grâce aux aides, chez les plus aisés, il y a aussi à peu près 15%. Mais entre les deux, entre les classes aisées et les plus pauvres, on descend à 4% d'enfants partant en séjour de vacances. Je me suis rendu compte avec stupeur que la plupart des CE qui organisent encore leurs propres séjours, n'ont jamais encore réalisé d'analyses sur leurs publics alors même qu'ils ont une mission sociale.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

C'est intéressant effectivement, on attaque le vif du sujet : est-ce que le vivre ensemble, c'est intégrer une certaine mixité ? Quand on a une mixité des publics, le vivre ensemble est souvent plus compliqué, ou en tout cas, il n'est pas si naturel que cela par rapport à un groupe plus homogène où tout le monde se connaît. Mais je partage assez ce constat : en séjour de vacances, on voit des enfants des classes les plus pauvres car c'est un public aidé via notamment les bons CAF, ceux des classes les plus aisées sont assez faciles à toucher via internet et les CE, puis il y a ceux du « milieu ». On peut se poser la question en tant qu'organisateur : si on considère que la mixité sociale est un des objectifs du vivre ensemble, ou au moins un élément nécessaire du vivre ensemble, que peut-on faire à notre niveau pour favoriser le départ des classes moyennes ?

Cédric Deberdt, Chef de service Vacances, EPAF

Nous faisons partir près de 12 000 à 13000 enfants/ados par an. On a une grille de QF basée sur 12 tranches et on a une statistique qui fait aussi partie de nos objectifs : entre 8 et 9,5% d'enfants partent dans chaque tranche. Toutes les tranches sont donc représentées de manière quasiment égale. Cela s'explique par nos actions. Nous aidons fortement les petits coefficients et nous avons ensuite des aides dégressives en fonction du revenu.

La mixité sociale chez nous est un objectif de base. Nous voulons faire partir tous les enfants, quel que soit leur lieu d'habitation (France, DOM-TOM) sur tous les séjours possibles. Les enfants expriment des vœux et en fonction des places disponibles, ils partent sur un séjour ou un autre. Il y a donc une certaine mixité sur chacun de nos centres. Néanmoins, sur les séjours de printemps, comme les séjours découverte de capitales par exemple, qui se sont beaucoup développés ces dernières années, on constate davantage d'enfants de petits QF.

Le vivre ensemble est inscrit dans nos projets éducatifs, on le travaille avec les directeurs de centre pour qu'ils transmettent cette valeur aux animateurs. Cela peut se traduire par des règles

de vie. C'est une demande que l'on porte, on demande aux directeurs de traiter chaque enfant de la même manière, de lui offrir les mêmes choses sur le séjour.

Hélène Mendy, Chargée de la satisfaction et éditrice des catalogues, CCUES de France Télécom

Nous fonctionnons par QF. Ils s'étalent de 0 à 13 en se basant sur les revenus fiscaux de référence, les impôts. C'est vrai que l'année dernière, on a connu une grande baisse par rapport aux gros QF (entre 9 et 12 sur notre échelle) qui ne faisaient pas partir leurs enfants. Quand ils décident de les faire partir, c'est plus sur des séjours lointains : Etats-Unis, Australie... sur des grandes destinations. Plus ils ont un gros QF, moins ils sont aidés donc le départ en séjour dépend davantage de la motivation du jeune.

Bruno Colin, Directeur général, Odcvl

Pour moi la mixité sociale n'est qu'un élément contextuel du vivre ensemble. C'est un élément à prendre en compte au même titre que la mixité géographique ou au sens général, avec des publics handicapés par exemple. Comme cela a pu être dit, le vivre ensemble, c'est l'élément fondateur des centres de vacances et je pense que c'est transverse à toutes les activités. cela doit interroger les moments de vie quotidienne, les activités, les moments de régulation. C'est le travail que doit mener une équipe pour faire vivre ensemble une collectivité d'un certain nombre d'enfants à travers des règles édictées au début du séjour et qui permettent aux enfants d'accéder à la responsabilité, à accepter la différence, à faire des efforts ; parce que je crois que le vivre ensemble ne peut pas exister si chacun ne fait pas des efforts.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

En tant qu'organisateur, on a une volonté : le vivre ensemble doit permettre au groupe de fonctionner. Mais quelle régulation mettre en place ? Une fois que l'on s'est donné cet objectif de vivre ensemble, on doit aussi se poser la question de son application concrète sur le terrain et à s'assurer de sa déclinaison car lorsqu'on écoute des directeurs, c'est parfois le problème : entre l'intention de départ qui figure dans le projet éducatif et ce qui se passe concrètement sur le lieu de séjour, comment gérer ce suivi, cette bonne application ?

Bruno Colin, Directeur général, Odcvl

Je pense que ça relève plus de la responsabilité de l'équipe que de l'organisateur. L'organisateur propose des orientations. Il priorise le vivre ensemble. A l'équipe ensuite de s'organiser. Je ne pense pas qu'il y ait de modèle fidèle. Pour prendre l'exemple de la restauration, on peut choisir, pour faciliter le vivre ensemble, de laisser les enfants manger seuls à table mais on a aussi des directeurs qui refusent cette idée car selon eux, ces temps de repas doivent être des temps de régulation permettant des échanges entre les adultes et les enfants. On voit bien qu'à travers chaque situation, ce qui compte surtout c'est l'intention que l'on donne et ce que l'équipe se donne pour atteindre un objectif, l'objectif du vivre ensemble.

Julien Thuilliez, Chef de Service adjoint, Cannes Jeunesse

Nous organisons des séjours types que l'on produit toutes les

semaines pour les enfants cannois. Chaque semaine, nous avons la même catégorie de public, les mêmes activités mais nous ne travaillons pas le vivre ensemble de la même manière. Cela dépend de plusieurs facteurs : si les enfants se connaissent, si c'est un public en situation de handicap... Il n'y a pas un vivre ensemble unique. D'une semaine sur l'autre, nous travaillons sur différents aspects du vivre ensemble comme l'autonomie à table ou la discussion à l'intérieur du groupe.

Bruno Colin, Directeur général, Odcvl

On a parfois des équipes qui disent "avec ce groupe-là, on ne pourrait rien faire" mais je crois que c'est souvent parce qu'on veut plaquer un fonctionnement au regard de ses intentions alors qu'un des éléments chez les prescripteurs, c'est le niveau culturel, le niveau social, la qualité d'écoute, c'est l'individu dans chaque groupe. Tout ça peut varier. On doit avoir des ambitions sur le vivre ensemble qui varient en fonction du groupe que l'on a, de la situation, du projet, des activités.

Non renseigné

Par rapport à cette question de l'adaptation, on a pu le voir dans le petit film qui interviewait quelques enfants. En matière de vivre ensemble, l'une des premières choses à faire est de laisser l'enfant s'exprimer. Attention, pratiquer l'usage de la démocratie avec des enfants peut être manipulateur. Il faut poser des règles, être initié à ce genre de technique. Mais de par mon expérience personnelle, quand j'ai eu des problèmes avec des ados ou des pré-ados, je me suis rendu compte que souvent le groupe arrive à trouver ses propres solutions.

Yann Lenotte, Responsable technique national, Les Glénans

Nous nous occupons des ados et pré-ados sur des activités nautiques, de croisière principalement. On se retrouve en équipage sur un bateau donc la notion de vivre ensemble est très importante. Le premier retour que l'on a de ces ados c'est "vivre ensemble sans les parents". Ensuite, c'est "vivre des ambiances", "vivre des expériences de liberté". Ça supprime même l'activité en elle-même.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

C'est intéressant car ça nous amène à une autre réflexion : finalement, que retiennent les jeunes de leur séjour ? Le vivre ensemble génère la plupart des souvenirs, bien souvent ce sont des souvenirs plus forts que les activités : les copains, ce qu'il s'est passé dans le groupe. Même les difficultés, parfois, peuvent être des souvenirs importants quand on a réussi à les dépasser, à vivre autre chose. Cela montre bien que dans l'attente du jeune, il y a aussi une attente relationnelle, une envie de tisser des liens avec d'autres, de se faire des copains.

Jean-Yves Tricoire, Centre d'accueil Les Térébinthes

A mon sens, il n'y a pas un vivre ensemble mais des vivres ensemble. Est-ce que les jeunes choisissent d'aller vers le vivre ensemble ? Je n'en suis pas certain. Je me souviens avoir lu qu'autrefois les jeunes, dans le cadre de patronage, partaient ensemble en colo pour retrouver ce qu'ils avaient vécu dans l'année, comme pour certains groupes de scoutisme. En revanche, je ne suis pas sûr que les jeunes qui ne se connaissent pas choisissent d'aller dans un lieu où ils ne connaissent personne intentionnellement. Je pense que c'est davantage le

projet qui les intéresse, les valeurs qui vont être développées. La difficulté est de trouver le vecteur qui va faire cohésion et qui va permettre cette expression de vivre ensemble.

Nous sommes un centre qui développe des valeurs protestantes. On essaye de travailler avec les jeunes sur la communication, sur l'inclusion de personnes en handicap dans un séjour qui sont des vecteurs extraordinaires permettant de faire la cohésion du groupe sur un séjour, une activité ou un défi. Les résultats sont différents d'une semaine sur l'autre et cela tient parfois à peu de choses : un élément catalyseur peut faire en sorte que ça aille bien ou non.

Isabelle Monforte, Chef de projets, Ovlej

L'Ovlej a interrogé cette année près de 400 jeunes sur leur premier départ, sur leurs motivations avant de partir. Cette étude a montré que rencontrer, se faire de nouveaux copains, n'est pas une motivation au premier départ car il y a une certaine crainte. Ils partent donc plus facilement avec des copains, pour faire des activités, pour voyager mais ce n'est pas pour rencontrer de nouvelles personnes. En revanche, lorsqu'on les a interrogés sur ce qu'il leur avait donné envie de repartir, on a une proportion de plus du double sur "faire de nouvelles rencontres" car avec l'expérience du premier séjour, ils ont découvert qu'il était possible de se faire de nouveaux amis, d'où l'importance du vivre ensemble pendant le temps du séjour. Ce qui est à relativiser à mon sens, du point de vue des jeunes, c'est que si les parents expriment des craintes sur la diversité, sur ce qu'il peut se passer durant un séjour, les jeunes ne semblent pas vivre les choses de la même façon et prennent plutôt bien les quelques difficultés rencontrées. Ils ne recherchent pas des séjours "lisses".

Joël Preus, Gérant, Little Big Land

Je reviens sur un sujet que vous avez évoqué au début de l'atelier, sur la question des téléphones portables. Est-ce que vivre ensemble et vivre avec des gens à l'extérieur via le téléphone est compatible ? Est-ce qu'il faut préférer une rupture d'une ou deux semaines avec les parents ou bien accéder à la demande des parents de rester en contact avec leur enfant ? Mais aussi concernant les copains, via les réseaux sociaux... ?

Audrey Ducoux, Responsable adjointe du service vacances, FAL 44

Nous produisons des séjours de vacances et cet été, un séjour en Espagne s'est mal passé. Les adolescents cherchaient tout le temps la zone WiFi. Ça pesait beaucoup sur le séjour. On leur a demandé pourquoi ils vivaient toujours avec leurs copains restés en France via leur téléphone plutôt que d'être partis directement avec eux. Leur réponse a été celle-ci : "Ah non, mais on les voit toute l'année, on n'a pas envie de partir en vacances avec eux". J'ai été perplexe face à cette réponse. Quelle solution choisir ? Doit-on leur laisser des temps pour partager leur séjour avec leurs copains au risque de les voir sur le téléphone tout le séjour ?

Louise Fenelon Michon, Responsable du secteur Enfants & Adolescents, UCPA

Dans le film que l'on a visionné, la question "pourquoi vouloir partir si loin ?" a été posée à une jeune fille. Elle a répondu : "Pour pouvoir le dire". Il y a bien cette notion-là : ils sont contents

de couper avec le quotidien, avec les copains mais en même temps, ils ont envie de partager ce qu'ils font parce qu'ils s'amuse, ils découvrent des choses. Ils souhaitent les tenir au courant et c'est valorisant de raconter ce qu'on fait. Les réseaux sociaux aident à cela.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

L'adolescent a toujours porté de l'importance à la façon dont l'autre le perçoit. Ce qu'on voit dans le film est très vrai, des jeunes voyagent pour paraître plus "cools". Cette relation existait déjà avant le téléphone portable. Le téléphone est finalement un outil pour y accéder. Cette problématique fait écho à la question de la mobilité : le téléphone est une façon de vivre par extension quelque chose qui se passe à un endroit où on n'est pas. C'est lié à cette envie de vouloir être partout, d'être toujours plus mobile, d'être à l'endroit où ça se passe. Finalement, dans nos sociétés où tout va toujours plus vite, le portable est un bon moyen de vivre ce qu'il se passe ailleurs, sans forcément aller très loin.

Jean-Yves Tricoire, Centre d'accueil Les Térébinthes

Eric Le Breton disait ce matin dans son intervention qu'on était passée d'une société piétonne à un multi-espace social. Les ados sont complètement morcelés dans l'espace et ils en ont besoin. Le vivre ensemble inclut à la fois ce qu'ils vivent dans le groupe mais aussi ce qu'ils vivent à l'extérieur. Nous, nous voudrions nous concentrer uniquement sur l'espace que l'on connaît et que l'on maîtrise pour le vivre ensemble mais leur espace est beaucoup plus important que ça. Dans nos centres, nous faisons l'expérience de laisser l'accès au téléphone portable qu'à certains moments de la journée, durant les temps calmes. L'autre idée intéressante est qu'ils ont une telle maîtrise de ces moyens, qu'on peut les solliciter pour finalement créer des choses, comme des petits films, grâce à leurs téléphones portables. Il faut leur montrer aussi comment faire la distinction, quel espace utilisé à quel moment. On essaye de leur faire comprendre qu'il y a un temps pour tout. Le temps passé avec le groupe est important, de la même manière que le temps avec leurs amis sur les réseaux sociaux l'est aussi. De plus, les réseaux sociaux permettent de poursuivre le vivre ensemble, hors du séjour, et ça c'est aussi une dimension importante.

Bruno Colin, Directeur général, Odcvl

Je ne pense pas qu'il faille choisir entre le "tout téléphone" et le "sans téléphone". Il s'agit de l'encadrer. Je disais plus tôt que le vivre ensemble nécessite que chacun fasse des efforts. En l'occurrence, notre travail est d'expliquer qu'il y aura des règles quant à l'utilisation du téléphone pour que le vivre ensemble du groupe physiquement présent puisse cohabiter avec le vivre ensemble plus large. Chacun a son temps. Il y a un temps sur le centre et un temps avec l'ailleurs. Le centre de vacances doit être un espace avec des règles pour que cet espace de vivre ensemble, de loisirs et de plaisirs soit aussi un espace d'éducation.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

Pour autant, le portable permet de faire vivre le vivre ensemble après le séjour, il sert à poursuivre le vivre ensemble qui a été entamé avant. Je prends l'exemple du jeune qui finit l'année scolaire et veut rester encore un peu en contact avec ses camarades pendant la colo. De même, après la colo, il va vouloir

rester en contact avec les copains qu'il s'est fait durant le séjour. Donc il y a toujours un décalage entre l'endroit où il est et ce qu'il aimerait vivre. Il y a cette envie de duplicité voire plus pour vivre plein de choses en même temps. Notre rôle est peut-être justement de leur dire de profiter du moment présent tout en leur laissant la possibilité chaque jour de contacter leurs amis pour vivre le prolongement de ce qu'il a vécu avant mais qui est terminé. Le téléphone portable est vraiment la problématique la plus actuelle du vivre ensemble.

Une autre question que je me suis posée en tant qu'organisateur, est-ce que vous faites la promotion du départ avec les copains ou avec le frère ou la soeur ? Avez-vous des retours sur ce type de départs, sur le vivre ensemble que cela induit ?

Audrey Ducoux, Responsable adjointe du service vacances, FAL 44

Sur le séjour en Espagne dont je vous parlais plus tôt, 18 jeunes sur 32 se connaissaient déjà. Cela a été très compliqué. Selon moi, ça ne sert pas de façon positive le vivre ensemble du collectif. Ils ont plutôt impulsé une mauvaise dynamique dans le groupe en ne souhaitant pas se mélanger. S'ils viennent par 2 ou 3, ce n'est pas la même chose. C'est même plus rassurant pour les plus petits. Au début, ça les aide et ça peut éviter les pleurs et le stress du départ.

Jean-Yves Tricoire, Centre d'accueil Les Térébinthes

Il est difficile de faire comprendre le projet aux ados lorsqu'ils viennent accompagnés de leur copain ou copine. Ils restent toujours ensemble alors que le vivre ensemble c'est aussi un espace de partage. On essaye de bien l'expliquer dans le projet en amont. Le vivre ensemble ne permet pas de garder des relations exclusives tout au long du séjour sinon on n'est plus dans le vivre ensemble mais dans la cohabitation et ça met en difficulté l'ensemble du projet.

Louise Fenelon Michon, Responsable du secteur Enfants & Adolescents, UCPA

En conclusion, l'un des éléments à retenir est que le vivre ensemble n'est pas forcément conscient pour les enfants/ados contrairement à l'organisateur et à l'équipe qui sont en charge de le mettre en place. Le téléphone portable et les réseaux sociaux peuvent être un frein mais font partie quand même du vivre ensemble. C'est générationnel et il va falloir apprendre à nous en servir d'une façon positive via l'application de règles. Je retiens aussi la notion de cohabitation versus mixité sociale.

Nicolas Gruau, Président de Wakanga

Finalement, en tant qu'organisateur, nous sommes dans l'intention mais c'est sur le terrain que ce vivre ensemble se met vraiment en place. Nous ne le maîtrisons alors plus, on passe le relais aux équipes d'encadrement. D'où l'importance de former, d'accompagner et de conseiller ces équipes de terrain qui en sont les premiers acteurs, afin de les mettre en situation de pouvoir assumer le vivre ensemble (via les effectifs, les moyens mis à disposition,...).

Fin des échanges et remerciements

Table ronde : Les leviers du départ en vacances

Animé par

Patrick DROUET,

Administrateur enfants & ados

UNAT

Avec la participation de

Jean MOCHON

Responsable du Développement

Agence La Belle Idée

Grégoire MALLET

Directeur Marketing

VVF Villages

Lionel VIALON

Responsable de projets

UCPA

Les leviers de l'innovation

Patrick Drouet, UNAT

Nous avons souhaité interroger trois experts pour identifier les leviers favorisant le départ en vacances des enfants, adolescents et jeunes. Ma première question est la suivante : où le numérique emmène-t-il nos clients ?

Jean Mochon, Agence La Belle Idée

Pour répondre à cette question, il convient de distinguer le client final, à savoir le jeune, et le client décisionnaire. Parmi les jeunes, certains appartiennent à la génération Y, dont les codes commencent à être assez bien connus. La génération Y présente la particularité d'avoir donné naissance à une génération de dé-consummation. Ces jeunes sont intéressés par la notion de prix. Ils raisonnent de manière nouvelle sur le coût d'un voyage ou d'un séjour et la valeur qu'ils lui accordent. Ils détiennent une approche particulière. Ils ont des valeurs et y sont attachés.

Par ailleurs, la génération dite Z émerge. Il s'agit des jeunes nés à partir de 1995, qui ne connaissent pas le monde sans le numérique. Leur mode de fonctionnement est entièrement câblé sur le numérique. Ils ont des capacités d'apprentissage particulières. Ils sont plus intéressés par l'usage que par la propriété. En termes de mobilité, ils sont intéressés par des modes alternatifs de transport. En revanche, ils ne sont pas intéressés par les transports en commun. Enfin, leur rapport à l'outil numérique est très pragmatique. Les opérateurs de tourisme doivent donc intégrer cet aspect dans leurs offres et pratiques.

Patrick Drouet, UNAT

Selon les instituts de prospective et la presse spécialisée, le client est prêt à payer cher pour un séjour authentique. Qu'est-ce que l'authenticité d'un séjour de vacances en 2014 ?

Jean Mochon, Agence La Belle Idée

Le mot authentique peut faire sourire : on se rappellera la publicité pour la saucisse Herta, grillée au feu de bois par un grand-père et son petit-fils, alors qu'elle est fabriquée en grandes séries dans des usines. La notion d'authenticité n'est pas toujours utilisée à bon escient. J'ai trouvé très intéressant l'exemple cité par Eric Le Breton, sur ces backpackers déçus de ne pas avoir trouvé d'authenticité dans leur voyage. Les clients recherchent peut-être davantage le vrai. Je prendrai deux exemples. Le premier renvoie au développement des greeters, c'est-à-dire des habitants qui accueillent bénévolement des personnes sur un territoire qui n'a rien de remarquable. Ce qui plaît n'est pas tant la visite du lieu que la rencontre avec les gens. L'autre phénomène intéressant est le développement du woofing, qui consiste à être logé et nourri en échange d'un travail. Cette forme alternative de séjour fonctionne très bien.

Patrick Drouet, UNAT

L'innovation est-elle liée à l'acceptation des paradoxes ?

Jean Mochon, Agence La Belle Idée

Lorsque l'on parvient à répondre à un phénomène qui semble contradictoire mais qui n'est qu'un paradoxe, on propose une solution intéressante. Tel est le cas avec le paradoxe entre le réel et le virtuel. Lorsque l'on exploite ce paradoxe, on arrive à faire vivre des expériences extraordinaires. Il s'agit d'essayer de mêler les deux. De même, les clients veulent à la fois être séparés et ensemble. Lorsqu'ils vivent une expérience, ils publient des photographies, des tweets ou envoient des SMS pour la partager. Cette pratique est souvent perçue de manière critique, comme une incapacité à profiter du moment présent. Or il ne s'agit pas forcément d'un problème. En d'autres temps, on envoyait une carte postale. La bonne solution se situe nécessairement dans un juste milieu.

Les leviers marketing

Patrick Drouet, UNAT

Grégoire Mallet, au sein de VVF, vous avez réfléchi à une prise en charge différenciée des adolescents. Pourquoi ?

Grégoire Mallet, VVF Villages

Initialement, les adolescents ne faisaient pas partie de notre cœur de métier. Toutefois, au regard de leur rôle prescripteur, il nous a semblé nécessaire de nous y intéresser. Nous avons donc décidé d'aller à leur rencontre, de nous mettre à leur hauteur et de tirer tout ce qu'il y a de positif dans leurs comportements ou leurs outils. Leur principale demande est de se retrouver entre adolescents. Par ailleurs, ils accordent une grande importance aux technologies.

Nous avons donc créé un lieu, appelé la Bulle, réservé aux adolescents. Il propose des animations et met à leur disposition des Wii ou des Play Stations pour qu'ils jouent ensemble. Nous avons investi dans des GoPro, qui leur permettent de scénariser leurs activités. Il s'agit d'un outil utile en termes de marketing car les jeunes publient leurs vidéos sur Facebook. Enfin, à l'occasion du déménagement de notre siège, nous avons lancé un jeu sur Facebook, destiné aux adolescents.

Patrick Drouet, UNAT

La visibilité sur le Web est aujourd'hui indispensable. Dans le même temps, 80% des personnes ne dépassent pas la première page de Google. Dans ce contexte, quelle place reste-t-il pour les acteurs de taille petite ou moyenne ?

Grégoire Mallet, VVF Villages

Le secteur se transforme en effet de manière phénoménale. Des moyens colossaux sont déployés pour acheter des mots clés et être présent sur le Web. Les dix premiers opérateurs de tourisme présents sur le Web sont des revendeurs, et non des opérateurs. Dans ce contexte, il est nécessaire d'émerger et de proposer quelque chose de différent. Il sera indispensable de nouer un deal gagnant-gagnant avec ces nouveaux acteurs. Le Web est un outil précieux pour assurer la notoriété d'une marque.

Patrick Drouet, UNAT

Le Web induit une immédiateté et une efficacité. Est-ce compatible avec le temps de la réflexion sur les valeurs, sur le projet ? Ne sommes-nous pas face à la dichotomie suivante : le Web pour s'inscrire, le papier pour réfléchir.



les clients veulent à la fois être séparés et ensemble. Lorsqu'ils vivent une expérience, ils publient des photographies, des tweets ou envoient des SMS pour la partager.

Jean Mochon



Grégoire Mallet, VVF Villages

Nous avons des valeurs, nous menons une politique sociale, en proposant une réduction en fonction du quotient familial par exemple. Nous sommes confrontés à une double difficulté : notre implantation (80 % de nos villages sont hors littoral). Il a donc fallu trouver des activités attractives à la campagne. De même, en termes de communication, nous devons mettre en avant nos valeurs. Ainsi, nous avons une responsabilité en matière d'aménagement du territoire. Notre objectif vise à créer du lien entre les habitants des villes et ceux des zones plus rurales. Il est plus facile d'exposer de telles valeurs sur le papier. Nos bases de données clients ne comportent pas l'intégralité des adresses e-mail. Le papier nous permet d'exposer nos valeurs. Il convient toujours de nous poser la question de notre valeur complémentaire.

Les leviers de la pédagogie

Patrick Drouet, UNAT

Lionel Valion, l'OVLEJ vient de publier une étude sur le processus de décision dans le choix des familles lors du premier puis du second départ en colonie. Quels enseignements devons-nous tirer des résultats de cette étude ?

Lionel Vialon, UCPA

Le processus décisionnel est bien sûr marqué par une logique de l'offre, avec l'importance de la destination et des activités proposées. Il est aussi dicté par la demande ou les attentes, qui varient en fonction de la situation familiale. Si la variable économique joue bien sûr un rôle, il convient de citer également la dimension socioculturelle du rapport à la colonie. Concernant l'UCPA, le milieu familial influencera le choix d'une activité.

La prescription émane également des pairs au collège ou au lycée, comme l'a montré Dominique Pasquier dans son ouvrage « Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité ». Le jeune fera le choix du départ si ce dernier est valorisé auprès des gens qu'il fréquente physiquement ou virtuellement. Les adolescents ont une vraie force de prescription sur Twitter.

Enfin, les séjours de proximité et les classes de découverte jouent un rôle important. En effet, il ne va pas de soi de partager sa chambre et son intimité. Or le départ en classe avec des camarades et un enseignant connu permet de dédramatiser les problèmes pour montrer les bons côtés d'un séjour collectif. Ce constat s'avère d'autant plus vrai dans un contexte médiatique qui ne contribue pas à faire la promotion des colonies de vacances.

Patrick Drouet, UNAT

L'UCPA vient de mener une étude sur le départ des 16-25 ans. Même si elle n'est pas finalisée, pouvez-vous nous dire ce qu'expriment les jeunes de 16 à 25 ans aujourd'hui ?

Lionel Vialon, UCPA

La tranche des 16-25 ans constitue le public-cible de l'UCPA. Nous souhaitons comprendre leur rapport aux loisirs et aux vacances. Outre un questionnaire quantitatif auprès d'étudiants, nous avons également mené un travail plus qualitatif sous forme de tables rondes avec des jeunes fréquentant l'UCPA et différentes typologies de publics pour mettre en lumière les points communs et les différences. Les résultats montrent que le rapport à la mobilité est très lié à la situation sociale.

Par ailleurs, la destination joue un rôle dans le choix de partir. Les jeunes interrogés sont à la recherche d'un bon plan, de techniques pour réduire le coût du transport. Le premier départ en vacances

dans ces populations est un départ d'opportunité, lié à un bon plan concernant l'hébergement. Il existe des inégalités importantes à cet égard. Et lorsqu'ils sont interrogés sur les vacances idéales, ils citent tous le soleil, le repos et la fête, ce qui inclut l'alcool. Toutefois, certains sont capables dans le même temps de partir en séjour linguistique ou à l'aventure.

Les jeunes souhaitent un maximum de souplesse dans l'organisation du séjour. Toutefois, certains se sentent perdus face à l'autonomie. Par ailleurs, ils souhaitent faire des expériences qu'ils pourront valoriser. Et la valorisation implique une mise en scène, à travers des vidéos postées sur les réseaux sociaux. A cela s'ajoute le fait que les sports de glisse bénéficient d'une très bonne image. L'UCPA a d'ailleurs réalisé dix tutoriels sur les activités proposées, diffusés sur Youtube.

Il y a trois ans, nous avons interrogé des adolescents ayant déjà la compétence pour le départ en colonie. Pour certains, le vrai avantage de la colonie tient au fait qu'elle permet de tester autre chose. Les enjeux de sociabilité sont différents de ceux du collège ou du lycée. Sans la pression de la réussite scolaire, les jeunes peuvent, pour ainsi dire, « se lâcher » un peu plus.

Jean Mochon, Agence La Belle Idée

Concernant les tutoriels, il s'agit en effet de donner envie aux jeunes de partir. Dans le même ordre d'idée, le développement extraordinaire des cours en ligne (les MOOCs) l'illustre dans le domaine de l'enseignement. Ainsi, actuellement, une enseignante de Tours est suivie par 36 000 élèves sur son MOOC.

Lionel Vialon, UCPA

La communication très complexe dans le domaine des séjours de vacances pour mineurs. Elle doit à la fois donner envie aux plus sportifs et rassurer les jeunes qui s'imaginent que l'activité est trop risquée ou trop physique.

Par ailleurs, on attend de l'UCPA qu'elle tienne un discours de réassurance vis-à-vis des parents. A mon sens, il est avant tout indispensable de tenir un discours de la transparence, indiquant que le risque zéro n'existe pas sur certaines activités, même si les conditions de sécurité sont les meilleures possibles.

Patrick Drouet, UNAT

L'UCPA est le seul organisme revendiquant l'organisation de séjours mêlant des mineurs et des majeurs, avec l'offre dite « jeunes adultes », qui va jusqu'à 32 ans. Quelle en est la raison?

Lionel Vialon, UCPA

L'UCPA propose en effet des stages pour adultes. Pour autant, elle n'a aucune raison d'interdire à un jeune de 17 ans de faire ce stage. De manière très pragmatique, l'UCPA répond ainsi à une demande. Il s'agit de donner la possibilité à des jeunes de 16 ou 17 ans de découvrir les stages adultes. Par ailleurs, ces séjours constituent une modalité de vacances intéressante pour certains parents, en plus de la colonie ou du séjour entre jeunes seulement. En termes éducatifs, les deux axes de l'UCPA sont l'autonomie et la responsabilisation. Dans ce cadre, ces séjours jouent un rôle utile.

Le vrai enjeu de ce type de séjour est un enjeu de communication et d'engagement auprès des parents. Les jeunes y auront plus de liberté qu'au sein d'une colonie classique. Ces séjours fonctionnent d'autant mieux lorsque l'attrait pour l'activité sportive est fort. Nous constatons enfin qu'une synergie se crée entre les 16-17 ans et les 18, 20, 21 ans, ce qui dynamise les groupes.





Partie 3.
Partir en vacances :
échanges sur les pratiques

Les impacts de la mobilité sur les territoires

Luc GREFFIER

Maître de conférences en géographie sociale, IUT Bordeaux-Montaigne, UMR ADESS n°5183 du CNRS



Cette mobylette, de la marque Motobécane, apparaît à la fin de l'année 1959. Sa production continuera jusqu'au début de années 1990.

J'ai envie de partager avec vous la première question que je me suis posée : quand avais-je été mobile pour la première fois ? Je vous invite donc à faire le même chemin, à rechercher dans votre mémoire, la plus ancienne situation pour laquelle vous pourriez aujourd'hui dire que vous avez fait acte de mobilité. Dans quelles circonstances ? Et avec quels leviers ? Pour ma part, la réponse à cette question s'est incarnée tout de suite dans une image mentale : une « Bleue ». Cette mobylette, aussi lourde que lente, mais au combien populaire en particulier chez les jeunes et les ouvriers, m'a procuré d'intenses moments de plaisir lorsque je l'enfourchais pour rejoindre mes copains de l'époque.

Ces souvenirs de « bleue » illustrent en fait les deux types de mobilité que l'on a trop souvent tendance à dissocier alors qu'elles sont interdépendantes :

La mobilité spatiale qui se joue dans l'espace géographique. Elle concerne les pratiques et les recherches relatives à l'étude des « trajectoires spatiales », des déplacements. La bleue, à ce titre, m'a permis d'aller là où je le voulais, de m'affranchir relativement des distances, d'élargir mon champ des possibles, d'étendre mon espace de vie.

La mobilité sociale dont la bleue m'a ouvert de multiples perspectives. En l'enfourchant, j'ai quitté les statuts qui m'échoyaient dans l'enceinte familiale, les habits « d'élève » attendus dans l'enceinte scolaire, pour revêtir d'autres habits d'« aventurier ».

1. Mobilités spatiales

Etre mobile c'est, dans un premier temps, se déplacer, circuler. Dans un contexte sociétal où l'on nous dit que tout est mobilité, il n'est pas toujours évident de cerner cette mobilité et les rapports qu'elle entretient avec l'espace. Pour Hannah Arendt¹, la mobilité dans l'espace public est inhérente à la constitution du « monde commun de l'action ». Il rassemble ceux qui ont la capacité à effacer les distances qui les séparent afin de se rendre disponible pour l'action.

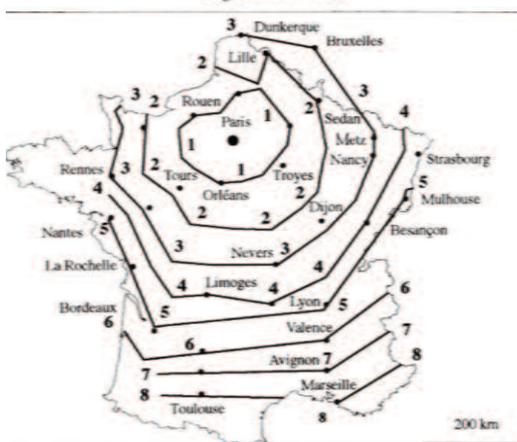
Ce processus d'effacement des distances est particulièrement impressionnant à observer lorsqu'on lui donne une perspective historique. Si nous étions en 1780, la représentation isochrone des temps montrerait la durée que nous aurions passée depuis nos lieux de résidence pour rejoindre ce colloque. Les durées exprimées sont en jours. Vous noterez qu'elles dépassent pour la plupart celles que nous connaissons aujourd'hui en heures.

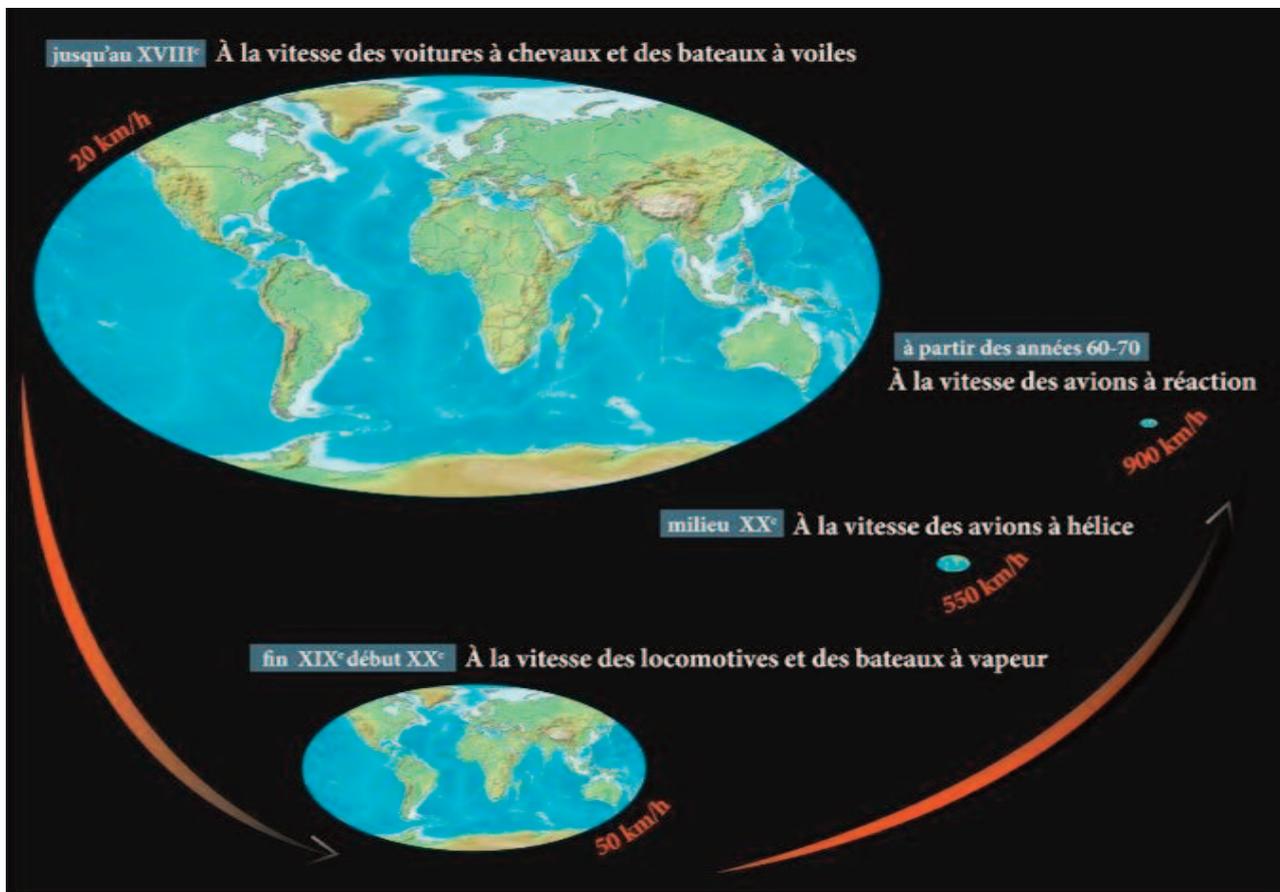
Si l'on rapporte à l'échelle planétaire l'évolution des modes et des vitesses de circulation, la contraction de notre planète apparaît comme évidente. Les durées des déplacements font que la surface de notre planète a été réduite de 50 fois en un peu plus de deux siècles avec l'évolution des modes de transports (autre que la marche à pied).

«L'action, en tant que distincte de la fabrication, n'est jamais possible dans l'isolement ; être isolé, c'est être privé de la faculté d'agir »

H. Arendt, La condition de l'homme moderne, trad. Georges Fradier, Pocket, Paris, 1994, p. 246

Temps de parcours en jours en 1780 au départ de Paris (lignes isochrones).





Si la Terre était gigantesque, à l'époque de la « lenteur homogène² », nous devons aujourd'hui appréhender la mobilité de façon multi-scalaire, c'est-à-dire en intégrant le paradigme de la « rapidité différenciée ». Il s'agit de mobiliser de façon distinctive des mobilités multiples où la vitesse varie de quelques kilomètres/heure à plusieurs centaines. Dans cette dernière configuration, la continuité (pas de ruptures liées aux temps d'attente, transit...) et le confort (les classes dans les transports en commun, le standing de la voiture...) des déplacements priment sur la vitesse.

Cette accentuation de notre potentiel de mobilité pourrait se qualifier de « fait social total³ ». Il est visible à différent titre puisqu'il a très fortement modifié notre vision au cours de l'histoire et a révolutionné nos déplacements.

² Expression utilisée par Jean OLLIVRO

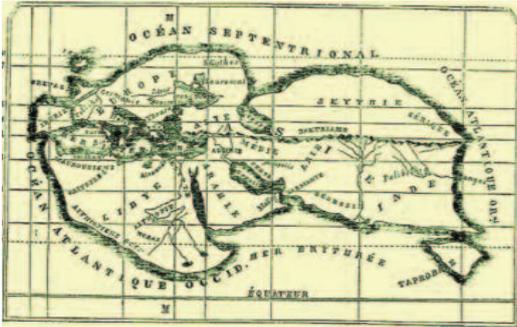
³ Expression utilisée par Marcel MAUSS

⁴ Cf. l'enquête : Suivi de la Demande Touristique (SDT) mémento du tourisme 2013, source DGCIS.

Selon l'Enquête Nationale des Transports et des Déplacements (ENTD)⁴, les Français ont parcouru en 2010 en moyenne 14 600 km pour l'ensemble de leurs déplacements, incluant les déplacements quotidiens, les week-ends et les vacances. 8700 km ont été réalisés localement. Ces mobilités locales correspondent à 99% du nombre des déplacements et 60% des distances parcourues. Ainsi, notre principale mobilité s'éprouve d'abord sur nos territoires du quotidien, dans cet espace circonscrit entre 0 et 80 km de notre domicile principal. Cette géographie démontre notre ancrage territorial.

Comment cela se traduit-il dans nos pratiques spatiales ? Nous pourrions en retenir quatre expressions :

- La multiplicité des mobilités géographiques régulières (déplacements pendulaires, vacances, courts séjours...) ou irrégulières (nécessités de la vie privée et professionnelles).



Vision du monde par Strabon, n des pères grecs de la géographie (64av. J.-C. à 25ap. J.-C.)

- L'allongement des déplacements pendulaires (domicile-travail) exacerbés par l'émergence de déplacements pendulaires de longue distance mais de temps court, à l'exemple « provinciliens⁵ » .
- Le temps passé dans ces mobilités : les Français consacrent en moyenne « 56 minutes par jour » à leurs déplacements (avec de grandes disparités en fonction de la taille des agglomérations où ils habitent ou travaillent)
- L'extrême différenciation sociale liée aux mobilités. En un seul déplacement concentré sur 9 ou 10 jours en moyenne , un vacancier qui fréquente des lieux à l'international, parcourt autant de kilomètres que la moyenne de l'ensemble des Français sur 1 an.

La notion de proximité devient polysémique. Le Pré-Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)⁶ relatif au « Tourisme et développement durable en France » publié le 29 octobre dernier, cite cette notion qui correspond :

- à l'usage de la marche à pied ou du vélo
- au tourisme international lorsqu'il s'agit de dire que les voyageurs concernés se déplacent pour les trois quarts environ vers des destinations de proximité. Aujourd'hui, environ 70 % des personnes qui font du tourisme en France sont des résidents et 25 % sont des Européens.



Ces échelles territoriales ont un rapport aussi différenciées que les cartes IGN des randonneurs au 25 millième avec les cartes continentales au 4 millionième.

Penser mobilité différenciée impose une nouvelle façon d'appréhender le territoire qui n'est plus seulement le contenant d'activités des personnes enracinées aux frontières fixes. Elle doit être considérée comme la résultante localisée d'un ensemble d'activités humaines, de flux, de réseaux qui se combinent en un assemblage spécifique et évolutif⁷.

On peut ainsi dire que le territoire touristique est aussi construit par un « tiers absent indifférencié ». Absent, si l'on considère le temps court d'un séjour au regard du temps long du territoire. Il est paradoxalement « toujours présent », tant le départ d'un visiteur est remplacé par l'arrivée d'un autre, et indifférencié car la singularité de chacun s'estompe face à l'unicité de « l'étranger »⁸ dans ce brassage permanent.

2. Mobilités sociales

Même si de nombreuses études, dont celle de Nathalie Chusseau et Joël Hellier⁹, montrent que la mobilité sociale régresse en France (2014), celle-ci s'inscrit dans notre patrimoine culturel et, de fait, il y a sur ce registre des pistes d'action à explorer. La mobilité sociale, qui est souvent réduite à la mobilité professionnelle, est en fait une notion complexe qui recouvre elle-même différents rapports à la mobilité.

2.1 La mobilité socio-identitaire

Elle part du principe que nous avons les uns et les autres une multiplicité d'identités sociales avec lesquelles nous composons en permanence et entre lesquelles nous sommes mobiles au quotidien. On peut citer les identités familiales, les identités amicales, les identités liée à des pratiques sociales et de loisirs (membre d'un syndicat, d'une association...) et les identités professionnelles.

⁵ Expression utilisée par Jean VIARD pour parler de ces voyageurs du quotidien qui choisissent d'installer leur domicile familial à une heure de TGV de Paris

⁶ CESE ; 29 octobre 2014, Tourisme et développement durable en France, projet d'avis présenté au nom de la section de l'Aménagement durable des territoires par Mme Christine DUPUIS, rapporteur.

⁷ CRESSWELL T. (2004), Place : a short introduction, Blakwell Publishing, Malden, MA.

⁸ Nouvelle figure philosophique énoncée en 1908 par le philosophe allemand Georg SIMMEL, c'est-à-dire celui qui aux yeux de l'autochtone est étrange ou différent, qui agrège en lui « l'unité de la distance et de la proximité ».

⁹ Nathalie Chusseau (Economiste, Université Lille-1, Chercheur associé à la Chaire Transitions démographiques, Transitions économiques) et Joël Hellier (Economiste, Université de Nantes et de Lille-1), Le Monde.fr du 12.06.2014.

Ces mobilités se traduisent dans la façon dont nous adaptons des comportements ou des postures dans l'image de soi que l'on donne... Au risque parfois d'être décalé, voire rejeté si l'on ne correspond pas à la norme sociale !

2.2 La mobilité socio-professionnelle

La mobilité professionnelle est devenue une quasi évidence dans la mesure où il est rare aujourd'hui de conserver la même activité professionnelle tout au long de sa vie. Si ce phénomène était jusqu'à présent perçue en France comme une adversité, il est à l'inverse fortement valorisé dans la culture nord-américaine, à l'exemple du roman à suspense de Joe R. Lansdale¹⁰.

Deux types de mobilités professionnelles peuvent être évoquées, selon que l'on se situe à une échelle individuelle ou familiale. On distingue ainsi :

- les mobilités intra-générationnelles qui se traduisent par des changements de CSP au cours de la vie de l'individu, de l'ordre « mobilités professionnelles ».
- les mobilités intergénérationnelles qui font référence aux changements de CSP entre enfants, parents parfois grands-parents, de l'ordre des « mobilités sociales ».

2.3 La mobilité socio-culturelle

La mobilité culturelle est celle du voyage dans laquelle nous passons du statut de résident à celui de visiteur. Elle renvoie à l'appréhension de l'altérité qui se construit à travers un univers culturel dans lequel chacun baigne et d'autres univers qui, lorsqu'on les découvre, surprennent, rebutent ou agréent. La mobilité culturelle permet de réinterroger notre identité, nos propres représentations et nos pratiques socio-culturelles.

Néanmoins, ces univers nouveaux peuvent parfois inquiéter, au point où nous faisons tout pour les effacer. Le *all inclusive* peut être considéré comme une façon de nous enfermer dans un univers qui régénère nos repères habituels tout en étant déconnecté de son environnement d'un point de vue anthropologique, sociologique, météorologique... L'exemple de Dubaï est frappant, on parle de « bunkérisation » des vacances. Au risque d'une surchauffe thermique l'été, les vacanciers vivent dans des espaces fermés, climatisés et dédiés à la consommation. Une autre façon de retrouver ses repères consiste à reproduire en vacances ce que l'on fait plus ou moins régulièrement chez soi. La pratique du shopping dans des centres commerciaux standardisés devient un point d'accroche rassurant.

L'universalité de la condition humaine est interrogée par la distinction culturelle qui met en avant des singularités sociales, spatiales et culturelles. Elle laisse entendre que l'autre est à la fois même et différent et deviendrait la source de véritables apprentissages de l'altérité. Pour appréhender la mobilité culturelle et déconstruire les stéréotypes, Michel Sauquet¹¹ a modélisé en 2011 quatre grandes familles :

- celle des visions culturelles du monde (rapport au sacré, à la tradition, à l'histoire, rapport à l'espace et au temps, rapport à la vie et à la mort)
- celle de l'identité et les relations humaines (rapport entre l'individuel et le collectif, statut des femmes et des jeunes, rapport au conflit...)

¹⁰ Auteur culte régulièrement primé aux Etats-Unis, né en 1951 au Texas. Conformément à la tradition américaine, il a effectué de nombreux métiers (charpentier, plombier, fermier, etc.) avant de se consacrer pleinement à l'écriture.

¹¹ Michel SAUQUET a établi 33 questions réparties en 4 familles pour aborder l'interculturel, grille d'identification des variables socio-culturelles susceptibles d'expliquer les manières d'être et d'agir de l'autre.

- celle concernant la linguistique et la communication (influence de la langue, traduction...)
- celle relative au travail, à l'argent, à l'autorité et au savoir (gestion du temps, rapport au risque, conception de la richesse et de la pauvreté...)

Les mobilités sociales (socio-identitaires, socio-professionnelles et socio-culturelles) sont en prise directe avec des mobilités spatiales, ce qui laisse à penser que « la mobilité prend alors tout son sens au regard de sa dimension socio-spatiale ». Il faut penser la mobilité dans la relation qu'une personne ou qu'un groupe de personnes, entretient de façon concomitante avec l'espace physique et avec l'espace social, d'un point de vue des pratiques ou des représentations qui y sont associées.

La dimension socio-spatiale de la mobilité a été popularisée en France dès 1976 par la notion de l'*espace vécu*. Il s'agit de l'ensemble des parcours et des réseaux quotidiens liés au travail, mais aussi aux relations sociales familiales ou amicales, à la consommation, aux loisirs et aux vacances. L'espace vécu permet d'appréhender de façon concrète et sensible le monde même si les échelles varient



fortement d'un individu à l'autre. Pour André Fremont¹², l'échelle régionale, au sens administratif du terme, incarne la limite entre l'espace connu et banalisé, plus ou moins régulièrement parcouru, et l'espace méconnu du monde qui reste à découvrir.

Pour résumer, on pourrait représenter la notion de mobilité comme une combinaison subtile qui se situe au cœur de la triangulation entre trois instances :

- le temps : selon sa disponibilité et notre capacité relative à le maîtriser
- l'espace : selon les niveaux d'accessibilité que nous pouvons envisager
- les ressources (culturelles, économiques, sociales...) : selon nos capacités à les mobiliser

Parmi les ressources, celles du virtuel et de l'internet ont pris une place prépondérante.

L'exemple LiveSkipper, le jeu officiel de « la Route du Rhum – Destination Guadeloupe » montre que plus de 50 000 skippers virtuels se sont inscrits. Ils ont affronté les vrais skippers engagés dans la course. A noter que le gagnant virtuel est arrivé trois heures avant la bien réelle performance de Loïc Peyron et, pour ce faire, il a dû vraisemblablement passer quasiment autant de temps sur la toile que son adversaire dans ses voiles...

Même si le virtuel rejoint parfois le réel, les mobilités virtuelles ne remplacent pas les mobilités matérielles. Elles enrichissent notre façon d'*habiter*¹³, c'est-à-dire notre façon d'être au monde comme une activité constitutive de l'être humain. A cet effet, la représentation des connections à Facebook dessine une carte du monde improbable.



¹² André FREMONT dans son ouvrage intitulé « La région, espace vécu » (1976).

¹³ Notion explorée notamment par la philosophie HEIDEGGER

3. Mobilités immobiles et immobilités mobiles ?

3.1. La Mobilité, un fait avéré ou un potentiel d'action ?

La mobilité, qui implique un déplacement physique, social ou virtuel, est finalement une situation de passage à l'acte, portée par un ensemble de ressources et d'intentions.

Etre mobile signifie être capable d'activer ces *potentiels de mobilités*, ce que Vincent Kaufmann¹⁴ nomme *Motilité*. Ce néologisme permet de distinguer le fait avéré du déplacement de la propension à se mouvoir dans l'espace géographique, économique et social, La motilité est dépendante de trois domaines susceptibles de produire le *capital motilitaire* :

- le champ des possibles lié aux contraintes d'accès à la mobilité dont la disponibilité et le coût des moyens de transport
- la compétence des individus liée aux capacités physiques à se déplacer, à la connaissance des règles régissant ces déplacements et à la capacité à planifier et à synchroniser les activités
- l'appropriation de ces règles et les intentions des individus

Imaginons dans un premier temps, un voyage qui serait le plus long possible en termes kilomètres. Il faudrait alors chercher la destination à l'antipode de Paris. Il s'agit d'une île en plein cœur de l'océan Pacifique, appartenant à la Nouvelle-Zélande, et dont l'aéroport international le plus proche est Christchurch. Partir avec la compagnie aérienne Emirates coûtera un peu moins de 1500 euros¹⁵ pour 25 heures de voyage et 15 heures de transit à Abou Dhabi et Sydney. Pour arriver vraiment à destination, il faudra parcourir les 1000 derniers kilomètres et débarquer sur une île déserte où se trouve un refuge nommé le *Dépôt des naufragés*.

Si la simple évocation de ce périple, hors contraintes économiques, donne envie à l'un d'entre vous d'être du voyage, c'est que vous possédez une forte motilité. Ce n'est pas pour autant que vous avez expérimenté ce lieu mais le rêve de *L'île du jour d'avant*¹⁶ vous habite certainement.

A l'opposé, prenons l'exemple de l'*Androlux*, un androïde lumineux tel qu'on pourrait l'imaginer dans un film de Georges Lucas. Le rapport n'est pas tant dans l'objet que dans l'usage qui en est fait. L'*Androlux* a été créé à Pessac (Gironde) dans le cadre d'un festival d'art contemporain intitulé «La Nuit défendue». Il se déroule dans un parc public, le domaine de Camponac, pas ou très peu fréquenté par les habitants du quartier limitrophe classé « prioritaire ». L'*Androlux* a eu pour mission d'attiser la curiosité des habitants de ce quartier, de les rassembler autour de lui, et de les faire cheminer vers le lieu du festival qu'ils ne considéraient pas « fait pour eux ». Accompagnés dans leur déplacement, ils se sont rendus compte que cet espace leur était accessible.

S'il y a quelques secondes nous étions prêts à partir l'autre bout du monde, d'autres éprouvent des difficultés à parcourir quelques centaines de mètres. Ainsi, le capital motilitaire s'enrichit dès le « premier départ » pour chaque voyageur.

“

Etudions l'invisibilité, le nomadisme psychique, travaillons avec le web – qui sait ce que nous atteindrons ?

Hakim Bey, écrivain politique et poète

”



¹⁴ KAUFMANN V., BERGMAN M.M. et JOYE D. (2004), Motility : mobility as Capital », International Journal of Urban and Regional Research, vol. 28, n°4, p.745-756.

¹⁵ En classe économique, 4000 euros en classe affaire et 6000 en première.

¹⁶ Titre du roman historique d'Umberto ECCO



“

Economisez de l'argent, détendez-vous près de la maison cet été !

Brent Brutt, comédien

”



“

Une éloge de la lenteur, et si vous ralentissiez ?

Carl Honoré, écrivain

”

3.2. Faut-il être mobile pour être mobile ?

Mobilité immobile (Staycation)

Le néologisme *staycation* ou *vacances à la maison* aurait été inventé par le comédien canadien Brent Butt dans sa sitcom *Corner Gas*¹⁷. L'idée revendiquée est d'être en vacances tout en restant chez soi afin de profiter au maximum du temps vacanciers tout en réduisant les dépenses liées au déplacement. Ainsi être en vacances serait plus un changement d'état d'esprit, qu'un changement géographique. Dormir dans une tente ou un hamac installé dans son jardin ou installer un bivouac sous la table du salon sont autant de situations nouvelles à éprouver.

A Bordeaux, la Communauté Urbaine a financé un projet de « Refuges Péri-urbains » porté par un collectif associatif. Six équipements ont été installés dans des parcs et jardins publics, accessibles à tous pour une nuit gratuite sur réservation. Le concept du projet était de permettre à ceux qui ne partent pas, de passer une soirée dépaysante à quelques kilomètres de chez eux. Au final, ce sont des personnes déjà acculturées aux vacances qui fréquentent ce refuge. Ils disposent d'un capital mobilitaire suffisant pour apprécier l'originalité de la situation sans hésiter sur la question : « pourquoi aller dormir à côté de chez moi, dans un hébergement rustre, peu confortable (au sens où il n'y a ni eau, ni électricité), au risque de rencontres incertaines, alors que je pourrais aussi bien profiter du confort rassurant et protecteur de mon domicile ? »

Mobilité lente (Slow travel)

Le *Slow Travel* définit une manière alternative de voyager basée sur la simple idée de prendre le temps de la découverte. Cette forme de tourisme privilégie les modes de transports actifs (la marche à pied, le vélo...), les modes de transport utilisant l'énergie animale (calèche, ânes bâtés...) ou encore les modes de transport à faible empreinte carbone (trains, bateaux, péniches...). Cette approche du *slow* s'appuie sur un courant d'opinion qui met en question le culte de la vitesse et réaffirme les vertus de la lenteur. Il ne s'agit pas de tout faire au ralenti, mais plutôt de considérer que notre qualité de vie passe par un meilleur équilibre entre rapidité et lenteur.

Le magazine trimestriel *Carnets d'Aventures*¹⁸ a consacré un dossier de voyages à petit budget intitulé « Tout près, si loin : la descente de la Leyre ». Un couple raconte comment durant huit jours ils ont descendu la Leyre¹⁹ : « probablement la manière la plus simple et élégante de voyager avec un petit budget. Partir à la découverte des espaces naturels qui s'étendent à quelques dizaines de kilomètres autour de chez nous, mais en résistant à la tentation évidente de rentrer à la maison tous les soirs ». Encore une fois, ces voyageurs ont déjà parcouru le monde, expérimenté leur activité « en terre inconnue » pour apprécier de vivre in-situ des expériences déjà éprouvées ailleurs.

3.3 La mobilité dépassée : éloge de l'immobilité ou le risque de la sédentarité ?

L'histoire de l'humanité tend à opposer le nomadisme à la sédentarité. Il y a 11 000 ans, au début du néolithique, le modèle du sédentaire s'est peu à peu imposé et continue de

¹⁷ Episode « MailRV pour Rereational Vehicle, véhicule de loisirs. fraud » qui a été diffusée le 24 octobre 2005

¹⁸ Carnets d'Aventures : le voyage nature, n°37 des mois de sept., oct. & nov. 2014, pp.36-43.

¹⁹ Petit fleuve côtier qui coule entre Landes et Gironde

dominer le monde tout en reléguant le nomade dans les interstices de la société. Les camping-caristes permanents, ces *Full-time RVers*²⁰ étudiés par Célia Forget²¹, qui sillonnent les immensités du continent nord-américain sont une des rares figures positives du néo-nomadisme. La mobilité perpétuelle devient pour eux un mode de vie et non plus une simple étape.

Néanmoins, nous parlerons ici de la mobilité sporadique des sédentaires. Si, jusqu'alors, les pratiques vacancières étaient valorisées, il s'exerce une remise en question depuis quelques années par la baisse régulière des taux de départ. Certains revendiquent la proximité, voire l'immobilité face à la crise économique, aux dépenses liées aux transports, à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre... Sylvain Caucheteux, Directeur marketing et commercial de Belambra Clubs, annonçait le 4 juillet 2014 sur France Inter dans l'émission « le Téléphone sonne » : « Partir loin, à l'étranger en vacances, c'est un peu has been ».

Dans cette même émission, Claudie Buisson, Haut fonctionnaire au ministère de l'Économie et des Finances, note, à l'issue du rapport présenté en novembre 2013, que le coût des vacances a augmenté plus vite que le pouvoir d'achat, notamment celui du transports (environ 30% du budget vacances)²². Elle conclut de ces constats : « Il faut envisager peut-être des destinations de vacances moins lointaines ». On aurait pu, à l'opposé, envisager d'augmenter le pouvoir d'achat des vacanciers, mais cette hypothèse n'a pas été évoquée.

De plus, Claudie Buisson propose une solution radicale pour renverser la baisse des taux de départ en vacances, qui consisterait à changer la définition même des vacances : « Si l'on définit les vacances selon l'OMT (4 nuits minimum en dehors de son domicile), il y a 46% de personnes qui ne partent pas, si au contraire on a une définition plus contemporaine des vacances (partir un week-end / partir une ou deux nuitées en dehors de chez soi) alors on n'a plus que 35% des Français qui ne partent jamais ». Quand la statistique et la technocratie prennent le pas sur la réalité socioculturelle, on mesure l'écart entre le discours officiel endoctrinant, et les réalités et représentations sociales des vacanciers. Ce n'est pas en redéfinissant ce qu'est le départ que l'on va apporter des réponses aux désirs de départ.

Pour commencer le voyage...

Si la mobilité constitue sans contestation l'élément majeur des relations sociales contemporaines, elle s'articule dans une sorte de cheminement réversible de « l'Ici à l'Ailleurs ». J'illustrerais ma conclusion par la métaphore paradoxale du timbre poste. C'est lorsqu'on le colle qu'il génère de la mobilité. Sédentarité et mobilité ne s'opposent pas : la sédentarité est le support de la mobilité et la mobilité présuppose la sédentarité. A ceux qui diraient que la mobilité « c'est le train et non la gare », je répondrais, avec Salvador Dali, que la gare où qu'elle soit, reste le début du voyage, le lieu sans lequel rien ne peut commencer ni se terminer.

“

Le monde est un livre et ceux qui ne voyagent pas n'en lisent qu'une page

Saint-Augustin (354-430)

”



²⁰ RV pour Rereational Vehicle, véhicule de loisirs.

²¹ Célia FORGET, (2007) Le full-time RVing : une nouvelle approche de la culture de la mobilité en Amérique du Nord, Thèse de doctorat, universités de Laval & de Aix-Marseille. Vivre sur la route : les nouveaux nomades nord-américains, Éditions Liber, Collection : Carrefours anthropologiques, Montréal, Québec, 2012.

²² On pourrait opposer à cette assertion que le prix d'un billet d'avion Paris-Katmandou qui coûtait 5000 francs en 1985 (soit 1395 euros en monnaie constante) peut être acquis aujourd'hui à partir de 450 à 500 euros. Cela représente sur trente ans, une baisse de 64 à 68%.

Destination étrangère : la mobilité des jeunes Belges

Benoît CESAR
Secrétaire général
Les Gîtes d'Étapes du Centre Belge
du Tourisme des Jeunes (CBTJ)

J'ai souhaité faire, ici, une présentation en plusieurs temps : dans un premier temps, je vous expliquerai ce que sont les Gîtes d'étapes, dans un deuxième temps, je présenterai le cadre réglementaire dans lequel nous devons agir et dans lequel les séjours s'organisent en Belgique francophone. Et dans un troisième temps, je vous parlerai du contexte social et sociétal qui nous affecte.

Le projet associatif des Gîtes d'étapes du CBTJ :

Les Gîtes d'étapes sont une association qui a, maintenant, près de 80 ans. Elle a été créée pour des jeunes dans une perspective d'éducation, qui est encore plus affirmée au jour d'aujourd'hui. Nous sommes un réseau d'une trentaine de centres implantés dans le Sud de la Belgique et au Nord de la France. Ce sont des structures très hétérogènes qui proposent de 16 lits à 200 lits. On touche environ 80 000 personnes par an, tout type de public : un public familial, des colos, des organisations et des mouvements de jeunesse, des classes de découvertes. On a également une hétérogénéité de services : hébergement en autonomie (bâtiment en location pour des groupes par exemple) jusqu'à des services complets d'organisation de séjours (organisation d'activités, encadrement des enfants, organisation des visites à l'extérieur des centres,...). On essaye vraiment de répondre aux besoins des groupes et des personnes.

En termes de posture éducative, les deux concepts sur lesquels nous avons essayé de travailler pour l'instant sont la question du dépaysement et celle de la décentration. La décentration est l'idée que l'enfant ou le jeune qui arrive chez nous va sortir de son contexte habituel et va donc adopter de lui-même une posture différente.

Au niveau du cadre institutionnel belge :

La Belgique est un Etat fédéral constitué de différents niveaux de pouvoir. Je vais essayer de faire un comparatif entre les différents niveaux de pouvoir belge et ceux français.

En Belgique, nous avons l'Etat fédéral, puis les Régions, les communautés qui sont davantage tournées vers la personne, l'individu (une personne qui déménage d'une région à une autre, restera attachée à la même communauté), les provinces, les communes et nous avons aussi la commission communautaire francophone et celle flamande.

Au niveau de notre activité, nous sommes surtout en contact avec deux niveaux de pouvoir en particulier : avec les régions pour ce qui est du tourisme, et avec les communautés qui ont des compétences en matière d'éducation et d'organisation de jeunesse. Ce concept d'organisation de jeunesse se rapproche de celui d'éducation populaire en France.

Au niveau des compétences liés au tourisme social des jeunes, il y a énormément de niveaux de pouvoir différents, ce qui fait qu'une même compétence peut être exercée par différents niveaux de pouvoir. Exemple : le tourisme dépend essentiellement des régions mais les provinces ont aussi un certain nombre d'actions dans ce secteur, donc une activité touristique peut dépendre de la même manière de la région et de la province. Cette multitude d'interlocuteurs complexifie notre travail mais c'est aussi un avantage pour un acteur associatif indépendant comme nous, car nous pouvons choisir vers quel interlocuteur nous tourner en fonction du projet. Nous choisirons celui qui sera le plus à l'écoute de nos problématiques et le plus sensible à notre manière de faire.

En matière d'organisation de séjours, nous avons une liberté quasi, que ce soit pour nous, organisateurs, ou au niveau des parents. N'importe qui peut organiser un séjour pour des jeunes ou des enfants à partir du moment où un certain nombre de règles de responsabilité civile sont respectées et qu'il n'y a pas d'activités considérées à risque (comme l'escalade). Les parents n'ont aucune contrainte dans le choix d'un opérateur ou d'un autre. Ceci étant dit, nous avons un certain nombre de normes partielles et facultatives. Le système est plutôt pensé sur un mode d'agrégations et de reconnaissances. Nous avons un certain nombre de dispositifs de reconnaissance par l'Office de la naissance et de l'enfance qui édicte des règles d'encadrement, des normes pour la durée de séjour, pour le processus de formation (BACV en Belgique - brevet d'animateur de centre de vacances qui correspond à votre BAFA) pour la partie francophone du pays. Ces normes partielles et facultatives conduisent aussi à une reconnaissance officielle, à un système de subsidiation et de déductibilité fiscale qui permettent aux parents, qui sont libres de choisir l'opérateur de leur choix, d'avoir une bonne visibilité et une bonne connaissance des organismes reconnus. Le choix s'opère donc généralement, voire quasi exclusivement, vers ces opérateurs reconnus et agréés.

Question de la salle : Les subsides vont à l'organisation qui a mis en place une démarche de formation, d'application des normes, ou aux parents qui envoient leurs enfants en séjour ?

Benoît César : Comme en Belgique, tout est compliqué, tout est possible. On a des subsides à la formation aux animateurs et pour l'organisation du séjour. Tandis que, par le système de déductibilité fiscale, le parent qui paye 150 euros pour une activité peut le déduire fiscalement et avoir une réduction de 35 euros sur ses frais.

Le contexte social et sociétal belge :

En comparaison avec le système français en matière d'organisation de séjour, il n'existe pas de système de comité d'entreprise en Belgique. Nous avons des collectivités locales parfois très actives dans l'organisation de séjours et dans la construction d'offres avec des organismes extérieurs mais les CE n'existent pas.

Par ailleurs, il y a un poids énorme des mouvements de jeunesse et des mouvements mutualistes dans l'organisation de séjours en Belgique. 25% des jeunes Belges partent chaque année en séjour avec l'un de ces mouvements.

Les mouvements de jeunesse sont très développés en Belgique. A l'origine, ils se sont issus de ce qu'on appelle le « Pilier chrétien », puis ils s'en sont détachés au cours de l'histoire. En Belgique, la société est structurée autour d'un système "de piliers" qui se compose du monde socialiste, du monde chrétien et du monde libéral. Quantité d'associations et d'institutions se sont créées dans ces mouvances-là. Il y a aussi un système politique qui favorise l'émergence de ce type de structures. Nous avons un système électoral proportionnel et un système de concertation sociale extrêmement poussé avec un taux de syndicalisation qui frôle les 90-95% des travailleurs. Nous présentons une structure de fonctionnement du corps social qui est radicalement différent du système français. Les mouvements de jeunesse trouvent leur appui dans ce contexte. Leur spécificité étant de mener une action fortement ancrée dans la dimension de bénévolat et de volontariat.

Autres éléments du contexte social : nous sommes confrontés à un raccourcissement de la durée des séjours. Les questions financières, la problématique du coût pour les familles, n'explique que partiellement ce constat en Belgique. En dehors d'un public particulièrement précarisé qui n'a pas accès aux séjours, le prix affecte relativement peu l'activité au jour d'aujourd'hui. Ces tendances à la réduction du nombre de séjours auxquelles nous sommes confrontés en Belgique sont davantage liées à d'autres facteurs, et notamment à une croissance conséquente des normes de sécurité, d'hygiène, d'encadrement et de normes relatives aux structures qui impactent le coût des séjours organisés de manière non négligeable.

Je voulais pointer quelques éléments en matière de tourisme social de manière plus globale : il y a quelques années, la Belgique comptait un grand nombre d'acteurs de tourisme social, et plus particulièrement de tourisme social d'adultes. La faillite de DEXIA en 2011 a impacté une grande partie de ce mouvement associatif et a donc entraîné une réduction de l'offre de tourisme social suite à des problèmes financiers.

Au niveau de la mixité des offres, dans les centres d'hébergement, on voit aussi que ceux qui tiennent le mieux la route sont ceux qui ont une activité diversifiée en termes d'offres et de publics. J'ai un exemple précis d'un centre assez conséquent, uniquement consacré aux activités de colonies de vacances par des mouvements mutualistes, qui a dû fermer à cause de cette spécialisation trop conséquente.

En matière de pratiques touristiques, quelques éléments sont à relever : je pense que c'est un constat qui vaut aussi en France, l'augmentation des attentes de confort du public impacte les investissements et le coût pour les structures. On constate également une augmentation du nombre de départs, mais elle ne signifie pas forcément une augmentation du nombre de personnes qui partent.

Au niveau des familles, j'ai récemment lu une étude sur l'absentéisme scolaire qui, en dehors des questions de décrochage scolaire et de maladies, est lié quasi-exclusivement aux départs en vacances, et spécifiquement pour les parents qui décident de partir à la dernière minute. Concernant les centres de loisirs ou accueils de loisir sans

hébergement, nous les appelons en Belgique, des "plaines". Il n'y a pas de différenciation entre les mini-séjours et le concept de colonie. En Belgique, nous n'avons pas vraiment un concept de colonies comme vous le connaissez. Nous avons une très forte activité de type mini-séjour : ce sont généralement des séjours organisés sur 7 jours, sauf pour des départs à l'étranger qui constituent cependant une faible part des séjours organisés. La tendance globale, ces dernières années, est un transfert depuis les séjours vers du centre de loisirs, la préoccupation principale des parents étant d'occuper leur enfant pendant les vacances. Un de nos partenaires a réalisé une étude sur les motivations du choix entre plaine/centre de loisirs et mini-séjours/colos. La motivation principale qui conduit les parents à inscrire leur enfant à une activité colo est le fait de trouver une plus-value, une dimension pédagogique plus forte dans les séjours, tandis que les plaines/ASLH ne font, pour la plupart, que de l'occupationnel pur. Pour un organisateur de séjour, il est donc aisé d'amener quelque chose de plus lourd en termes d'apports pédagogiques. Au niveau du départ des jeunes, on a aussi un léger transfert vers des destinations soleil : la France, l'Espagne, la Croatie, les pays du Maghreb par exemple.

Je voudrais terminer sur deux ou trois éléments qui ont pu être soulignés au cours de la journée d'hier et faire le lien avec la Belgique. Nous constatons de plus en plus la mise en place d'un processus de dualisation économique avec des personnes, de plus en plus nombreuses, qui n'ont plus accès à rien. C'est aussi lié à une dualisation culturelle de plus en plus marquée avec, d'un côté, des gens qui sont déjà partis à de multiples reprises, et d'autres qui restent chez eux, dans leur quartier.

Nous sommes également de plus en plus confrontés à une phobie sécuritaire. Je donnerai l'exemple d'un fait qui s'est déroulé il y a un mois. Nous gérons un centre à Bruxelles qui accueille des classes de province pour une visite de la ville. Il y a eu, un jour, un reportage sur une menace terroriste à Bruxelles et à Paris. Dans la semaine qui suivait, une école nous contactait pour annuler son séjour car il y avait une menace terroriste à Bruxelles. C'est quelque chose qui est assez extrême.

Echanges avec la salle

Question : S'il n'y a pas de CE en Belgique, comment est-ce que les parents inscrivent leur enfant ? Y a-t-il des intermédiaires pour l'inscription en Belgique ?

Benoît César : Les parents sont libres de faire le choix qu'ils veulent. Ils ne se basent pas sur une offre prédéfinie. Des organismes proposent une offre-catalogue mais ils sont leurs propres organisateurs. Il n'y a pas d'intermédiaires pour les inscriptions. De la même manière, les collectivités locales organisent elles-mêmes des séjours ou choisissent en amont de travailler avec tel ou tel opérateur sur une offre de telle ou telle nature, puis proposent leur offre directement aux parents. Il y a dans certains cas de figure, un mécanisme similaire : on a un très gros organisme de plaine et de séjours qui travaille de longue date avec de très grosses entreprises et propose aux salariés un départ de leurs enfants en car depuis le siège

des entreprises et un retour le soir. Mais c'est marginal, c'est exceptionnel.

Question : Si les prescripteurs, les CE n'existent pas, est-ce qu'il y a d'autres financeurs, d'autres sources de financement (comme l'ANCV, la CAF en France) pour favoriser une aide au départ ?

Benoît César : Il y a une multiplicité de systèmes de financement. Au CBTJ, nous avons le soutien des pouvoirs publics car c'est un centre d'hébergement et une source d'emplois dans le secteur associatif, nous avons des financements pour mettre en place des projets pédagogiques. Ce sont des financements antérieurs aux séjours. Et puis, le fait de disposer d'une reconnaissance en tant que centre de vacances agréé avec des animateurs agréés donne droit à un certain nombre de subsides qui viennent généralement en déduction du prix. Une fois le prix donné aux parents, ils n'ont que très rarement la possibilité de faire appel à un organisme qui participera financièrement.

Question : Concernant les valeurs véhiculées, est-ce que l'on retrouve des textes de loi comme en France, sur les projets éducatifs ?

Benoît César : Ça dépend du cadre dans lequel on s'inscrit. Nous, on a une reconnaissance comme étant une organisation de jeunesse, on doit donc appliquer un décret qui édicte des règles, des conditions, par rapport à des dimensions éducatives et plus particulièrement de formation aux titulaires, responsables, actifs. On doit établir un plan quadriennal pour démontrer la manière dont on va pouvoir répondre à cet objectif défini dans le décret. C'est le même type de démarche pour l'organisation de centres de vacances. En tant qu'association, nous avons par ailleurs des statuts, un document qui établit nos finalités de mission et nos projets pédagogiques, même si ce sont des documents internes qui n'ont aucune obligation légale. Un opérateur français qui voudrait organiser un séjour en Belgique n'a aucune obligation de prouver qu'il a un projet pédagogique. Il peut venir proposer son offre et les parents vont y répondre ou non. La difficulté, du fait des mécanismes de reconnaissance et d'agrégation, viendra plutôt du différentiel au niveau du prix qui pourra affecter la mise en concurrence, mais il n'y a aucune obligation légale ou norme à respecter.

Question : Est-ce que, comme en France, il y a, à la fois, le secteur associatif et le secteur marchand sur les séjours et activités enfants et jeunes (non résidentiel et/ou colos) ?

Benoît César : En Belgique, la majeure partie des opérateurs sont des organismes associatifs reconnus. On a un certain nombre d'opérateurs associatifs non reconnus. Et une très faible proportion d'opérateurs privés que l'on retrouve sur des séjours comme les séjours linguistiques, ce sont d'ailleurs quasi-exclusivement des opérateurs privés pour ce type de séjours.

Pour les jeunes, on a des chantiers internationaux, organisés surtout par des organismes associatifs. On a assez peu d'opérateurs qui ciblent spécifiquement les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Sur la question de l'hébergement, en Wallonie, les lieux touristiques sont de faible attractivité donc il n'y a pas

d'opérateurs qui viendraient concurrencer les organismes associatifs. A Bruxelles, en revanche, on a 5 structures type Auberges de jeunesse. L'année dernière, deux autres structures (de 2000 et 2500 lits) sont venues s'installer donc il y a eu de la concurrence mais ce ne sont pas des opérateurs qui se positionnent sur les mêmes publics que nous.

Question : Vous avez dit que la partie financière n'était pas une motivation au départ. Quelles sont les motivations dans ce cas ? Quels sont les freins ?

Benoît César : Par rapport au transfert vers l'activité de plaine, la demande principale est de l'occupation. Ce n'est pas une activité spécifique. Ce n'est pas parce que c'est trop cher qu'ils ne partent pas en séjour, c'est parce qu'ils se satisfont des offres proposées près de chez eux. L'objectif des parents est de répondre à une demande de base : occuper les enfants pendant les vacances. Or ils trouvent des offres près des chez eux, bon marché, qui satisfont cette demande. La dimension financière est un facteur, certes, mais si un parent trouve un séjour résidentiel qui correspond aux centres d'intérêt de son enfant, il sautera le pas. Ce n'est pas la barrière qui fera pencher la balance dans le choix des parents.

Question : Un écolier belge a combien de semaines ou de mois de vacances par an ?

Benoît César : Je crois que c'est assez similaire à la France : il y a les deux mois d'été (juillet, août), deux semaines à Noël, deux semaines à Pâques, une semaine à la Toussaint et une semaine au carnaval. Pour les parents, le minimum est de 20 jours de congés. Il y a des structures qui peuvent en donner 40 à leurs employés. Et puis les enseignants ont les mêmes vacances que les enfants.

Question : Avez-vous une idée du coût moyen d'une semaine de colos ou équivalent en Belgique pour des parents ? En France, c'est environ 600 euros la semaine. Ça peut jouer sur la question de la motivation des parents par rapport au prix, si vous avez des prix moyens plus bas qu'en France.

Benoît César : Pour une semaine de séjour, soit 7 jours et 6 nuits, c'est environ 280 euros.

Je suis sûr que pour certaines catégories de la population le prix joue un rôle en effet, mais, par rapport au volume global d'activité en Belgique francophone, ce n'est pas le facteur déterminant qui explique que depuis 10 ans, il y ait un transfert du séjour résidentiel vers les plaines.

Question : Concernant le statut des animateurs, en France il y a un projet de volontariat depuis quelques années. En Belgique, quel est leur statut ? Est-ce qu'ils sont indemnisés ? Si oui, sous quelle forme ?

Benoît César : En étant un peu caricatural, il y a deux possibilités : soit ce sont des travailleurs, soit ce sont des bénévoles. Dans les deux cas de figure, il y a des dispositifs différents.

En tant que travailleurs, si ce sont des étudiants, il y a un système de réglementation spécifique au travail des étudiants en termes de contrainte en nombre d'heures ou de jours de

travail sur l'année. Ça peut être aussi des contractuels classiques.

Pour les bénévoles, il y a deux situations possibles : soit ce sont des bénévoles "purs", avec aucune rémunération, soit ce sont des volontaires avec un défraiement de 32 euros par jour maximum et de 2300 euros par an. Un certain nombre d'opérateurs d'organisation de séjours, dont nous faisons partie pour certains séjours, utilisent ce système-là pour défrayer leurs animateurs.

Quand je parlais tout à l'heure de l'organisation de séjours, je pointais le poids des mouvements de jeunesse et des mouvements mutualistes. Typiquement, dans les mouvements de jeunesse, il n'y a aucun défraiement. En Belgique francophone, les mouvements de jeunesse représentent 15% des départs d'enfants et comptent 20 000 à 25 000 animateurs qui sont tous des animateurs bénévoles.

Le problème ne se pose pas de la même manière par rapport à la France. En Belgique, le statut de volontaire s'applique aussi bien aux animateurs de centres de vacances qu'aux volontaires de la Croix rouge ou à des encadrants sportifs. C'est un statut qui vaut pour tous les volontaires, quels qu'ils soient.

Question : Une personne qui ne travaille pas en Belgique a-t-elle une rétribution de la part de l'Etat ? En France, quelqu'un qui ne travaille pas a le droit à un revenu faible, qui ne lui permet pas de vivre.

Benoît César : On a un système de sécurité sociale qui est assez poussé et qui se maintient jusqu'à présent même s'il connaît quelques difficultés. Pour les personnes qui ne travaillent pas, il y a un système d'allocations de chômage assez avantageux par rapport à d'autres systèmes européens. Mais je ne pense pas que ce soit quelque chose qui joue dans la place du bénévolat et du volontariat en Belgique.

Question : Quand j'étais venu vous voir à l'AG à Bruxelles, j'avais été impressionné par l'importance de l'inclusion de la jeunesse dans les conseils d'administration des organismes de mouvements de jeunesse. En termes de renouvellement, ça permet de vraies dynamiques d'engagement associatif.

Benoît César : En effet, une de nos reconnaissances en tant qu'organisation de jeunesse prévoit que dans les instances de décision, dans nos conseils d'administration et assemblées générales, il y ait au minimum deux tiers de moins de 35 ans (66%) sauf dans certains cas de figure, dont les Gîtes d'étapes, où ce n'est que 50% minimum.

Question : Qu'en est-il des séjours scolaires ?

Benoît César : Pour les séjours scolaires, il y a une différence énorme entre l'enseignement primaire et le secondaire. Généralement, les séjours scolaires commencent à partir de la dernière année de maternelle. Ils ont lieu dans un environnement assez proche : en Belgique ou dans le Nord de la France, rarement plus loin. Ce sont surtout des séjours à la mer ou à la ville. Pour le secondaire, ce sont essentiellement des séjours à l'étranger, de type découverte culturelle. Les Gîtes d'Etapes n'ont que très peu de contact avec ce public-là puisque nos activités sont exclusivement en Belgique.

Question : Le séjour est-il uniquement basé sur le choix de l'enseignant ?

Benoît César : L'enseignant a un rôle de prescripteur. C'est quasi-systématiquement l'enseignant qui choisit seul ce qu'il fait. Il y a parfois des projets d'école avec la direction qui prend le leadership sur des projets mais c'est assez rare.

Question : Je souhaite revenir sur le choix entre ASLH et centres avec hébergement : n'y a-t-il pas une réticence des parents quant à la sécurité des enfants la nuit ? Avec des peurs d'enlèvement, d'accidents, de pédophilie...

Benoît César : Je n'ai pas de données mais je pense en effet qu'il y a cette dimension, cet effet de repli sécuritaire, à prendre en compte. Ce facteur joue également sur le raccourcissement des séjours quels qu'ils soient, des séjours scolaires, des séjours de vacances, car faire partir son enfant 5 jours peut paraître beaucoup, même pour les enfants.

En séjour scolaire, la durée moyenne est de 4 jours et 3 nuits pour des primaires. Des écoles continuent à partir sur 5 jours mais on a beaucoup de demandes sur du 3 jours et 2 nuits. Pour des classes de neige, ce sera plutôt du 10 jours.

Il n'y a aucune règle en Belgique qui contraint les écoles à adopté un type de séjour plutôt qu'un autre. La seule norme existante est un décret sur le nombre de participants : 85 à 95% d'enfants participants avec des exceptions possibles, mais elle n'est quasiment pas appliquée.

Par ailleurs, pour les séjours scolaires, on a de plus en plus souvent des réflexions et interpellations par rapport à des enseignants qui ne veulent plus partir ou encadrer les enfants en dehors des périodes d'animation. Il y a de plus en plus de refus et de frein à ce que l'enseignant ait cette place première dans l'organisation de séjour. Mais c'est davantage dû à des questions de confort de l'enseignant.

Question : Vos mineurs qui sortent du territoire ont-ils une obligation de déclaration ?

Benoît César : Il n'y a pas d'obligation pour des séjours en France par exemple. On a rarement des séjours à l'étranger, plus loin. Il faut seulement une autorisation parentale pour quitter le territoire.

Question : En matière de formation des animateurs : quel est le dispositif ? quelle est la durée de formation ? qu'en est-il pour les directeurs de séjour ?

Benoît César : Pour les animateurs, c'est une formation sur 2 ans, soit deux saisons, avec une formation théorique de base de 5 jours en résidentiel, deux stages pratiques de minimum 6 nuits et un deuxième stage théorique de 5 jours également en résidentiel.

Chez nous, nous n'utilisons pas le terme de "directeurs", ce sont des "coordinateurs de séjours". Je ne sais pas si c'est le même statut mais leur formation comprend : une session théorique puis une ou deux sessions pratiques après avoir suivi la formation d'animateur. Sachant qu'en Belgique, les coordinateurs de séjour sont encadrés par des organisateurs professionnels qui planifient les séjours toute l'année.

Fin des échanges et remerciements

Réglementation : évolution des pratiques des séjours 4-17 ans

Marc Engel

Chef du bureau de la DJEPVA
Ministère de la ville, de la jeunesse et
des sports

Anne SARA

Conseillère Jeunesse
Bureau de la protection des mineurs
et des formations Jeunesse et
Education populaire
Ministère de la ville, de la jeunesse et
des sports

Marc Engel, DJEPVA

Je vous propose trois temps pour cette intervention sur la mobilité des enfants : un premier temps sur les constats de cette mobilité, un deuxième temps sur les séjours à l'étranger à travers la question de la réglementation, et enfin, un point plus spécifique sur la modification de la réglementation qui a eu lieu, qui a lieu et sur les projets à venir en matière de séjours de vacances et de formation des animateurs.

La mobilité des 4-17 ans, constats et statistiques :

En termes de définition, la mobilité est la facilité de se déplacer et de s'adapter. C'est une notion qui regroupe plusieurs choses : lorsqu'on parle de mobilité, on parle de mobilité sociale, de mobilité professionnelle, de mobilité résidentielle et géographique. Les différentes mobilités s'influencent les unes les autres. Quand on change d'emploi, on peut ainsi être amené à déménager et atteindre une position sociale plus intéressante. Il y a également un effet déstructurant lié à l'acquisition d'une plus grande autonomie. Quand les enfants voyagent, au début, cela peut être difficile à la fois pour les parents et pour les enfants, mais lorsqu'ils reviennent, ce ne sont plus les mêmes.

Il est difficile d'avoir des chiffres précis sur la mobilité car nous ne connaissons pas les actions des collectivités territoriales, des acteurs privés et des pays étrangers eux-mêmes. Nous n'avons pas de statistiques globales, très fines, par pays. Néanmoins, nous estimons que 75% des jeunes en France se sont rendus à l'étranger. La grande majorité des déplacements se font dans une perspective de loisir, de formation et également dans un cadre associatif. Si on prend le rapport d'analyses stratégiques de 2008 qui s'appelait "encourager la mobilité des jeunes en Europe", on se rend compte qu'en France, malgré ce qu'on peut entendre, le désir de mobilité chez les jeunes est l'exception. Même si la mobilité est valorisée socialement, elle garde en France un côté ambigu. Pour certains, la mobilité reste un luxe, une période d'oisiveté, et en même temps, on voit que c'est de plus en plus utile pour une intégration sociale et professionnelle.

On se rend également compte que la volonté de développer la mobilité est une volonté qui émane des pouvoirs publics via la mise en place de programmes communautaires tels que : Erasmus, Erasmus +, le programme de l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse), l'OFQJ pour le Québec et les programmes menés par les collectivités territoriales dans le cadre des jumelages. Pour les 4-17 ans, il existe aussi les programmes Comenius qui concernent près 750 000 élèves, de la maternelle au lycée, en Europe. C'est un programme qui peut aussi concerner les enseignants et les autres personnels qui interviennent dans les écoles. Il favorise l'apprentissage linguistique, la découverte culturelle et le développement d'une

conscience européenne, un des objectifs de la création de l'Union Européenne.

Si on se fonde sur une étude de 2012 du Fonds de dotation pour la jeunesse, il existe des freins au développement de cette mobilité dans la mesure où l'offre de mobilité est assez peu coordonnée. Trop peu d'acteurs connaissent l'ensemble des offres de mobilité possibles. Cela nécessite de chercher, de vraiment s'intéresser au sujet. On peut alors se rendre compte qu'il y a de nombreuses possibilités mais qui sont peu connues. De plus, la mobilité est un vrai coût pour les collectivités et pour les familles. Si on s'intéresse au Service Volontaire en Europe (SVE), il faut compter environ 8000 euros pour un séjour de 12 mois, hors frais supplémentaires à déboursier sur place par le jeune. De plus, cela peut être un obstacle personnel pour les jeunes qui ne maîtrisent pas de langue étrangère même si aucune connaissance de la langue du pays n'est requise. Il y a aussi les questions de l'influence de l'entourage et du niveau scolaire qui entrent en jeu.

Pour ce qui est des effets de cette mobilité, cette étude du Fonds de dotation pour la jeunesse montrait :

- un effet satisfaisant : le déplacement répondait aux attentes des jeunes,
- un effet décentrant : les jeunes sont confrontés à l'altérité ce qui permet de se remettre en cause, de se poser des questions
- un effet motivant pour les jeunes les plus éloignés de la mobilité,
- un effet capacitant : lorsque l'expérience de mobilité permet d'avoir de nouveaux projets de mobilité, de formation, d'indépendance/d'autonomie,
- un effet catalyseur, c'est un effet négatif, lorsque le jeune se retrouve isolé à l'étranger.
- un effet boomerang : lorsque le retour entraîne des déceptions (moins d'opportunités, de projets, de possibilités...)
- un effet professionnalisant : en permettant l'affirmation d'un projet professionnel pour les plus avancés.

En 2012-2013, il y avait 68 000 séjours avec hébergement, 43 000 séjours autres que des mini-camps (notamment des séjours spécifiques, linguistiques) qui rassemblent 1,4 million de mineurs. Pour les mini-camps, c'est 25 000 séjours et environ 400 000 mineurs. Cette évolution des mini-camps est incontestable avec un passage de 18 000 à 25 000 mineurs concernés en 5 ans. Les trois premières régions concernées par le nombre de mineurs accueillis en mini-camps sont : le Nord-Pas de Calais, les Pays de la Loire et Rhône-Alpes. Etant donné la logique des mini-camps, neuf séjours sur dix ont lieu dans la région du lieu de l'ACM.

Pour les autres séjours, selon les périodes étudiées, il y a soit une stabilisation soit une baisse. Les séjours durent moins longtemps et les enfants vont moins loin. Les séjours durent près de 8 jours et durent désormais 7 jours en moyenne.

Les séjours à l'étranger :

Environ 200 000 mineurs sont concernés, avec une augmentation des séjours linguistiques et sportifs. Les 5 premières destinations pour les jeunes Français sont le

Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis et l'Allemagne. L'ordre variant selon les années sauf pour le Royaume-Uni qui reste en tête. La plupart des jeunes restent donc, majoritairement, en Europe. Malte est un cas un peu particulier pour les séjours linguistiques. On a des destinations un peu plus exotiques aussi mais avec des effectifs plus limités, telle que la Thaïlande.

Lorsqu'on interroge les parents sur leur motivation pour envoyer leur enfant à l'étranger, on retrouve les raisons suivantes : favoriser l'épanouissement de l'enfant, se faire de nouveaux amis, apprendre la langue et découvrir de nouvelles cultures. Pour les séjours linguistiques, on retrouve au même niveau la motivation de la langue et celle des activités. Le critère linguistique représente 30% et celui de la découverte du pays, 25%.

L'évolution du cadre réglementaire :

Des modifications sont intervenues sur le champ périscolaire à la rentrée 2014. le périmètre des accueils de loisir a été modifié dans le cadre d'un accroissement du périscolaire sur la semaine. Désormais, le périscolaire, c'est quand il y a école: s'il y a école le matin, l'après-midi est considéré comme périscolaire.

Pour les accueils de loisir, c'est 300 mineurs dans l'extrascolaire. Pour le périscolaire, ce sera autant d'enfants qu'il y a dans l'école. En France, il y a 2000 écoles qui comptent plus de 300 mineurs.

On a aussi simplifié les modalités de déclaration concernant les accueils de loisir périscolaires et extrascolaires avec une fiche unique qui pourra être déposée 8 jours avant. Pour l'extrascolaire, la déclaration pourra être valable 3 ans afin de simplifier le travail des organisateurs.

Environ 75% des intervenants ont le BAFA mais on a aussi ouvert la possibilité d'exercer en tant qu'animateur qualifié à 40 titres et diplômes. On a souhaité ouvrir davantage cette liste, à toutes les options du BAPAAT, au CAF (diplôme délivré par les affaires sociales - ancien BEME). On a également réalisé un travail important avec les sapeurs-pompiers. Désormais, les formateurs des jeunes sapeurs-pompiers auront l'équivalence BAFA, ils pourront exercer comme animateur qualifié. Les musiciens qui auront le « diplôme universitaire de musicien intervenant » seront également considérés comme qualifiés s'ils interviennent en tant qu'animateurs dans des ACM.

Le BAFA est un diplôme d'abord pensé pour les séjours de vacances et les accueils de loisirs et s'est adapté à de l'animation dans un cadre périscolaire spécifiquement. C'est un sujet à approfondir. Il y a également une réflexion qui est menée au sein du Ministère sur les possibilités d'équivalence avec des diplômes d'animation étrangers, comme avec ceux de la Belgique et du Québec.

Je reste sur les sujets de la formation et des séjours à l'étranger. Actuellement, pour le BAFA, seules les sessions d'approfondissement et de qualification peuvent se dérouler à

l'étranger. Pour le BAFD, ce sont les sessions de perfectionnement. Dans le cadre de la réforme du BAFA, qui est en chantier depuis plusieurs mois, on souhaiterait que l'ensemble des sessions de formation y compris les sessions de formation générales puissent se dérouler à l'étranger.

Sur les facilités d'aides au départ, nous travaillons sur plusieurs thématiques. Concernant la coordination des actions des opérateurs de la mobilité, il y a beaucoup d'opérateurs en France et à l'étranger, un portail unique pour les aides pourrait faciliter les démarches pour les ministères, les opérateurs, les collectivités territoriales, les familles. Il y a également des travaux en cours sur les plateformes de mobilité régionale visant à favoriser leur développement. Il faudrait aussi reconnaître les acquis de la mobilité. La mobilité, pour simplifier, c'est la déconstruction et la reconstruction. On accepte d'être fragile, de se remettre en cause pour revenir un peu plus fort. Pour autant, la question est de valoriser la mobilité dans le cadre des formations notamment. Nous souhaitons également faciliter les départs en séjours de vacances, dans un cadre territorial, en articulation avec les rythmes scolaires.

Echanges avec la salle

Non renseigné

Vous parlez de l'ouverture des diplômes pour le périscolaire, qu'en est-il du BAFD sachant qu'il y a de moins en moins d'animateurs qui passent cette formation ?

Anne Sara, DJEPVA

Nous travaillons actuellement à l'élargissement de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'animer ou de diriger en ACM.

Marc Engel, DJEPVA

Vous avez raison, il y a de vrais besoins de directeurs pour les séjours de vacances, pour les accueils de loisir, pour les mini-camps. Pour autant, s'il y a une augmentation des inscriptions pour le BAFA, le nombre d'inscrits pour le BAFD stagne autour de 2000. Le BAFD est plus compliqué, le public n'est pas le même, la moyenne d'âge est de plus de 21 ans. L'une des explications peut être celle des contraintes à organiser des séjours. Vous avez raison de parler de la faiblesse du vivier, sachant qu'il est d'autant plus dur de trouver dans ce vivier des directeurs motivés, prêts à partir à l'étranger. Ainsi, certains organismes ont mis en place des formations pour leurs directeurs de séjours à l'étranger.

Non renseigné

Les stages pratiques du BAFD ne peuvent pas se faire à l'étranger comme ceux du BAFA. Est-ce que ce sera possible à terme, de façon à pouvoir avoir des personnes qualifiées sur nos séjours à l'étranger ?

Marc Engel, DJEPVA

Dans le cadre de la réforme dont nous parlions, nous n'avons pas souhaité que le stage pratique puisse se dérouler à l'étranger sachant que nous offrons déjà la possibilité pour les

autres sessions de la formation. Si l'ensemble de la formation se passe à l'étranger, nous perdons en quelque sorte le contrôle sur son contenu.

Evelyne Coggiola, JPA

La JPA agit pour le départ en vacances et agit aussi localement afin de coordonner les aides avec les collectivités territoriales et les CAF. Je voudrais savoir si votre travail de réflexion sur la coordination que vous menez s'intéresse davantage aux aides au départ pour les séjours à l'étranger ou ce sera pour tout type de départ ?

Marc Engel, DJEPVA

Le point que j'évoquais sur la possibilité d'avoir une coordination est une réflexion menée par les pouvoirs publics. Cela ne nous concerne pas, nous spécifiquement. Le groupe de travail auquel je faisais référence est celui qui était chargé de réfléchir, dans le cadre des Assises du Tourisme, à la façon de développer plus globalement le départ de mineurs en vacances collectives. Mais nous pourrions travailler avec vous sur ce point qui est, en effet, important.

Olivier Jouen, Vacaf

Pour compléter ce discours, je précise que 61% des publics aidés par VACAF sont des quotients familiaux (QF) au-dessus de 401. Donc les QF en dessous de 400 n'utilisent pas les aides aux vacances. C'est une question importante pour nous, parce que cela veut dire qu'on ne sait pas comment toucher cette couche de population pour déclencher leur départ en vacances, voire la pratique du centre de loisirs.

Benoît Bélanger, CCE Véolia

Je reviens sur la question des diplômés, je suis assez d'accord avec ce qui a été dit précédemment. Il y a des problématiques avec les directeurs de séjours. On fait beaucoup de formations pour fidéliser les directeurs. Cette année, on a envoyé des stagiaires BAFD sur des séjours en France. Ce sont les gendarmes qui sont en charge de contrôler ces séjours or ils ne connaissent rien à l'organisation d'un séjour de vacances. Il n'y a pas de discours pédagogique ou éducatif. Quelle est la position de Jeunesse et Sports demain à ce sujet, surtout lorsqu'on voit qu'il y a de moins en moins de personne dans vos services ?

Je voulais ensuite revenir sur le BAFA. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les trois quarts des organismes utilisent les contrats d'engagement éducatif, ces BAFA sont limités a priori à 80 jours par an. Y a-t-il un contrôle ? Comment est-ce que ces 80 jours se décomposent-ils entre le périscolaire et les séjours de vacances ?

Autre point que je voudrais souligner : le BAFA coûte cher alors que c'est un diplôme d'animation volontaire et il est dommage que les CE n'aient pas le droit de subventionner ce type de formation dans le cadre de la fidélisation de leurs animateurs et directeurs. Pourriez-vous transmettre une note à l'URSSAF à ce sujet ?

Anne Sara, DJEPVA

Je vais répondre sur le contrat d'engagement éducatif.

Effectivement c'est 80 jours par an. Les contrôles peuvent aussi être faits par l'inspection du travail puisqu'on est dans le cadre du droit du travail. A propos de la signature de contrats d'engagement éducatif dans le cadre du périscolaire : ils peuvent être utilisés en accueil de loisirs périscolaire par les associations mais en revanche, ne peuvent l'être par les collectivités territoriales.

Marc Engel, DJEPVA

Je sais qu'il y a des organisateurs qui utilisent le CEE pour du périscolaire mais dans ce cas uniquement, dans le cadre d'un maximum de 80 jours par an et uniquement si l'animateur n'intervient pas quotidiennement.

Sur les contrôles, nous sommes aussi sollicités par les organisateurs. Nos services contrôlent bien les séjours et dans le cadre de la réorganisation de l'État, ces services ont connu des modifications structurelles. Puisque l'on ne contrôle bien que ce que l'on connaît bien, on dote les services pour qu'ils puissent connaître au mieux le secteur.

Non renseigné

J'ai une question sur l'ouverture des formations BAFA à l'étranger. Je suis formateur BAFA à l'IFAC et nous avons eu connaissance que de moins en moins de personnes terminent leur BAFA et choisissent l'internat. Cette ouverture de formations BAFA à l'étranger permettra-t-il de trouver un public ?

Marc Engel, DJEPVA

Le fait que de plus en plus de jeunes ne finissent pas leur formation BAFA est un vrai souci, une vraie interrogation. Actuellement, en dehors de la question de la réforme du périscolaire, il y a également une réforme fondamentale qui s'appelle "silence valant accord". C'est l'idée que désormais, lorsque vous écrivez à l'Administration, et que vous n'avez pas de réponse au bout de deux mois, sauf dérogation, cela vaut un accord. Dans le BAFA et le BAFD, il existe certaines dérogations, l'application de cette règle pourra inciter l'administration à plus de réactivité. Pour autant, on est sur une logique consumériste pour certains jeunes.

Sur l'accès au BAFA, nous avons également un projet de BAFA mobile pour faciliter l'inscription et le suivi auprès des jeunes à partir de smartphones et tablettes.

Yannis Chettab, Association Regards

Dans votre intervention, vous dites que les animateurs BAFA sont davantage destinés aux séjours de vacances alors qu'hier on nous a communiqué que 80% des formations BAFA se déroulent en externat, on a du mal à comprendre cette remarque.

Je voudrais par ailleurs poser une question sur la réglementation : va-t-il y avoir des changements sur la conduite des minibus ? Certains organisateurs de séjours les utilisent beaucoup pour leurs séjours itinérants alors qu'une journée d'un animateur et/ou d'un directeur est extrêmement longue et fatigante. Cela pose la question de la sécurité des jeunes lorsque l'animateur/directeur est au volant le lendemain et la responsabilité des animateurs et des organismes ensuite.

Anne Sara, DJEPVA

Une proposition de loi avait été déposée il y a deux ou trois ans qui avait soulevé la question de la sécurité des mineurs à l'étranger. Ce sont effectivement des sujets importants que nous travaillons en interne.

Marc Engel, DJEPVA

Dans le cadre du bilan que l'on fait avec les organisateurs à chaque rentrée, cette question avait été évoquée. Il y a eu un accident à l'été avec des morts. On est dans un pays déjà très réglementé et à chaque réglementation supplémentaire, il faut essayer d'obtenir un consensus minimum. On se rend bien compte que c'est un sujet sensible.

Je voudrais revenir sur la question de l'internat dans les formations BAFA, nous n'avons pas réussi à trouver un minimum de consensus sur la durée de formation, même sur la question du repas du midi. D'autant plus que dans le cadre de la réforme des rythmes, nous ne sommes plus sur cette philosophie d'internat.

Jean-François Le Fevre, Angoul Loisirs

Nous sommes un petit organisateur. Nous organisons une dizaine de séjours par an. Nous n'accueillons que 800 enfants sur l'année. On essaye de faire en sorte que le prescripteur du séjour soit l'enfant. On travaille notamment avec les ados toute l'année pour que les séjours correspondent à ce qu'ils veulent. On les accueille le mercredi et le samedi. Par rapport au nouveau décret du 5 novembre, il va falloir que le mercredi, nous soyons 1 adulte pour 18 jeunes, et le samedi 1 adulte pour 12 jeunes. J'ai un peu de mal à comprendre la logique et je suis un peu perdu quant à la réglementation et à ses objectifs.

J'ai une autre question quant à l'arrêté de 1981 qui permettait aux adolescents de plus de 14 ans de pouvoir quitter un centre de vacances sans animateur. Où est-ce qu'on en est aujourd'hui ? Est-ce que cet arrêté existe encore ?

DJEPVA

Erratum : l'arrêté de 1981 en question n'est plus applicable depuis l'intervention de la loi du 17 juillet 2001 qui a donné un cadre législatif aux ACM.

Marc Engel, DJEPVA

Par rapport au périscolaire et extrascolaire, l'idée était de simplifier les temps de loisir en semaine. S'il y a école, c'est du périscolaire, ce qui permet d'avoir des taux d'encadrement assouplis. Pour autant, si l'organisateur souhaite conserver des taux extrascolaires, il peut le faire. Mais cela simplifie les choses pour un certain nombre d'organisateur et notamment pour les collectivités territoriales. Le taux assoupli auquel vous faites référence est un taux encore expérimental et qui sera évalué d'ici 2016. Le desserrement des taux est mis en pratique par une minorité en France mais c'est tout de même une facilité.

Fin des échanges et remerciements



Transports : Offres SNCF et besoins des organisateurs

Valérie ASSAYAG

Directrice des ventes Agences de voyages et Entreprises
SNCF

Le programme Groupes de la SNCF a démarré son analyse il y a près d'un an. Il a pour objectif de développer l'activité groupes d'ici 2016-2017. Il comprend l'ensemble des processus de production, de commercialisation et de transport.

En 2013, la SNCF a fait voyager en tarif « groupe de jeunes » près d'1,2 million de passagers. Sur ces 1,2 million de passagers, environ 250 000 jeunes ont voyagé en juillet. Plus de 80% des jeunes circulent entre mars et octobre. On a vu une baisse de 7% par rapport à 2012 mais les chiffres sur l'année 2014 montrent une situation de reprise avec une petite progression du trafic à la fin du mois de septembre alors que, généralement, le trafic TGV baisse un peu à cette période. C'est une tendance de reprise, dans un contexte global de baisse, qui est liée à des actions menées cet été. En effet, il y a eu une action forte menée cet été pour offrir plus de places à des prix attractifs. 2 millions de places ont été offertes à 60% de réduction, principalement à des jeunes. Cela a permis d'avoir une reprise du trafic. Cette expérimentation, menée sur les mois de juillet-août, s'est avérée plutôt positive en trafic, même si on a eu un déport d'activité sur les tarifs les moins chers.

Cette situation et cette démarche sont en train d'être renforcées sur le service A, c'est-à-dire, pour les circulations entre décembre et mars. Nous mettons en place des tarifications très attractives pour les jeunes. Aujourd'hui, nous avons des trains très capacitaires. Sur une rame atlantique, il y a 380 places. Sur des rames duplex, il y a 550 places. Nos trains ne circulent pas à 100% de taux d'occupation donc il y a de la place non-occupée, que nous vendons en priorité aux groupes de jeunes et d'adultes avec des niveaux de tarification différents. Ces trois niveaux de tarification sont : 60 à 70% de réduction pour les groupes jeunes sur les trains les moins pleins, 50% de réduction en moyenne, et 25% de réduction garantie pour les groupes jeunes sur les trains les plus pleins, soit l'équivalent de ce qu'on fournit avec les cartes commerciales, aujourd'hui, sur le marché.

Nous n'avons pas encore fait le bilan mais on peut déjà dire que c'est porteur, on a une reprise de la dynamique sur cette période. Le marché réagit bien.

Deuxième point clef qui vous intéresse, vous, en tant qu'organisateur : l'anticipation de la vente. C'est une spécificité du transport ferroviaire. C'est un sujet lourd qui ne dépend pas du commercial pur. L'anticipation de la vente dépend avant tout du tracé des trains et, plus généralement, du tracé de tout le programme ferroviaire que ce soit pour le fret, le trafic régional, le trafic Transilien ou le trafic TGV. A ce sujet, il y a eu un gros travail de réalisé cet été pour ouvrir les ventes de groupes du mois de juillet et d'août dès la fin janvier. Les individuels pourront, eux, acheter leur billet pour l'été à partir de fin février. Il y a donc

une anticipation pour les groupes qui nous permet d'avoir une plus grande organisation.

C'est extrêmement important pour nous, en termes d'expérience, afin de pouvoir mieux gérer les groupes et vous donner des réponses, plus en amont, concernant l'organisation. Et puis, cela nous permet également de vous offrir des tarifs attractifs. Lorsqu'on vous propose ces réductions, on descend parfois en dessous du tarif Prem's qui est véritablement le prix d'appel. La réservation pour la période de pointe devrait donc être facilitée par rapport à l'année dernière.

Concernant Ouigo, c'est une offre mise en place en avril 2013 par la SNCF. Elle vise à assurer des circulations entre Marne-la-Vallée et le Sud-Est : Lyon-St Exupéry, Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Montpellier, Nîmes... Ce sont des trains à très forte capacité, d'une seule classe de confort (la seconde classe), à des prix assez agressifs puisque le prix d'appel est, aujourd'hui, autour de 10 euros et le prix moyen est inférieur de 25% au prix de billets de TGV. Le processus de commercialisation de ces trains était destiné à l'individuel. Ils sont parfois échangeables mais non-remboursables et sont nominatifs dès la réservation. Ce sont des contraintes fortes. Néanmoins, c'est un produit adapté à de la clientèle jeune. Avec quelques agences pilotes sur le marché et deux agences commerciales voyageurs, qui sont nos canaux de distribution directe, nous sommes en train de lancer la réservation Groupes pour cette offre. Ce sera un outil qui permettra d'assurer la réservation ferme de billets (billets non-remboursables) avec la possibilité de changer les noms jusqu'à quatre heures avant le départ. L'organisateur s'engage donc sur sa capacité et choisit son train. Le prix enfants est égal à 50% du prix adulte. Le prix d'appel, bagage compris, est de 25 euros (20 euros sans bagage). Le bagage est systématiquement compris pour l'offre Groupes. Ce qui fait, un prix d'appel enfant à 15 euros sur l'aller simple. Toutes les agences et organismes intéressés peuvent en faire la demande à la SNCF.

Pour terminer sur les grosses évolutions qui vont marquer l'offre Groupes à court terme, nous savons que la problématique de bagages est contraignante pour vous en termes de prix et d'organisation, aujourd'hui. Donc, nous avons mis en place, depuis cet été, une offre bagage Groupes, facilement commercialisable, garantie en très bonne qualité, avec un rassemblement des bagages, un acheminement jusqu'au point de destination et une interface de distribution simple qui permet de suivre le processus. Cette offre est à partir de 12 euros le bagage. Elle aura besoin d'être encore affinée mais elle simplifie clairement la logistique et l'organisation du voyage. C'est un point important car, pour nous, la plus grosse contrainte, et ce qui nous oblige parfois à restreindre certains trains aux groupes, est le problème de régularité et de gestion du bagage.

L'interface en ligne permet de réserver à la fois le billet de train et l'offre bagages pour les Groupes. L'anticipation est de 48 heures, on peut descendre jusqu'à 24 heures en fonction du tarif choisi. L'anticipation est nécessaire pour garantir l'acheminement des bagages au moment où le groupe arrive sur place. Il faut donc nous confier les bagages 24 à 48 heures avant.

Question de la salle : Demander aux parents d'amener le bagage de leur enfant un ou deux jours avant le départ rend cette offre impossible pour nous, organisateurs de séjours.

Valérie Assayag, SNCF

On peut prendre les bagages un peu avant et imaginer que les enfants aient un sac de voyage avec un change pour un jour. Nous allons réfléchir sur une offre bagage retrait gare. Néanmoins, pour cette offre, il y a quand même un niveau de risque car nous ne pourrions pas forcément mettre les bagages dans le train à cause du manque de place. Ce sera donc un acheminement par la route. Il y aura un certain décalage entre l'arrivée des enfants sur place et celle des bagages. C'est une offre en conception, aujourd'hui.

Il y a eu aussi un travail de restructuration interne, de réorganisation des services pour fluidifier l'ensemble des demandes. On a encore des points noirs, notamment pour les réservations sur les TER. Nous allons essayer de mettre en place des procédures de commercialisation simplifiées pour les groupes. C'est déjà lancé dans les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais.

Autre point que je n'ai pas encore abordé : l'international. Cela représente environ 10% du trafic précédemment cité. La destination principale est Londres, avec une efficacité plutôt bonne en termes de prix et de positionnement sur le marché. Une nouvelle rame devrait arriver en 2015-2016 pour l'Eurostar. Elle sera plus capacitaire puisqu'on arrivera à 900 places sur la rame. Elle constituera, donc, de nouvelles possibilités pour placer les groupes à certains moments, à des tarifs encore plus bas.

Echanges avec la salle

Question : Pourquoi certains trains ne sont-ils pas ouverts aux groupes ?

Valérie Assayag, SNCF

Certains trains ne sont pas ouverts aux groupes à cause de la problématique des bagages mais également à cause de problèmes d'arrêts et de quais. Nous avons des gares, par exemple, où les quais sont trop étroits pour faire descendre les groupes à n'importe quel endroit. Nous avons donc des trains interdits à la descente groupes sans contrôle préalable de la voiture dans laquelle ils ont été placés. Cela nécessite des autorisations et/ou des dérogations. D'autres trains sont interdits aux groupes lorsque ce sont des trains d'abonnés ou de professionnels. On ne les ouvre pas à la réservation.

Question : Le processus de réservation pour les groupes est extrêmement long et demande beaucoup de temps. Est-il prévu prochainement une simplification du processus ?

Valérie Assayag, SNCF

Oui, c'est l'objet du programme Groupes. La situation est assez critique en termes de gestion de la relation client. L'objectif est bien de simplifier. Mais ce ne sera pas comme les réservations sur Internet pour les individuels. Les difficultés pour les groupes

sont multiples. Il y a des problèmes de placement, afin de ne pas avoir des groupes répartis sur l'ensemble du train. Il y a des restrictions quant aux trains disponibles à la réservation pour les groupes. Et troisième raison, nous sommes souvent sur de la gestion B2B. Nous allons permettre de la réservation pour les petits groupes (24 pax) sur Internet au cours de l'année 2015. Il ne sera pas possible de réserver plusieurs fois 24 pax sur un même train. La deuxième étape, en 2016, sera la mise en place d'un outil de réservation commun à l'ensemble des canaux pour les groupes. Les processus et les relations seront ainsi plus fluides.

Question : Pour nous, le souci concerne la billetterie individuelle pour les préacheminements des animateurs. Il est difficile de gérer les billets imprimables à domicile, qui nécessitent le nom et prénom de l'enfant, de l'animateur. Serait-il possible que notre interlocuteur, l'Agence commerciale Groupes, puissent assurer l'intégralité de nos demandes ?

Valérie Assayag, SNCF

Ce n'est pas l'objectif pour l'instant que d'assurer une logistique globale, y compris sur de la vente individuelle. Aujourd'hui, dans la commercialisation pour les groupes via ce canal, nous n'avons pratiquement plus de marge. Toute la marge de TGV est mangée par la commercialisation. C'est trop cher. Si nous sommes amenés à le faire, à un moment ou à un autre, ce sera à l'étape 3 à l'horizon 2016-2017, lorsque nous vous donnerons la possibilité de gérer ce type de réservation sur une interface. Ce sera uniquement à la troisième étape, car cela ne concerne pas la majorité des clients. Mais c'est bien dans notre objectif que de donner un portail à ces clients avec des problématiques particulières pour gérer l'ensemble de leurs demandes.

Question : Vous parlez d'anticipation, dans quel objectif ?

Valérie Assayag, SNCF

La difficulté concerne le traçage de l'ensemble du plan de transport, d'une année sur l'autre, qui évolue énormément en fonction des besoins du fret et des transporteurs. Tout doit entrer dans un graphique de circulation. On peut avoir l'impression que les choses sont répétitives, d'une année sur l'autre, mais une suppression d'arrêt sur un TGV, à un moment donné, implique un changement complet du sillon de ce TGV. Aujourd'hui, nous travaillons sur un service annuel avec des adaptations. Sur le plan commercial, nous arrivons à fiabiliser ce service une fois que nous connaissons les sillons. Mais comme nous sommes dans une période avec de nombreux travaux, il y a beaucoup de choses sur lesquelles le gestionnaire d'infrastructures ne peut pas communiquer directement car il est, lui-même, dépendant de la planification des travaux. C'est donc problématique pour l'anticipation. Il y a des lignes sur lesquelles nous ne bougeons jamais, tel que Ouigo. Ouigo s'est engagé pendant 5 ans sur son plan de transport. Même chose pour Eurostar qui est capable de donner un engagement 9 mois à l'avance, car il est contraint par le passage dans le tunnel. Sur TGV, l'étape que nous lançons est une étape-test pour savoir si nous pouvons anticiper les réservations sur ces lignes. Si le projet réussit et que nous arrivons à mettre 90% des trains en service, ce sera une bonne opération et nous

pourrons réfléchir à son industrialisation.

Question : Pourquoi ne pourrions-nous pas segmenter un grand groupe en plusieurs groupes de 24 personnes ?

Valérie Assayag, SNCF

Un groupe de 24 personnes se gère d'une certaine manière, 5 groupes de 24 personnes se gèrent d'une autre façon. En B2B - au niveau des Agences de commercialisation voyageurs, ce sera toujours possible. Par contre, vous ne pourrez pas le faire directement en ligne car il n'y aura pas de dispositif de vérification (sur le placement, le positionnement dans les voitures, la répartition des différents canaux dans un train...) sur le processus Internet. On limite donc cette possibilité à de petits groupes, qui peuvent se gérer simplement, afin de gagner en réactivité pour les plus grands groupes.

Question : Si l'ouverture des réservations pour les groupes se fera fin janvier, est-ce que cela veut dire que l'on aura des réponses plus rapides ?

Valérie Assayag, SNCF

On espère. Aujourd'hui, nous sommes sur des délais de réponse plus courts, nous répondons à 140 jours. Le traitement des demandes devrait être encore amélioré. On pourra vous donner un prix à l'instant T, même si on ne connaît pas encore le placement. Mais il est difficile de donner un prix, une garantie de place et une tranche horaire de départ en forte anticipation.

Question : La problématique bagages est vraiment un souci pour nous. On perd parfois des bagages et la question se pose de savoir à qui revient la responsabilité.

Valérie Assayag, SNCF

Le bagage est une problématique sur laquelle il y a un gros travail à réaliser. Les trains ne sont pas construits pour faire du bagage groupes. On peut également envisager d'intégrer dans le prix du groupe quelques places à côté du groupe pour caler les bagages.

Question : Est-ce que toutes les lignes seront ouvertes à la réservation dès le mois de janvier ou seulement certains axes ?

Valérie Assayag, SNCF

Seulement certains axes seront ouverts à la réservation dès janvier. Ce n'est qu'une phase expérimentale pour l'instant. On ouvrira les dessertes vers la région PACA, vers Genève, puis tous les trains au-delà de Bordeaux. Ce sont les axes prioritaires pour cette étape d'expérimentation.

Question : Concernant l'anticipation, il faudrait pouvoir réserver les trains 1 an à l'avance. Ce serait l'idéal pour nous. 9 ou 10 mois avant, ce serait déjà bien. Cela nous permettrait de pouvoir vendre nos séjours aux collectivités à telles dates, sur tel tronçon. Nous aurions également besoin de conseils sur les jours à privilégier, les tronçons à préférer sur telle période, pour les trains groupes jeunes. De façon à pouvoir avoir un cadrage dans l'organisation de nos séjours.

Question : Qu'en est-il des conditions générales de réservation

(option, acompte et remboursement) ? Vont-elles évoluer ?

Valérie Assayag, SNCF

Les conditions générales ne seront ni assouplies ni durcies. L'objectif est d'être simple dans le dispositif.

Question : Pensez-vous que les tarifs proposés par le service groupes soient, un jour, au moins identiques, sinon moins chers, que les tarifs proposés sur Internet ?

Valérie Assayag, SNCF

Aujourd'hui, sur le fret, l'offre groupe est plus intéressante que l'offre Prem's. C'est vrai que nous n'avons pas autant de niveaux de prix sur la tarification groupes que nous en avons sur la tarification individuelle. Pour la tarification individuelle, il y a des paliers très progressifs. Pour celle des groupes, une fois que l'on a consommé le quota de prix très attractifs, on passe à 50% sur le deuxième niveau de prix pour les jeunes (ce qui reste moins cher que l'individuel), puis on passe à 25%. Entre le 50 et le 25%, c'est moins intéressant, c'est vrai. Mais le site vous aidera à regarder les trains sur lesquels vous aurez les meilleurs tarifs groupes. Le système Internet permettra de donner une visualisation sur les périodes ou trains qui proposent des prix très attractifs avec de la capacité.

Fin des échanges et remerciements

Destination étrangère : la mobilité des jeunes Québécois

Sonia VAILLANCOURT

Directrice au développement
Conseil Québécois du Loisir

Valentin MARION

Chargé d'organisation des séjours
Aludéo

Patrick Drouet, UNAT

L'UNAT est membre, comme le Conseil Québécois du Loisir, de l'OITS. Nous nous rencontrons régulièrement dans ce cadre. Nous sommes partenaires, depuis de nombreuses années, avec le CQL qui a notamment réalisé un travail commun avec les Francas et l'UFCV sur la mise en place d'une équivalence DAFA - BAFA permettant à des animateurs français et québécois de travailler dans nos deux pays.

Sonia Vaillancourt du Conseil Québécois du Loisir (CQL) devait être présente aujourd'hui. Cependant, pour des raisons personnelles, elle n'a pu faire le déplacement. Elle nous a, néanmoins, envoyé une vidéo dans laquelle elle explique comment fonctionnent les séjours et l'accueil de mineurs au Québec.

Vidéo de Sonia Vaillancourt, CQL :

Bonjour à tous,

Je voudrais, tout d'abord, remercier l'UNAT pour cette invitation à intervenir à votre Colloque « Très proche, Très loin ». Je devais être parmi vous mais des circonstances, hors de mon contrôle, ne m'ont pas permise de faire ce déplacement.

Tout d'abord, je présenterai quelques informations concernant les camps au Québec et au Canada, puis j'aborderai des aspects qui impactent le temps libre, particulièrement pour les jeunes, et qui font partie du contexte lorsqu'ils ont des décisions et des choix à faire. Je terminerai par des pistes de travail en cours.

Pour le Conseil Québécois du Loisir, la question de l'accessibilité aux loisirs et au tourisme social est une problématique constante. A ce titre, le CQL réalise des travaux dont un outil pour analyser l'accessibilité aux loisirs sous différentes dimensions, à la fois temporelles, sociales, économiques et culturelles. Et plus récemment, nous poursuivons sur ce sujet en retenant davantage l'angle territorial.

Un premier constat : l'outil doit être adapté à l'offre de loisirs touristiques afin de pouvoir tenir compte du lieu d'origine des usagers qui proviennent de l'extérieur du territoire. Les liens qu'entretient l'organisme avec le milieu doit également être regardé.

L'absence de l'offre de loisirs touristiques dans les programmations de loisirs a également été constatée. Une exception existe néanmoins, du côté associatif : le Mouvement Québécois de Vacances Familiales dont les membres soutiennent le départ en vacances pour les familles à faible revenu. Outre le mouvement, l'offre en tourisme social pour les jeunes est assumée par l'Association des Camps du Québec et, pour les séjours en

camps de jour, il y a la Fédération Québécoise des Centres communautaires de loisirs et l'offre publique par les municipalités.

Le gouvernement du Québec via le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gère un programme pour soutenir l'accessibilité aux camps de vacances et un autre spécifique pour l'accompagnement aux loisirs des personnes handicapées.

Au Québec, selon les dernières données, 375 000 enfants fréquentent les camps de jour et les camps de vacances, soit 40% de la population entre 5 et 17 ans. La fréquentation dans les camps se maintient tandis que celle dans les classes nature connaît une légère hausse. Pour le Canada, la fréquentation des camps de vacances a augmenté de 20% entre 2010 et 2011. La tendance est également à la hausse aux États-Unis où 57% des camps ont constaté une augmentation au cours des 5 dernières années. Du côté de la réalisation des voyages effectués en dehors du Canada par les touristes québécois âgés de 15 à 34 ans, elle est estimée à près de 20%.

Les problématiques du temps libre : selon une enquête, il est ressorti que malgré une semaine de travail plus courte, la population française bénéficie de 3 heures de moins par semaine de temps de loisir par rapport à la population québécoise. Essentiellement parce que vous consacrez plus de temps au sommeil, aux tâches ménagères et aux repas. Vous consacrez pratiquement autant de temps que les Québécois à l'activité physique car vous êtes moins téléviseurs, d'une heure de moins par semaine. En matière de temps consacré à la vie associative, le Québec partage avec la France le mouvement de déclin continu, alors que dans le cas des États-Unis et du Canada, hors Québec, on constate une certaine remontée. Concernant le bénévolat, plus de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans font près d'une centaine d'heures de bénévolat en moyenne par année. Les jeunes sont de plus en plus sollicités par l'ordinateur et les jeux électroniques. Chez les 16-24 ans, l'activité la plus populaire est l'utilisation du courrier électronique, qui est pratiquée par près de 97% d'entre eux. La deuxième activité est l'utilisation des sites de réseautage social. Les 16-24 ans utilisent l'Internet pour préparer un voyage dans une proportion de 39%. Le travail à temps partiel, bien rémunéré, est très attractif. Il permet aux jeunes de participer à la société de consommation. Au Québec, pour les 15-24 ans, le taux d'emploi est passé de 28% à 42% entre 1996 et 2012 tandis que le nombre d'heures par semaine est de 15 heures.

Des pistes de travail et des projets : Dans notre secteur du loisir et du tourisme social, les problématiques de sédentarité et de déficit nature, soit le manque de contact avec la nature, mobilisent les intervenants et les ressources. Une récente étude a pourtant démontré que si l'occasion leur était offerte, 84% des jeunes souhaiteraient faire plus d'activités de plein air.

Les milieux du loisir sont interpellés pour mieux comprendre ces phénomènes et adapter leur offre en conséquence. Ainsi, un groupe de travail, qui réunit des intervenants des milieux associatifs, municipaux et scolaires, se réunissent pour développer des pistes d'action pour augmenter la pratique d'activités de plein air chez les adolescents.

Une équipe a publié les résultats d'une recherche pancanadienne menée pendant 5 ans auprès de 1300 enfants âgés de 4 à 18 ans. Le projet de recherche sur les camps d'été au Canada conclut que la fréquentation d'un camp favorise une évolution dans 5 composantes clefs de la personne : l'intégration sociale et la citoyenneté, la conscience environnementale, l'intérêt pour l'activité physique, l'intelligence émotionnelle et la confiance en soi. Les résultats de l'étude démontrent que 65% des enfants ont connu une évolution tangible de leur aptitude à créer de nouvelles amitiés, parfois avec des personnes qu'ils jugent différentes, et à régler des conflits de façon positive après une participation au camp. Autre conclusion significative: 61% des campeurs se sont montrés plus enclins à la pratique d'activités physiques à la fin de leur séjour. De plus, 69% d'entre eux ont remarqué une croissance positive de l'intelligence émotionnelle.

Bref, chaque fois qu'un enfant fréquente un camp, il est confronté à de nouveaux défis et à des expériences positives qui favorisent son développement. Voilà le genre de connaissances qui permettent d'adapter les programmes et de valoriser les séjours en camps.

Au Québec, la situation des camps de jour a fait l'objet d'une étude qui a mis en lumière quelques constats, tels que :

- la société a changé mais les camps ont peu changé,
- la société est devenue intolérante en matière de sécurité,
- les allergies alimentaires et les difficultés psychosociales sont en croissance chez les enfants,
- sur le plan opérationnel, il y a des difficultés de recrutement, de formation et de rétention du personnel.

La situation de l'offre de séjours en camp devient un véritable enjeu public qui requiert le développement de solutions pérennes concernant, entre autres, la vision stratégique portant sur le projet éducatif, les standards de qualité, les financements et le rôle des parents. Cette étude est venue en appui au constat réalisé par les représentants des organismes nationaux de loisir concernant le personnel d'animation.

C'est lors d'une des missions de l'UNAT et du CQL que nous avons partagé les mêmes constats concernant le personnel d'animation. Du côté québécois, ce fut pour nous l'occasion de mettre en commun nos expertises pour créer un seul programme de formation : le DAFA, qui poursuit des objectifs de valorisation de la formation et de la fonction d'animation afin de favoriser l'attractivité et la rétention ainsi que la circulation des animateurs dans les réseaux et entre les réseaux, au Québec ou ailleurs dont avec vous. Avec l'appui du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Fondation Québec en Forme, le programme DAFA s'implante depuis 5 ans, sur une base volontaire, et regroupe quelques 18 000 jeunes, 800 formateurs, 350 organisations dans toutes les régions du Québec. Nul doute que le programme DAFA répond à un besoin. Depuis, nous recevons un nombre sans cesse croissant de demandes de jeunes diplômés BAFA pour obtenir une reconnaissance de leur diplôme au Québec. Il en est de même pour nos jeunes québécois. Avis, aux intéressés, le projet est sur la table et il en va de notre volonté d'encourager nos jeunes à découvrir d'au-

tres horizons et à se mobiliser pour que nos réseaux puissent les accueillir.

Je m'arrêterai ici pour ce bref survol et je vous souhaite une bonne poursuite de vos travaux.

Témoignage de Valentin Marion :

J'ai travaillé pendant plus de 2 ans pour la ville de Chateauguay, une ville de plus de 50 000 habitants située à côté de Montréal, au Québec. Je faisais partie du service Jeunesse et Loisirs où j'occupais le poste de coordinateur adjoint du service pour les 7-9 ans.

Il y avait une quinzaine de secteurs qui correspondent à nos centres de loisirs. Ils ont également des Camps de jours et des Camps de vacances, qui correspondent en France à nos mini-camps ou colonies (14 jours), mais c'était assez marginal. Seuls quelques séjours étaient organisés en juillet-août pour les adolescents, pour les 15-17 ans en particulier. Il est difficile de toucher cette tranche d'âge au Québec, pour différentes raisons. La majorité n'est qu'à 18 ans mais à partir de 16 ans, les canadiens peuvent passer leur permis de conduire, ils commencent donc à bouger plus loin et plus tôt.

Concernant la phobie sécuritaire, d'après mon expérience personnelle, dans la ville de Chateauguay, on devait faire face à une phobie sécuritaire liée à l'alimentaire. En France, il y a les normes HACCP par exemple. Au Québec, la ville a choisi une autre solution, elle ne prend pas en charge l'alimentaire. Seules les familles sont responsables du repas de leurs enfants, qui viennent donc le matin avec des "boîtes à lunch". Tous les documents de communication indiquent aux parents que le repas relève de leur responsabilité, et indiquent aux équipes d'encadrants de bien préciser aux enfants de ne pas mélanger les boîtes à lunch en cas de problèmes d'allergies ou de confessions religieuses.

En France, il y a également une phobie sécuritaire liée aux activités sportives. Dans la ville où je travaillais, les enfants allaient, dès 7 ans, en vélo depuis chez eux jusqu'au secteur. Il n'y a jamais eu d'accidents majeurs. Les animateurs étaient formés pendant un week-end par des professionnels à ce sujet. La police bloquait des passages entiers pour les vélos en été. Et la Mairie a mis en place un réseau de pistes cyclables aménagé spécifiquement pour les camps de jour. Ils ont pris à bras le corps ce problème. L'idée était aussi de favoriser l'apprentissage du vélo auprès des enfants via les camps de jour.

Pour ce qui est du DAFA, il ne fait pas consensus au Québec, notamment à Chateauguay. Ils pensent que la formation n'est pas suffisamment appropriée et spécifique à la ville. Les responsables de secteur (l'équivalent de nos directeurs) étaient donc formés directement par la collectivité pendant une semaine aux pratiques, aux procédures et aux contenus pédagogiques des secteurs. Les animateurs, qui étaient recrutés directement par les coordinateurs du service de la Ville et non pas par les responsables de secteur, étaient formés sur deux week-ends.

Pour donner un ordre d'idée quant à l'effectif : on accueillait entre 30 et 80 enfants par secteur par jour, sachant qu'il y avait 15 secteurs. Le taux d'encadrement au Québec est d'un adulte pour 5 enfants entre 4 et 6 ans, et d'un adulte pour 7-8 enfants à partir de 7 ans. Donc le travail de recrutement était très lourd. On parle aussi, dans la vidéo de Sonia, de la rémunération et du statut des animateurs. Au Québec, tous les camps de jour et de vacances sont très communautaires. On ne parle pas d'association mais d'organisme communautaire. Ils sont liés à une religion, à un quartier, à un statut social, à une activité physique ou sportive, à l'encadrement scolaire ou périscolaire (pour améliorer son niveau en anglais par exemple)... La mixité sociale n'était pas un sujet.

Dans la ville où je travaillais, on avait une logique de quartier. Chaque enfant pouvait aller dans un secteur en fonction de son âge et de son lieu d'habitation. Sur les 50 000 habitants de Chateauguay, 75% étaient francophones et 25% anglophones. Les secteurs étaient donc soit anglophones, soit francophones. Il n'y avait qu'un secteur bilingue. On devait donc recruter des personnes bilingues pour ce secteur et pour les secteurs anglophones car la Mairie est francophone.

Par rapport au bénévolat, c'est extrêmement présent au Québec à cause de cet esprit communautaire, notamment dans les communautés religieuses. La quasi-totalité des encadrants, pendant l'été, sont des bénévoles. C'étaient des anciens enfants du secteur et ils perpétuent la communauté de cette façon.

Un autre sujet sur lequel je voulais rebondir, l'utilisation des réseaux sociaux (facebook, twitter...). Facebook était considéré comme un moyen de communication directe et transparente avec les familles. Exemple : les jeunes devaient partir en excursion. Le car était en retard. On mettait l'information directement sur Facebook. Les parents nous répondaient directement en demandant parfois si les enfants étaient bien dans le car. On leur répondait en direct. C'était un parti pris de la ville. Il fallait répondre en direct et rassurer les parents via Facebook.

Pour ce qui est des camps de jour et de leur implication dans le territoire, il y avait un projet intéressant à Chateauguay. La ville est située en dehors de l'île de Montréal, reliée uniquement par un seul pont et un bateau. Les enfants utilisaient le bateau pour relier Montréal, ce qui était compliqué (horaires, tarifs...) mais cela faisait partie des prérogatives de la ville afin d'utiliser et de faire vivre ce moyen de transport.

Fin des échanges et remerciements



Réglementation : l'activité d'organisateur de séjours

Marie-Odile BEAU

Chef du bureau des clientèles touristiques et de la qualité de l'accueil
Sous-direction du Tourisme de la Direction Générale des Entreprises (DGE)
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Sylvain CRAPEZ

Directeur général
UNAT

Marie-Odile Beau, DGE

La Sous-direction du Tourisme de la Direction Générale des Entreprises (DGE) a actuellement en charge le tourisme, qui se partage entre quatre ministres. Nous relevons pour la partie promotion du tourisme du Ministère des Affaires étrangères et du développement international, soit de Laurent Fabius et de son secrétaire d'Etat Matthias Fekl. Pour la partie clientèle, emploi, formation, politique sociale du tourisme, nous dépendons d'Emmanuel Macron et de sa secrétaire d'Etat Carole Delga.

La DGE s'occupe, contrairement à la DJEPVA, des touristes majeurs. Quand nous parlons de tourisme des jeunes, pour le Ministère du tourisme, cela représente les plus de 18 ans et plus spécifiquement les 18-25 ans.

Le taux de départ en vacances des jeunes âgés entre 18 et 25 ans est un des plus bas. 46% des jeunes ne partent en vacances pour différents motifs : pour des questions financières, pour des questions d'études... Nous essayons donc de soutenir ces jeunes au mieux en apportant notre appui aux associations qui mettent en place des actions particulières afin de favoriser le départ en vacances des jeunes.

Les pouvoirs publics ont demandé à l'ANCV de développer son programme Jeunes "Départ 18-25" qui a été lancé cette année, au mois de juin. Ce programme vise à faire partir en vacances tous les jeunes, sans distinction de revenus ou de possibilités financières, et d'accorder une aide financière particulière à ceux qui ont des revenus bas ou un statut particulier, tels que les étudiants et les apprentis. Ce programme, lancé au début de l'été 2014, a donné lieu à peu de départs à ce jour, le 20 novembre 2014. On sait que lancer un programme juste avant l'été sans communication particulière n'est pas le meilleur moyen de le développer. Il est étudié par l'ANCV et par le Ministère avec beaucoup d'attention. Nous sommes en train de voir comment le promouvoir au mieux. Pour les hébergeurs, ce programme peut permettre un taux d'occupation plus important hors période estivale. Les premiers chiffres ont fait ressortir une vraie progression sur la période de septembre-octobre. C'est aussi un programme à développer au printemps et en hiver.

Pendant l'année 2013, nous avons soutenu toutes les expérimentations lancées dans le cadre de la préparation du rapport Buisson. Il y a eu un certain nombre d'opérations qui ont été conduites, notamment en région Rhône-Alpes, en Midi-Pyrénées et en Touraine. En Rhône-Alpes, l'UCPA était très active pour proposer des séjours de proximité bon marché à des jeunes en situation difficile. Ce fut extrêmement bénéfique. Cela a permis de montrer que lorsque l'on propose des séjours de qualité à des jeunes, à des prix assez bas, ça marche. Le prix payé par le jeune était de 50 euros, le reste étant pris en charge par l'ANCV et par les collectivités territoriales. Il y a certainement un gros effort de communication et de promotion à faire concernant les séjours qui sont proposés auprès de ces jeunes.

Par exemple, les jeunes de la banlieue lyonnaise que nous avons interrogés, nous ont indiqué qu'au début, ils étaient assez réticents quant à la destination proposée (la montagne); mais finalement, ils se sont rendu compte de l'intérêt de ces séjours de proximité. Leur volonté était alors de pouvoir repartir avec cet organisateur de séjour, l'UCPA, et de pouvoir pratiquer d'autres activités. Il y a vraiment un effort de promotion à faire de la part des offreurs de séjour sur ce qu'ils offrent, ce qu'ils proposent et il faudrait également changer une certaine représentation des vacances. On sait que les vacances, en général, c'est l'été, mais ça peut aussi être à d'autres périodes de l'année. Le départ en vacances près de chez soi peut aussi être des vacances, on peut découvrir des choses, des milieux différents à proximité. Aux organisations de valoriser leur offre, de la marketer. Il faut avoir une approche marketing et commerciale: qu'est-ce que l'on propose ? qu'est-ce que l'on va faire ? qu'est-ce qui est différent ? comment fait-on venir ?

Sur le plan de la valorisation des offres et des départs, il existe la plateforme 18:25 de l'ANCV, mais il y a aussi un outil qui existe au niveau européen, appelé e-calypto. Il a notamment été développé par l'UNAT, qui est membre d'un consortium conduit par l'Organisation Internationale du Tourisme social, très présente en Europe même s'il s'agit d'une organisation internationale. Cette plateforme a été soutenue par la Commission pour valoriser le départ en vacances des quatre populations classiques qui sont ciblées dans le cadre des politiques sociales du tourisme : les jeunes, les familles, les personnes handicapées, les séniors. Cette plateforme a pour vocation de valoriser des offres de tous les offreurs de l'Union Européenne. C'est une possibilité, une réponse, pour accueillir des jeunes européens mais aussi un moyen de s'élargir pour des organisations en France.

Si on aborde la question de la réglementation, il y a une ordonnance de simplification en cours qui comportera diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur touristique. Une précision : l'accessibilité ne fera pas l'objet de simplification. On espère que ce projet d'ordonnance sera finalisé début 2015. Ce sera une première étape qui sera suivie par un deuxième chantier de simplifications réglementaires. Ce sera certainement beaucoup plus large que l'exercice de simplification législative car on se rend compte que l'on a énormément de choses à revoir dans des décrets.

Concernant les lignes de force de ces textes, l'attribution des chèques vacances sera simplifiée ainsi que les procédures de mise aux normes et d'urbanisme pour les équipements et les aménagements touristiques. On est encore en phase de négociation des thématiques qui seront retenues dans l'ordonnance.

Une mesure prévue dans l'ordonnance, et qui a déjà été adoptée par le Parlement dans le projet de loi de simplification, est la suppression de l'obligation de déclaration pour les établissements proposant des activités sportives à titre annexe. C'est l'abrogation de l'article L322-3 et le premierement de l'article L322-4 du Code du Sport.

En ce moment, a lieu la révision de la directive Voyage à forfait. C'est une négociation à laquelle l'UNAT a été associée. Les préoccupations sont partagées.



Sylvain Crapez, UNAT

Pour simplifier, la directive Voyage à forfait souligne la volonté de la Commission européenne de protéger le consommateur. L'un des risques qui se pose est d'éviter de tomber dans une surprotection du consommateur qui contraindrait trop fortement l'organisation de séjours. On a repris aussi des éléments un peu difficiles dans les négociations, notamment avec les transporteurs aériens. On a des attentes très fortes et ils représentent un lobby important. Cette directive aura une application française dans l'année ou dans les 18 mois qui viennent.

Marie-Odile Beau, DGE

Le calendrier sera peut-être un peu modifié par rapport à ce qu'avait prévu la Présidente italienne, qui souhaite aboutir sur ce texte pour le dernier Conseil de compétitivité qu'elle présidera le 4 décembre. Dans la pratique, il y a d'assez nombreux points de négociation donc on est plutôt sur l'arrêt des grandes orientations générales et l'objectif de faire un rapport d'étape au Conseil de compétitivité. Ces grandes orientations et ce projet seront présentés au Comité des représentants permanents le 26 novembre 2014. Les préoccupations exprimées par l'UNAT étaient généralement des préoccupations exprimées par l'ensemble des professionnels du tourisme. Elles concernent les modifications de prix, la notion de circonstances exceptionnelles, qui est inévitable avec un droit d'annulation accordé au consommateur, et la notion de préjudice moral. Pour le moment, en termes de position française, nous travaillons sur la notion de préjudice moral. C'est une notion qui est déjà prise en compte par le juge national français donc on ne peut pas s'y opposer. Par contre, la France s'est opposée à ce qu'elle soit définie au niveau communautaire afin de laisser une marge de manœuvre aux magistrats nationaux.

Nous sommes plutôt confiants sur la question de l'assistance sur place en faisant passer un amendement qui donnerait priorité à l'assistance au titre du règlement du droit des passagers avant la réglementation qui serait prévue dans la directive Voyage à forfait. C'est un des points importants qui conditionnera l'évolution de la réglementation. Elle sera à mettre en place dans les 18 mois qui suivront l'adoption de la directive.

Un autre point en cours d'examen est l'arrêté concernant les taux financiers, le montant de la garantie financière. C'est un arrêté du 23 décembre 2009 qui concerne la garantie financière des agents de voyage et des opérateurs de voyage et de séjours. Cet arrêté est en cours de négociation.

Sylvain Crapez, UNAT

Il faut quand même savoir que cet arrêté, et notamment le doublement des taux (le passage de 10 à 20% et le passage de 100 000 à 200 000 euros), est impactant. Avec l'arrêté de 2009, nous avons déjà eu un premier impact pour les structures associatives. Aujourd'hui, nous avons été consultés par la DGE et ça a fait l'objet d'une grande négociation avec l'APST. Nous travaillons aujourd'hui sur une étude d'impact qui, je l'espère, aboutira favorablement afin de mettre en évidence que les structures associatives au sein de l'UNAT sont de nature différente, répondent à des modèles économiques différents et ne doivent pas se voir appliquer des taux rédhitoires. C'est donc un enjeu important pour nous, surtout que c'est également lié à la question de l'immatriculation.

Marie-Odile Beau, DGE

En matière d'immatriculation, il n'y a pas de changement prévu pour le moment.

Sylvain Crapez, UNAT

Pour revenir sur la directive voyage, elle a aussi un autre intérêt. Elle prévoit des fonds de cautionnement. Chaque pays devra organiser son propre système de garanties et de contre-garanties. C'est plutôt intéressant pour nous puisqu'aujourd'hui, certains d'entre vous sont peut-être en concurrence avec des agences étrangères, implantées en Belgique, en Allemagne ou en Espagne principalement. Or, désormais, elles auront les mêmes obligations que nous.

Marie-Odile Beau, DGE

Concernant la question de l'agrément du tourisme social, on avait lancé la rénovation de cet agrément au début de l'année 2012. Tous les agréments en cours début 2012 ont été maintenus. Cet agrément reste attribué jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau cadre qui remplacerait cet agrément. Il avait été gelé notamment parce qu'il y avait des problèmes par rapport à la législation européenne (droit de la concurrence en particulier), et il y avait des éléments à identifier afin d'objectiver les critères d'attribution. Nos travaux se sont arrêtés au moment où le rapport Buisson a été commandité par la ministre puisqu'il pouvait y avoir un impact sur ce qu'on allait trouver dans cet agrément. En ce moment, il y a une réflexion avec l'UNAT sur la notion de SIEG, Service d'Intérêt Economique Général appliqué au Tourisme social.

Echanges avec la salle

Benoît Roger, CCE de Véolia

Vous avez parlé des chèques vacances en disant que vous al- liez encore les faire évoluer. Dans quel sens ? Dans mon CCE, le chèque vacances devient un problème car des élus de nos CE ont préféré arrêter les activités sociales et distribuent des chèques vacances à la place, qui ne sont, par ailleurs, pas uti- lisés par les ayants-droit pour partir en vacances mais plutôt pour manger au restaurant.

Marie-Odile Beau, DGE

Le chèque vacances est quand même un instrument de poli- tique sociale. Il permet de faire partir des enfants en colonie de vacances. Il n'y aura pas de modifications sur les secteurs dans lesquels le chèque vacances pourra être utilisé, la res- taurateur en fait partie.

Sylvain Crapez, UNAT

En complément de cette question, j'apporte le témoignage de l'UNAT. Ce que nous disent les administrateurs représentants des syndicats de salariés, c'est qu'inévitablement ils s'inquiè- tent du fléchage des chèques vacances sur d'autres destina- tions que celles pour lesquelles ils ont été pensés. Aujourd'hui, c'est vrai qu'il y a une vraie volonté de l'ANCV de croissance du chèque vacances, de son développement aussi dans les PME. Mais cette croissance s'accompagne aussi d'un usage multiple et on peut raisonnablement s'interroger sur la question de son utilisation. On mesure mal la destination effective pour 100 chèques vacances attribués.

Marie-Odile Beau, DGE

On a des statistiques qui montrent que l'hébergement, les transports et la restauration sont les grands postes pour lesquels ces chèques vacances sont utilisés.

Benoît Roger, CCE de Véolia

Mon inquiétude est que les élus des grands comités d'établissement, qui sont certainement un des plus gros clients de l'ANCV, avaient également des politiques sociales auparavant alors qu'aujourd'hui, il y a tellement de responsabilités qu'ils se dédouanent de leur politique sociale dans les entreprises grâce aux chèques vacances.

Valentin Bourgeois, Solidarité Etudiante

Ma question se porte sur le public 18-25 ans. Comment faire partir les jeunes qui n'ont pas l'habitude de partir en vacances, qui ne sont jamais partis dans des colonies de vacances, qui n'ont pas été éduqués à partir ? Je vois deux pistes pour toucher ces publics-là : communiquer et travailler en lien avec les universités, et développer les séjours par les pairs afin d'installer un rapport de confiance. Il y a des organisations qui le font, nous-mêmes nous le proposons. Peut-être avez-vous d'autres pistes ?

Marie-Odile Beau, DGE

Effectivement, les pistes que vous suggérez sont de bonnes pistes. La communication est essentielle. Il y a des choses qui ont été faites par d'autres associations. Je pense à l'UCPA et au CROUS qui avaient mis en place l'opération "Un bus pour un campus", qui propose des séjours à la neige pour des prix attractifs,... Il y a des efforts de communication qui sont faits. Le Ministère, en soi, ne peut qu'encourager tous ces efforts de communication. Il est vrai que l'on n'a pas prévu de campagne de communication pour le moment mais cela pourrait être une idée à développer pour cibler l'importance du départ en vacances des jeunes, pour ceux qui ne sont jamais partis. Il faut aussi s'appuyer sur les régions. On a pu voir, dans le cadre des expérimentations qui ont été conduites, l'importance des relais locaux. Plus on est proche des populations cibles, mieux on agira. Il faut donc se rapprocher des régions, des conseils généraux qui connaissent ces publics et peuvent davantage les toucher. Et puis, il faut faire parler ces jeunes lorsqu'ils reviennent de séjours. Vous parliez de développer la communication par les pairs, c'est un point important à développer, en effet. Ils sont les mieux placés pour toucher d'autres jeunes qui ne partent pas. Par ailleurs, il existe des offres mais elles ne sont pas forcément connues des jeunes. Il y a donc une mise en réseau à opérer entre l'UNAT, les Universités, la FUAJ, l'UNEF, vos associations étudiantes, les offreurs...

Patrick Dziura, étudiant

Une des mesures du rapport Meinard proposait de dédier spécifiquement des chèques vacances pour le départ en vacances des enfants. Est-ce qu'il y a une réflexion qui a été lancée sur ce sujet ?

Marie-Odile Beau, DGE

Pour le moment, cette proposition n'a pas été retenue et ne fait pas partie des priorités de développement du chèque vacances. On reste dans l'utilisation classique du chèque va-

cances. Le chèque vacances n'est pas réservé à un adulte. On peut l'utiliser pour le départ en vacances d'un enfant. Quand on cite les bénéficiaires des chèques vacances, on cite 4,9 millions de salariés mais, en fait, si on inclut leur famille, les ayants-droit, on arrive à un chiffre de près de 10 millions de personnes.

Sylvain Crapez, UNAT

Je voudrais rebondir sur la question du dispositif 18-25 voulu par l'Etat et appliqué par l'ANCV. Aujourd'hui, ce dispositif se présente sous la forme d'un portail qui correspond à un Last Minute pour les jeunes ou à un site de TravelFactory, qui a d'ailleurs développé ce portail. Sur cette plateforme, on retrouve un mélange de propositions pour des hébergements de tourisme, des villages vacances..., ce qui fait la spécificité de nos organisateurs de voyage qui travaillent sur le projet éducatif, sur des activités spécifiques. On a un vrai souci dans la proposition et il y a peu d'accompagnement réel sur la prescription des séjours et sur ce que peuvent apporter les vacances. Aujourd'hui, l'UNAT souhaiterait une remise à plat de ce dispositif et le lancement d'une vraie réflexion afin de pouvoir être considéré comme des partenaires et non uniquement comme des opérateurs.

Mon deuxième point concerne l'agrément de tourisme social. Ce que nous défendons au sein de l'UNAT, à travers la loi sur l'économie sociale et solidaire adoptée fin juillet 2014, c'est le principe de pouvoir faire bénéficier nos membres et structures du tourisme solidaire de l'agrément ESUS, Entreprise solidaire d'utilité sociale.

Marie-Odile Beau, DGE

Le dispositif Départ 18-25 a été demandé par l'Etat à l'ANCV. Dans cette commande, il n'y avait pas de focus particulier sur les organisations qui relèvent du secteur du tourisme social. On peut le regretter mais le dispositif répond à la commande telle qu'elle a été passée. Ce dispositif a été lancé avant les vacances d'été. Il est donc récent. Il y a un certain nombre de critiques qui y ont été apportées et ont déjà été corrigées. C'est un dispositif évolutif. Il faut voir comment il fonctionne, s'il répond à sa cible, s'il améliore les choses ou pas, si les jeunes sont satisfaits des offres proposées... Ce sont des points qui continueront à être étudiés.

Par ailleurs, j'ai une information concernant la question sur les contrôles URSSAF qui a été posée lors de la précédente session sur la réglementation. Il y a actuellement une montée en charge des contrôles URSSAF sur les prestations distribuées par les CE. Cette question est suivie au Ministère des affaires sociales par la Direction générale de la cohésion sociale. Une circulaire est en préparation.

Fin des échanges et remerciements

Transports : offres Air France et besoins des organisateurs

Tatiana DURAND DE BOUSSINGUEN

Directrice des Ventes Tourisme et Groupes
Air France

Nous commercialisons à la fois Air France, KLM, Hop! et Delta.

La question qui m'était posée était "quelle offre groupe pour les jeunes ?". Je vais très rapidement évoquer les grandes nouveautés de notre offre, que ce soit en termes de réseau ou de produits. Puis, j'en viendrai au cœur du sujet d'aujourd'hui, que sont les groupes et les services que nous proposons.

La première chose à préciser est le réseau de destinations. Comme vous avez pu le constater pendant ces deux jours, les jeunes voyagent de plus en plus, aux quatre coins du monde. Le réseau est majeur.

Le grand atout d'Air France-KLM est un réseau d'apport à Paris et à Amsterdam plutôt exceptionnel. Toutes les grandes villes sont reliées à Paris et à Amsterdam. Dans vos propositions d'acheminement, quand vous envoyez vos jeunes vers l'Europe ou à l'international, vous pouvez les faire transiter par Amsterdam, cela peut être une solution parfois plus attractive en termes de prix.

Au niveau du long-courrier, le groupe offre le premier réseau long-courrier au départ de l'Europe, notamment vers l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada), qui est la destination principale pour les groupes de jeunes. Nous avons une offre très riche avec notre partenaire Delta.

Concernant les grandes nouveautés de l'année 2014 et de l'été 2015, nous avons ouvert Brasilia en avril 2014. Il faut penser à toutes les correspondances qu'il est possible de faire pour les groupes grâce à nos accords avec la compagnie brésilienne GOL. Il y a 26 destinations au départ de Brasilia, avec GOL, vers le Nord du Brésil. Nous avons également des accords pour des correspondances au départ de Rio et de Sao Paulo. Nous avons aussi ouvert Panama, c'est une destination qui marche très bien. Nous avons un accord avec Copa Airlines pour le transport des groupes vers le Costa Rica, le Guatemala ou la Colombie. Jakarta (Bali) a été ouvert au mois de juillet et nous sommes en cours de négociation pour un accord avec la compagnie Garuda Indonesia. En avril 2015, nous ouvrirons Vancouver pour l'été prochain. Selon la période, 3 à 5 vols par semaine seront prévus. Il y aura des possibilités de correspondance avec Alaska Airlines. Et puis, KLM va ouvrir Cali en Colombie.

N'oublions pas le réseau de Transavia, qui s'étoffe de façon assez importante, au départ d'Orly, de Lyon et de Nantes notamment. Il propose une multitude de destinations vers l'Europe de l'Est et autour de la Méditerranée : l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Afrique du Nord, la Turquie, la Grèce... Ils ont aussi une offre Groupes. Il est possible de faire une demande directement sur le site de Transavia.

Concernant l'évolution de nos produits, nous sommes engagés dans un programme très important de rénovation de nos produits long-courriers et moyen-courriers. Il représente un milliard d'investissement pour Air France. Je le souligne car ce programme consiste non seulement à rénover nos produits Premières et Business mais également à changer complètement le siège de l'economy. Ce sera un siège plus confortable, offrant plus d'espace et d'ergonomie. Il y aura une prise pour le branchement des appareils individuels.

L'offre de divertissement va être renouvelée avec des écrans vidéo plus grands. 1200 heures de programmes seront offertes. Cette rénovation sur le long-courrier a démarré cet été et concernera d'abord 44 Boeing 777, puis les A330 en 2016 et les A380 en 2017. Ce sera un programme sur plusieurs années qui permettra à vos groupes de jeunes de voyager dans des conditions plus confortables sur nos long-courriers.

Sur le moyen-courrier, nous rénovons également les cabines à partir de l'été 2015 avec, notamment, une amélioration de la restauration.

Pour en venir au cœur du sujet, je ferai d'abord un petit focus sur les groupes puis un focus sur les groupes de jeunes.

Quelques chiffres sur la commercialisation des groupes sur le marché français : sur Air France-KLM, un groupe se constitue de minimum 10 personnes voyageant ensemble. Nous ouvrons nos vols un an à l'avance. Nous avons eu, en 2013, 140 000 groupes qui ont fait une demande de réservation, ce qui représente 4 millions de places réservées. Parmi ces 140 000 groupes, 25 000 groupes ont véritablement été transportés, soit 820 000 clients transportés. Donc seulement 20% des places réservées donnent réellement lieu à un transport effectif sur nos vols. 80% des places bloquées au cours de l'année sont annulées. Toute la problématique du calcul de la part d'offre sur les vols, et des prix qui vont être consentis, vont tourner autour de ce risque d'annulation et de réalisation des groupes.

Globalement, cela représente un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros sur l'année 2013.

On essaye toujours de vous orienter vers les vols les plus creux de façon à vous proposer le meilleur tarif. 66% des groupes en 2013 ont été, effectivement, orientés vers des vols qui ne sont pas partis pleins. Ils ont donc pu bénéficier du "prix plancher", c'est-à-dire, du meilleur tarif. Nous gérons évidemment des groupes avec des continuations sur d'autres compagnies étrangères. Nous gérons l'interface avec ces compagnies. Lorsqu'il y a des continuations sur d'autres compagnies, il peut y avoir des conditions de vente dictées par ces compagnies qui s'appliquent sur l'ensemble du groupe, ou des délais de réponse qui dépendront du délai de réponse que nous avons avec nos interlocuteurs.

Pour ce qui est des groupes de jeunes : en 2013, 14 millions de chiffre d'affaires ont été réalisés avec des groupes de jeunes, ce qui représente un peu plus de 5% des ventes groupes et 49 000 jeunes transportés. Ce chiffre est certainement en dessous de la réalité. C'est une estimation à minima car cela dépend de ce que le tour opérateur, l'agence de

voyage ou le groupiste aura déclaré dans notre outil de gestion des groupes TIGRE Web. Il faut qu'il ait précisé que le groupe est un groupe de jeunes. Or, ce n'est pas une notion obligatoire.

Ce qui est intéressant est d'analyser les principales destinations de ces groupes : New York en première destination, Rome, Orly-Nice car c'est probablement l'apport au réseau long-courrier, Los Angeles, La Havane, Fort-de-France, Maurice, Delhi, Barcelone, Venise. On voit que les jeunes voyagent, et ils voyagent loin. Ils vont découvrir le monde.

Comment est-ce qu'on gère nos prix de groupe ? Nous n'avons pas, comme la SNCF, des prix pour les jeunes. Les jeunes sont traités comme toute demande de groupe. Les tarifications groupes sont gérées sur la base des principes du Yield Management.

Pour nous, c'est donc une question de recette individuelle attendue et déplacée, avec une prise en compte du risque d'annulation.

Un avion est un stock périssable, qui part un jour J. Toute la recette que nous n'aurons pas acceptée sur ce vol sera perdue car elle se sera certainement répartie, pour une grande partie, sur des vols concurrents. C'est un arbitrage sur chaque vol, chaque destination, entre la demande groupe et la demande individuelle qui, elle, s'engage plus tard que les groupes. En effet, les demandes pour les groupes sont formulées entre l'ouverture à la vente des vols, un an à l'avance, et 150 jours avant le départ du vol, tandis que les individuels réservent généralement entre 150 jours avant le départ et le jour du départ.

Il faut aussi prendre en compte la probabilité d'annulation qui est plus forte pour les groupes que pour la clientèle individuelle qui, pour les tarifs les plus attractifs, doit régler dans les 24 heures. Le prix du groupe va donc être fonction de la recette individuelle que nous anticipions sur un vol à un moment donné.

Un avion est découpé en plusieurs classes de réservation avec des prix croissants qui correspondent à ces classes. En fonction de la taille du groupe, le calcul du prix sera également différent. Si un groupe compte 15 personnes, on calculera qu'il occupera les 6 places groupe qui n'ont pas une valeur particulière, donc que l'on valorisera à 0 euro, mais il prendra également la place de 9 places L qui ont une recette attendue en individuel de 120 euros. Donc on fera une cotisation du groupe qui s'élèvera, en moyenne, à 72 euros par passager. Si le groupe est encore plus grand, de 30 passagers par exemple, il y aura 10 places de plus en classe V, valorisées à 240 euros de recette individuelle attendue. Donc le groupe de 30 personnes aura une cotisation de 136 euros par passager. Plus le groupe est gros, plus il aura un prix par passager élevé car c'est une demande qui va se substituer à une demande individuelle attendue. C'est pour cela que l'on essaye d'orienter les groupes vers des vols qui ne sont pas prévus pour partir pleins, de façon à ce que cette classe G soit la plus importante possible et que les groupes puissent avoir accès au tarif le plus intéressant.

Pour obtenir les prix les plus intéressants, il faut essayer d'anticiper et d'indiquer les alternatives possibles (flexibilité sur la date, sur l'horaire, segmentation du groupe). Nous prendrons

en compte ces alternatives afin de vous faire des contre-propositions et vous orienter vers les vols avec les tarifs les plus intéressants.

Il y a des conditions de vente pour faire en sorte que ce socle de places de 4 millions soit rétrocedé à des dates gérables afin de les revendre. L'idéal est de trouver des conditions de vente qui soient adaptées à vos besoins mais qui, en même temps, vous permettent d'accéder au stock. Un acompte de 30% est demandé à la signature du contrat. Il est remboursable net des pénalités que vous pourriez avoir si vous annulez, partiellement ou totalement, la réservation du groupe. Le système de pénalités suit un calendrier en fonction de la proximité du départ. On demande de préciser les noms des passagers 30 jours avant le départ. Il est possible de les changer jusqu'à l'émission des billets, 7 jours avant le départ. Nous avons un service de vente directe qui peut vous proposer de gérer la réservation et l'édition des billets. Les billets sont non-modifiables et non-remboursables après leur émission.

En termes de services et d'outils, nous avons 100 personnes expertes groupes, réparties sur 5 plateaux en France, et 20 personnes dédiées aux groupes à la vente directe. Ces personnes traitent l'ensemble des demandes des agences de voyage, des groupistes et des tour-opérateurs dans le monde. Le service Vente directe traite toutes les demandes de groupes qui sont faites via airfrance.fr. Pour les utilisateurs réguliers des groupes, agréés ou non agréés, ils ont accès à notre outil TIGRE Web. C'est un outil unique sur le marché qui permet de gérer de façon autonome et très réactive, à la fois la demande, la cotation et la simulation d'annulation partielle ou totale. Nous avons ajouté de nouvelles fonctionnalités depuis le 4 novembre dernier. Elles vous permettent de rajouter des passagers, de modifier un parcours, de modifier des dates de parcours... C'est un outil qui permet d'être autonome et d'accéder à des réponses immédiates dans la plupart des cas.

Le sitting dans l'avion est un souci. Auparavant et depuis 40 ans, nous avons un outil "maison" d'enregistrement que nous avons peaufiné au fil des années. Nous pouvions réserver des zones, dans l'avion, pour les groupes. Cependant, il y a 2 ans, nous sommes passés à un outil multi-compagnies, Amadeus. On rentre dans le moule d'un outil qui n'est plus exactement adapté à nos besoins sur ce point-là. Nous ne pouvons plus bloquer de zones dans l'avion, ni au moment de la réservation, ni même quelques heures avant l'ouverture de l'enregistrement puisque le vol est ouvert pour la clientèle individuelle au niveau du placement. Quelques heures avant le départ, l'avion est comme un gruyère avec des trous un peu partout mais sans zone compacte qui permettrait de placer le groupe. Nous sommes conscients que ce n'est pas satisfaisant pour les groupes. Nous essayons de développer TIGRE Web, courant 2015, pour donner accès aux groupes au plan cabine afin que vous puissiez réserver des sièges sur le plan. Il y a toujours un risque d'un changement d'appareil entre la réservation et le départ mais cela permettrait aux groupes de réserver des sièges, dès que vous connaissez les noms, pour l'aller et le retour sur le long-courrier.

Aujourd'hui, il y a également l'accès au Pass Groupes mais il

représente un coût relativement important : 200 euros pour des groupes de 30 personnes. On vous offre une zone dédiée, un accueil Air France, un pré-sitting et une signalétique. C'est une offre valable à CDG, à Orly, à Bordeaux, à Nice et à Toulouse. Elle permet d'avoir un sitting réalisé par Air France avant l'ouverture de l'enregistrement, ce qui permet d'avoir des sièges regroupés dans une ou plusieurs zones.

Pour le moyen-courrier, pour l'Europe, on est en train de réfléchir à des solutions d'enregistrement pro-actif via nos outils. On essaierait de traiter les groupes avant de traiter la clientèle individuelle afin de pouvoir conserver les groupes ensemble dans l'avion.

Pour l'accueil à l'aéroport, et notamment l'été quand nous avons beaucoup de groupes :

- à CDG, nous sommes en mesure de traiter les groupes dans la zone 12-13 qui est plus calme et plus agréable.
- à Orly, ce n'est pas possible car les infrastructures et les effectifs ne permettent pas d'avoir une telle zone.

Pour terminer, je voulais vous dire que nous nous engageons de façon très forte pour un tourisme responsable et pour le développement des jeunes à travers toutes les actions que le groupe Air France-KLM mène. Nous sommes reconnus, depuis 10 ans, comme la compagnie aérienne leader en termes de développement durable, y compris depuis 6 ans dans la catégorie énergie-transports. Nous sommes en train de réaliser nos premiers tests de vols avec du biocarburant sur la ligne Paris-Toulouse. Nous sommes assez novateurs pour essayer de réduire l'empreinte écologique. Nous luttons contre le tourisme sexuel en donnant la voix à bord à l'association ECPAT. La Fondation Air France, qui est dédiée au soutien de l'enfance, soutient des projets nombreux partout dans le monde tandis que KLM est partenaire de l'UNICEF.

Je terminerai ma présentation en vous présentant un village aux Philippines construit par l'association Gawad Kalinga. Antonio Meloto qui est le président de cette association, est le nouveau "pape" de l'entrepreneuriat social après Muhammad Yunus. Air France-KLM est partenaire de cette association qui a pour vocation de sortir les Philippines de la pauvreté. Il a construit 2400 villages et accueille avec beaucoup d'intérêt, l'été, les jeunes Français qui souhaiteraient aider à la construction des villages ou travailler dans les fermes.

Echanges avec la salle

Question : Je ne connaissais pas l'application TIGRE Web. C'est la première fois que j'en entends parler. Quel est cet outil ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

TIGRE Web est mis à disposition d'agences de voyage qui ont un agrément IATA ou d'agences qui n'ont pas d'agrément mais passent par une agence agréée ou par Air France pour l'émission des billets. Nous mettons à disposition TIGRE Web via « agentconnect », un portail qu'Air France a créé pour les professionnels. Pour 35% des demandes de groupes, la réponse est automatique par le système car ce sont des vols peu char-

gés. La réponse est donc rapide, avec un prix et une acceptation de la demande. Pour les 65% restants, cela passe par un interlocuteur du plateau Groupes mais toujours via cet outil de dialogue. Pour s'inscrire, il faut nous solliciter car il y a une procédure pour vous habilitier.

Toutes les demandes groupes, quelles qu'elles soient, quel que soit le canal, sont traitées de la même façon. La réponse sera donc la même. Tout est centralisé sur un service Revenue Management mondial qui traite les demandes de groupes de tous les marchés dans le monde.

Sur les plateaux Groupes, les personnes sont organisées par portefeuille. Chaque portefeuille traite un réseau afin que vous ayez toujours un interlocuteur privilégié qui connaisse vos problématiques. Il y a entre 6 et 8 personnes par portefeuille.

Question : Lorsque je veux aller à New York avec un groupe, le devis de British Airways, par exemple, est bien plus bas que le vôtre. Comment est établi le prix plancher de votre politique tarifaire ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

Le prix plancher est établi en fonction de la saison, de la grille de prix individuelle et de la concurrence. Il est établi saison par saison et peut parfois être revu. On essaye d'anticiper en fonction de toutes les informations que l'on a sur notre programme, sur celui de la concurrence et sur la grille publique élaborée. Nous avons une gestion du Revenue Management commune pour les 4 compagnies Air France, KLM, Hop! et Delta. Lorsque vous avez une affaire ponctuelle avec un prix de la concurrence en-dessous de notre prix plancher, vous pouvez nous solliciter et on peut voir si, ponctuellement, on peut descendre en-dessous du prix plancher, à condition d'être au-dessus du coût de déplacement de la recette individuelle.

Question : Lorsque je réserve pour mon groupe auprès d'Air France, est-ce qu'on peut me proposer des alternatives moins chères ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

Oui, sur TIGRE Web, on propose toujours 6 alternatives : 3 pour l'aller, 3 pour le retour. On vous met généralement un vol direct et des vols avec escale(s) en fonction des prix les plus intéressants. Notre algorithme essaye de vous orienter vers les vols les plus creux. Vous avez toujours plusieurs alternatives.

Je précise un point que je n'ai pas mentionné dans ma présentation. Il y a deux façons de demander une réservation pour un groupe :

- Soit vous êtes sûrs que votre groupe, dans sa totalité, partira de Nice jusqu'à JFK, à l'aller et au retour. Dans ce cas, vous avez intérêt à demander du Nice-JFK car vous aurez une proposition tarifaire qui sera plus intéressante compte-tenu de la concurrence à Nice.
- Soit vous ne savez d'où vont venir vos jeunes, s'ils sont répartis en France. Il est alors préférable de faire votre demande au départ de Paris vers JFK. Ensuite, vous aurez la

possibilité d'ajouter vos pré et post-acheminements. C'est important parce que ça permet d'avoir plus de flexibilité pour les acheminements tout en ayant un prix fixe pour le Paris-JFK. Alors que, quand vous demandez du Nice-JFK, si finalement 3 enfants partent de Paris, vous allez devoir modifier la réservation et cela va être considéré comme une nouvelle demande au moment où vous allez entrer cette information. Le nouveau tarif pour Paris-JFK sera alors calculé à la date à laquelle sera faite la modification. Les prix auront certainement augmenté entre la demande initiale et la seconde. Quand vous ne savez pas d'où viennent vos jeunes, il vaut mieux réserver un départ depuis Paris et entrer, ensuite, vos acheminements. C'est un système que nous venons de mettre en place à la fois pour les long-courriers et les moyen-courriers.

Je terminerai en disant que nous avons figé, depuis début juillet, la surcharge transporteur au moment de votre contrat. C'est une nouveauté. Avant, elle pouvait évoluer entre le contrat et la date de départ. Maintenant, pour les groupes, elle est figée au moment du contrat à condition qu'il n'y ait pas de personne supplémentaire ajoutée par la suite. Vous pouvez donc être sûrs du prix jusqu'au moment du départ.

Question : Je voudrais évoquer une destination un peu particulière. Nous faisons des séjours en Irlande. J'envoie environ 1200 - 1300 enfants chaque année en Irlande. On me dit régulièrement qu'on ne peut pas faire du Paris-Dublin avec Air France pour des groupes supérieurs à 20 personnes. Est-ce vrai ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

La problématique des séjours linguistiques sur l'Irlande ou l'Angleterre est qu'il y a une concentration avec un volume très important sur des périodes très chargées. Pour du moyen-courrier, ce sont souvent des avions de petites capacités. Il est donc difficile d'accommoder 50 jeunes sur un seul vol. Il faudrait essayer de les répartir sur plusieurs vols ou plusieurs horaires.

Question : Qu'en est-il de la Corse ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

Sur l'été, c'est également un peu compliqué, notamment pour Calvi. Il y a une délégation de service public pour la Corse, Air France est engagée sur Bastia et Ajaccio. Pour la délégation de service public sur Calvi, c'est Air Corsica qui a répondu. Néanmoins, Air Corsica n'avait pas suffisamment d'avions pour desservir Calvi donc cela fait 2 ans qu'Air France opère pour eux. Cet été, nous passons à un nouveau mode de fonctionnement : ce sera un avion Air France mais Air Corsica gèrera le Revenue Management. On commercialisera toujours les groupes à travers TIGRE Web mais la base interrogera le Revenue Management d'Air Corsica. C'est eux qui vous donneront la réponse.

Question : Vous évoquez le sitting. Est-ce que les groupes sont obligés de s'enregistrer en ligne avant ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

L'idéal, y compris pour les groupes, est de s'enregistrer sur le

site. L'enregistrement ouvre 30 heures avant. Vous serez alors sûrs d'avoir vos sièges. Vous pouvez aussi vous enregistrer aux bornes à l'aéroport, mais je vous incite vraiment à enregistrer votre groupe sur le site internet.

Comme je le disais, notre nouveau site ne gère pas les groupes de la même façon pour le sitting. Tous les avions, désormais, ont un certain nombre de sièges réservés à la vente, que l'on appelle les "sièges plus". Il y a également des places bloquées pour les berceaux, d'autres réservées aux personnes handicapées... Toutes ces places ne sont pas accessibles à la réservation, en amont de l'enregistrement. 30 heures avant le départ, ces places se libèrent si elles n'ont pas été attribuées. Vous allez donc pouvoir accéder à un certain nombre de places qui n'étaient pas disponibles au moment de la réservation. Donc plus tôt vous vous enregistrez sur le site, meilleur accès vous aurez à la cabine. Ce sera encore mieux pour les groupes lorsqu'on vous proposera une solution pour pouvoir réserver, en amont, vos sièges sur le long-courrier.

Question : Dans le cadre de surbooking ou pour toute annulation d'un vol, nous sommes affectés à un autre vol. Est-ce qu'il y a une évolution de la politique Air France concernant ces situations ?

Tatiana Durand de Boussinguen, Air France

Si un vol est annulé, c'est à l'escale de réorienter les passagers en fonction des solutions qui s'offrent à elle, y compris pour les groupes. Quand il y a des problèmes de surbooking, nous essayons de donner une priorité maximale aux groupes de jeunes, d'où l'importance de nous préciser que ce sont des jeunes au cours du processus de réservation. Nous privilégierons l'embarquement de ces groupes de jeunes aux escales.

Fin des échanges et remerciements

Discours de clôture

Sophie DELHAYE

Vice-Présidente référente du secteur
du Tourisme des Jeunes
UNAT

Ces deux journées passées ensemble ont bien démontré l'importance et les enjeux que nous avons, à poursuivre le travail collectif engagé pour la défense des vacances et du tourisme des enfants, des ados et des jeunes. C'est un challenge que relève l'UNAT aujourd'hui en ouvrant, depuis l'année dernière, une Commission Jeunes. Nous avons bien vu ensemble que nos actions permettent le départ en vacances pour le plus grand nombre et ce, pour l'UNAT, tout au long de la vie. Les enjeux sont pluriels. Je ne manquerai pas de marquer le trait spécifiquement sur cette fonction d'inclusion sociale que nous avons vu et regardé en filigrane au cours de ces deux journées. Aujourd'hui, les enfants, les ados, les jeunes, se démarquent et s'identifient par quelques questions : où habites-tu ? que font tes parents ? où pars-tu en vacances ? C'est effectivement marquant socialement. Même si je porte ces propos sur ces segments de clientèle, ils ne leur sont pas réservés.

Eric Le Breton nous a parlé d'injonction sociale. Cela nous a interpellé sur des sujets de construction de soi et d'identité sociale qui passent par un apprentissage cognitif, affectif. Luc Greffier nous parlait ce matin d'une mobilité imbriquée. Nous avons pu voir cette complexité de mobilité spatio-temporelle, avec des évolutions des modes de transport mais également de l'accessibilité économique de l'offre existante, de mobilité sociale et des tensions qui peuvent exister entre liberté individuelle et reproduction sociale.

Jean Mochon nous parlait de la génération Y, et même Z, que l'on accueille aujourd'hui. Nous gérons des paradoxes. Nous parlons de mobilité, d'outils liés à cette mobilité : le téléphone, la tablette. Mais ces outils sont égocentrés, ils sont enfermants. La gestion de ces paradoxes est un challenge à relever entre réel et virtuel, entre séparés et ensemble.

Et puis, hier après-midi, nous avons pu parler marketing. Le sujet communication doit être abordé. Nous avons des difficultés, aujourd'hui, à porter un langage marketé "sexy" pour ces clientèles un peu diverses et différentes. Je pense que l'UNAT, avec vous, a un enjeu fort aussi à porter. L'enjeu repose sur le positionnement d'une offre différente afin de la démarquer, de la rendre lisible, de répondre à la question : quel est le goût de nos vacances ? Réfléchissons ensemble à un message "sexy" à porter.

Très proche, très loin : nous avons vu ensemble qu'il s'agit d'un apprentissage sur ces quelques premières années de la vie où l'autonomie et le vivre ensemble se forment. C'est au cœur de nos projets, c'est au cœur de nos actions. Les adhérents de l'UNAT permettent cet apprentissage car notre Union est la seule à s'inscrire dans cette transversalité intergénérationnelle, depuis les enfants jusqu'aux seniors. C'est un cheminement et un apprentissage tout au long de la vie. C'est une force, il faut que l'on en ait conscience.



Oui, il y a un préalable : le confort de l'hôtellerie, la qualité d'accueil. Mais au-delà de ça, quel est le goût des vacances que nous proposons ? Au-delà du vivre ensemble, quelles sont les visions que nous pouvons porter ? Ce sont des clefs que nous devons dégager dans ce message marketé. N'oublions pas aussi que les enfants, les ados et les jeunes sont nos touristes de demain et, au-delà de ça, nos citoyens de demain. Nous contribuons donc à forger cette société de demain dans ce vivre ensemble et cette communauté. Même si cela paraît extrêmement ambitieux, c'est bien sur le terrain social et sociétal que nous vous avons amené pendant ces deux jours, chemin que nous vous proposons de poursuivre au-delà de ce colloque.

Je remercie tout particulièrement nos partenaires, la DJEPVA, la DGE, avec qui nous travaillons tout au long de l'année. Merci aux experts qui ont alimenté nos réflexions, nos débats que nous allons poursuivre tout au long de l'année et qui viennent bousculer quelques certitudes.

Comme vous le savez, ce colloque est habituellement organisé sur une journée. Cette année, nous avons pu l'organiser sur une journée et demi grâce, notamment, au soutien de la MAIF. Nous avons eu l'occasion de partager un cocktail hier soir qui est un peu la traduction de ce vivre ensemble et de ces échanges que nous pouvons construire ensemble.

Enfin, je souhaite remercier les salariés de l'UNAT sans lesquels ce colloque ne se tiendrait pas. La qualité de leur travail et leur implication sont importantes au côté des administrateurs. Merci particulièrement à Julie Beyou. Merci au FIAP de nous accueillir, le FIAP qui est un adhérent du réseau Ethic Etapes et met en musique cette mobilité tous les jours. Parce que l'UNAT est une association, n'oublions pas que ce sont aussi les administrateurs qui portent ce projet. Merci donc à Patrick Drouet, administrateur et référent de la commission enfants-ados, pour son investissement sans relâche et pour la qualité de son travail.

Nous avons à poursuivre un travail déjà engagé. Les enjeux sont importants. A pousser les portes que nous avons entrouvertes durant ces deux jours, 2015 va être une année charnière à bien des égards. Nous allons poursuivre ce travail et je vous invite, tous, à nous rejoindre au sein des différents groupes qui se sont constitués à l'UNAT, de façon à poursuivre ces actions et réflexions. L'UNAT, en tout cas, a relevé le gant. Je soulignerai ici que l'investissement de l'UNAT est un investissement humain et financier d'importance. Nous avons le souci de poursuivre ce travail dans le cadre d'une politique affirmée.

Ce colloque a réuni plus de 200 participants. Nous pouvons nous en féliciter. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine et je vous remercie grandement de votre participation et de votre implication.

“

Les enjeux sont importants. [...] Nous allons poursuivre ce travail et je vous invite, tous, à nous rejoindre au sein des différents groupes qui se sont constitués à l'UNAT, de façon à poursuivre ces actions et réflexions.

Sophie Delhaye

”

Remerciements

Discours de Guillaume Mousset, directeur commercial du FIAP

Nous sommes très contents d'avoir pu accueillir ce colloque au FIAP. La mobilité des jeunes fait partie de l'ADN de cette association. Cette maison a été le résultat d'une réflexion dans les années 1950 d'un certain nombre d'hommes, d'anciens résistants, qui se sont dit qu'après deux guerres mondiales, il fallait trouver un lieu, une idée pour que les jeunes du monde entier puissent faire autre chose que la guerre, qu'ils puissent échanger, voyager. Ainsi, 10 ans plus tard, s'est créée une association pour la construction du FIAP. En 1968, le FIAP a ouvert ses portes. Depuis cette date, le FIAP a surfé sur cette vague de la mobilité des jeunes.

Au début, les jeunes venaient principalement de la communauté européenne, qui n'existait pas encore à l'époque, et plus particulièrement d'Allemagne. Le FIAP a participé, à son niveau, au travail de réconciliation entre les peuples français et allemand. On a eu aussi, dans les débuts, des populations en provenance d'Afrique car c'était l'époque de la colonisation. Il y a eu un certain nombre de programmes et de coopérations lancés pour établir des échanges entre la France et des pays d'Afrique. Et puis, avec l'explosion des échanges internationaux, avec la démocratisation du voyage, le nombre de jeunes et les pays concernés par ces échanges ont augmenté de façon exponentielle. Aujourd'hui, le FIAP accueille près de 80 nationalités. Les jeunes viennent du monde entier, même si historiquement le FIAP a plus d'attaches avec l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. L'été dernier, nous avons accueilli dans la même semaine un groupe d'une école du Kenya et des jeunes de Chypre. Nous sommes donc sur des mélanges assez inattendus et c'est ce qui permet au FIAP de continuer à se développer. De plus en plus de jeunes voyagent. Le sujet de ce colloque nous a donc, évidemment, particulièrement intéressés puisque c'est ce qui a permis au FIAP de naître et de se développer.

Aujourd'hui, après toutes ces années d'exploitation, nous sommes persuadés qu'il faut apporter du contenu supplémentaire à notre offre d'hébergement et de restauration. Beaucoup de groupes construisent eux-mêmes leur programme sur Paris mais nous pensons que, si nous voulons nous démarquer des hébergements marchands qui sont arrivés sur l'hébergement jeunes ces dernières années, nous devons apporter un contenu original et éducatif. Des jeunes qui viennent à Paris, ce ne doit pas être uniquement pour une croisière sur la Seine ou pour visiter la Tour Eiffel, même si ce sont des visites très intéressantes. Si ce sont des Américains venus étudier le français par exemple, nous pourrions leur proposer d'entrer en contact avec des Français dans le cadre de visites de classes. Les jeunes qui viennent aujourd'hui

veulent tirer de leur voyage des choses plus riches que simplement une expérience touristique.

Merci encore d'avoir choisi le FIAP pour réaliser votre colloque. J'espère que les débats ont été fructueux. A très bientôt.

Discours de Patrick Drouet, Administrateur enfants et ados, UNAT

Lors de ce colloque, nous avons eu un certain nombre d'intervenants que je remercie : Michelle Demessine, Jean-Benoît Dujol, les représentants de la DJEPVA. Je remercie également pour leur présence la CAF et l'ANCV.

Hier, j'ai réalisé l'introduction avec un support que l'on appelle un "Prezi", que vous devez à la compétence extraordinaire de Julie Beyou, sans qui rien ne serait possible dans ce colloque. L'intervention qui a suivi a été réalisée par Eric Le Breton, qui a fait l'unanimité parmi les participants. Nous devons ce choix à notre conscience scientifique, la personne sans qui rien ne serait possible aujourd'hui en matière d'intervenants, Isabelle Montforte de l'Ovlej, qui lui a, par ailleurs, succédé brillamment comme elle sait le faire à chaque fois.

Puis, nous avons eu quatre interventions. Celle d'une collectivité locale, la Mairie de Toulouse. C'était très intéressant de voir comment une Mairie peut construire un projet au service de ses enfants en matière de loisirs et de vacances, on remercie Thierry Cassabel et le Maire adjoint Djillali Lahiani. Nous voulions également faire un focus sur les échanges interculturels entre pays, on avait donc demandé à l'IGESA, et notamment à Guillaume Cucchi, d'intervenir. Nous souhaitions que soit abordée la question du handicap. C'est Jean-François Simon qui nous en a parlé. Et enfin, nous voulions traiter de la problématique du départ en vacances et de la question de l'accompagnement, c'est Mathilde Forêt de la Mission Locale de Fougères qui nous a expliqué que, pour certains, partir en vacances sans accompagnement n'était pas possible.

Jeudi après-midi, vous avez eu un certain nombre d'ateliers animés par des binômes : Nicolas Sabatier et Ludovic Le Goff, Claire Le Cam et Thierry Barranco, Pascal Dumora et Camille Chodorge, Louise Fenelon Michon et Nicolas Gruau. A chaque fois, nous avons intégré à l'animation de jeunes personnes qui ne sont pas membres du comité de pilotage de ce colloque. Je remercie tout particulièrement Nicolas de Sabatier de Vitacolo, Camille Chodorge de LPM, Nicolas Gruau de Wakanga et Claire Le Cam d'Ethic Etapes, d'avoir accepté la responsabilité d'animer un atelier, ce qui n'est pas une tâche facile. Quelle mission !

Dans les ateliers, vous avez pu visionner une petite vidéo qui présentait le point de vue des enfants sur les séjours en vacances. On la doit à l'équipe d'Aludéo.

Dans les experts de la table ronde : Grégoire Mallet, Jean Mochon et Lionel Vialon. Nous avons eu de nombreux retours positifs sur cette intervention.

J'en profite pour remercier Louise Fenelon Michon et l'UCPA pour nous avoir ouvert leurs locaux et nous avoir prêté les salles.

Ce matin, égal à lui-même, Luc Greffier nous a proposé une très bonne présentation sur les impacts de la mobilité sur les territoires.

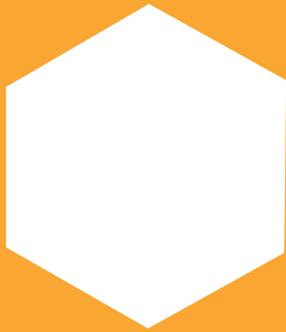
Et puis, je tiens à remercier toutes les personnes intervenues ce matin au Forum d'échanges : Sonia Vaillancourt et Valentin Marion pour représenter le Québec, Benoît César pour les Gîtes d'Etapes du CBTJ, Marc Engel et Anne Sara de la DJEPVA et Marie-Odile Beau pour la Sous-direction du Tourisme, Valérie Assayag pour la SNCF et Tatiana Durand de Boussinguen pour Air France.

La réussite de ce colloque est entièrement liée à vos interventions, je vous remercie donc pour votre participation.









Annexes

Annexe 1 : Bilan de satisfaction

Annexe 2 : Présentation de l'UNAT

Annexe 3 : Glossaire

Bilan de satisfaction

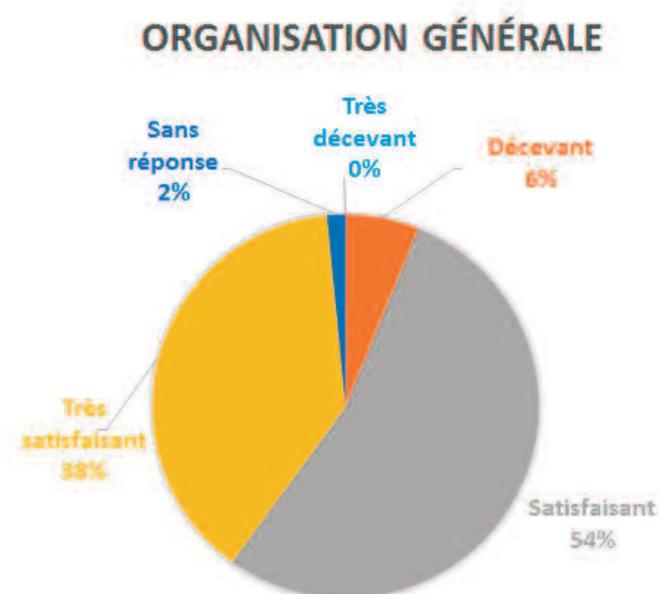
Nous remercions encore une fois l'ensemble des participants qui ont bien voulu prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, et plus largement, tous ceux qui nous ont adressé des mots d'encouragement. Ce soutien conforte l'Unat à maintenir et à renforcer son action en 2015 !

Cette année, l'UNAT avait souhaité innover en intégrant la dimension du départ des jeunes (18-25 ans) et en élaborant un événement sur deux jours dont une demi-journée dédiée à la rencontre des acteurs pour favoriser les échanges, des partenariats, des synergies, des coopérations... Vous avez été nombreux à nous faire part de votre satisfaction.

Le questionnaire de satisfaction a été envoyé le mercredi 26 novembre 2014 et a reçu 65 réponses entre le 26 novembre et le 8 décembre 2014. Ces retours ont permis à l'UNAT de tirer un bilan plus que positif tant en termes d'organisation que sur la qualité des interventions et des échanges qui ont eu lieu lors de ce colloque « Très proche, très loin ».

La satisfaction globale a été analysée plus finement à travers trois axes :

- ▣ L'organisation
- ▣ L'animation
- ▣ Le contenu



1. L'organisation : entre professionnalisme et convivialité

L'organisation du colloque a reçu des avis très positifs.

Parmi les points positifs :

- ▣ Le lieu convivial et adapté, accès facile
- ▣ La sympathie de l'équipe et l'accueil
- ▣ La communication
- ▣ Les dossiers participants

Parmi les points perfectibles :

- ▣ Le buffet : prévoir plus d'espace et des places assises
- ▣ La pause café : ajouter une collation pour les lèves-tôt

2. L'animation : un événement fédérateur

Le colloque a réuni près de 200 participants, dont 182 émergents.

Parmi les points forts :

- Une diversité des participants significative
- Une fidélisation des participants avec une envergure similaire à 2013
- Un programme riche et rythmé : alternance entre ateliers, témoignages, conférences...
- Une dynamique d'échanges et de rencontres créée entre les intervenants et participants

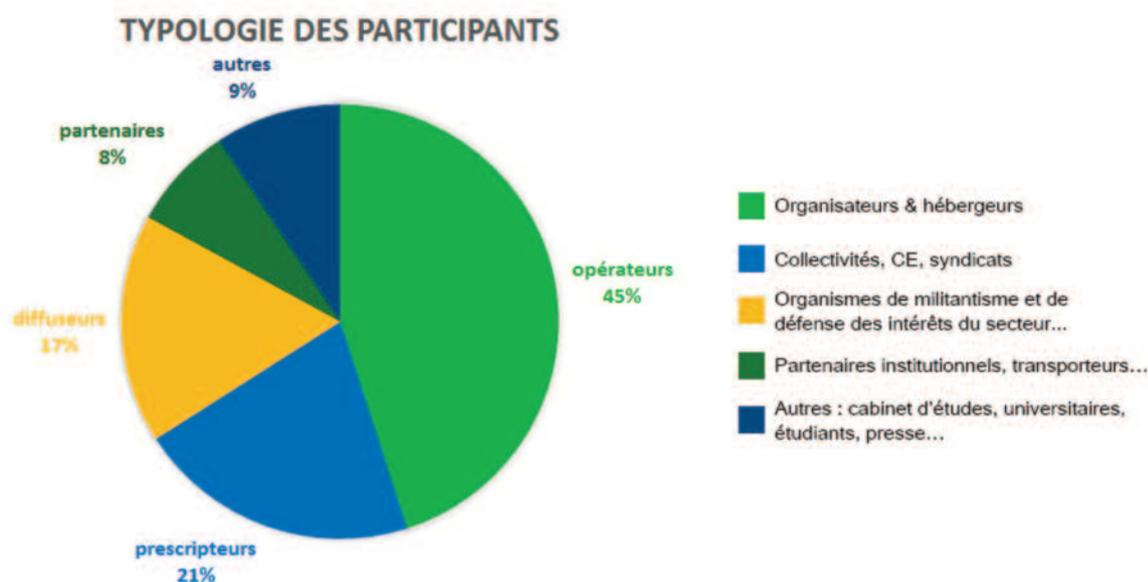
Parmi les points perfectibles :

- Revoir la forme des témoignages et leur articulation entre eux
- Donner la possibilité de changer de thématique entre les ateliers du forum d'échanges

Si le colloque est dédié en premier lieu aux organisateurs de séjours et aux hébergeurs, la diversité des acteurs reste au rendez-vous. Nous retrouvons la même répartition qu'en 2013. On compte ainsi une représentation significative des diffuseurs, ce sont souvent des réseaux qui favorisent la transmission d'information et la valorisation du secteur et des prescripteurs (collectivités territoriales, comités d'entreprise). Par rapport à 2013, cet événement a rassemblé davantage de participants «autres» : représentants de cabinets d'études, universitaires, étudiants, presse...

Véritable passerelle entre les départs des enfants-ados et le départ en vacances des jeunes (18-25 ans), ce colloque a permis la rencontre d'acteurs des deux secteurs, au niveau national et même international puisque sont intervenus Sonia Vaillancourt du Conseil Québécois du Loisir et Benoît César du Centre Belge pour le Tourisme des Jeunes.

Les représentants politiques étaient également présents : Jean-Benoît Dujol, Délégué interministériel à la Jeunesse et Directeur de la Jeunesse, de l'Education populaire, de la Vie associative au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Marie-Odile Beau de la DGE ainsi que des représentants de la DJEPVA et de partenaires institutionnels majeurs tels que VACAF, CNAF...



Cette diversité, appréciée par les participants, fait de ce colloque une rencontre annuelle marquante, d'autant plus que peu d'événements du même type existent ailleurs.

3. Le contenu : un espace de réflexion, d'échanges et de rencontres

Le contenu et le programme de ce colloque ont suscité de manière générale une satisfaction des participants.

Parmi les points forts :

- ▣ Le choix du thème et la richesse des approches
- ▣ La diversité, la qualité et l'implication des intervenants
- ▣ L'enthousiasme et le « positivisme » dans les discours

Parmi les points perfectibles :

- ▣ Faire intervenir des élus de CE ou de collectivités
- ▣ Adapter le discours à l'hétérogénéité du secteur

Les conférences introductives de Patrick Drouet, Eric Le Breton, Isabelle Montforte et Luc Greffier ont été fortement appréciées pour leur dynamisme et leur contenu instructif, ainsi que la table ronde sur les leviers du départ en vacances.

Les témoignages ont eu des retours plutôt positifs en permettant de partager des problématiques communes mais avec des approches différentes. Un manque s'est néanmoins fait ressentir quant à leur articulation. Par ailleurs, il pourrait être intéressant de présenter les témoignages de différentes manières, certains ont proposé des vidéos de présentation, des dossiers chiffrés ou des questions-réponses avec le représentant.

Contrairement aux derniers colloques et grâce aux deux jours dédiés à cet événement, les temps d'ateliers et la place donnée aux échanges ont été largement utilisés et appréciés. Moins contraints par le temps que les années précédentes, les participants ont pu échanger plus librement, ce qui a favorisé les rencontres et les interactions entre les différents acteurs des secteurs enfants-ados et jeunes.

4. En 2015 : nouveau colloque, nouveau chapitre

Ce colloque 2014 «Très proche, très loin» referme la réflexion, amorcée en 2012, sur l'évolution et les nouvelles formes de colonies de vacances.

En 2015, l'UNAT ouvre un nouveau chapitre en s'intéressant aux rôles des prescripteurs. Acteurs essentiels et de poids dans la décision du départ en vacances des enfants-ados, les collectivités territoriales et les comités d'entreprise seront au coeur de ce colloque. Nous vous donnons donc rendez-vous le **vendredi 20 novembre 2015** sur Paris afin d'échanger sur le sujet...

Qu'est ce que l'UNAT ?

L'Union Nationale des Associations de Tourisme est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1920 et qui inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général à but non lucratif. Elle rassemble les principaux acteurs à but non lucratif qui s'engagent en faveur d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires.

L'Union mène des actions pour représenter le secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et partenaires sociaux dans l'objectif de contribuer au développement d'une politique sociale des vacances et du tourisme. La valorisation du secteur, la mise en place de partenariats et d'outils à disposition des adhérents ainsi que la gestion d'un fonds mutuel de garantie forme un ensemble d'éléments qui viennent soutenir le développement de ses membres. Par ailleurs elle développe des partenariats et des projets au niveau européen aux côtés de l'Organisation Internationale du Tourisme Social (OITS).

Parce que les vacances sont un temps de rupture avec son quotidien, un temps de partage propice au renforcement des liens familiaux ou amicaux, et pour les plus jeunes, l'occasion de s'épanouir et de se développer, l'association défend la valeur sociale de vacances accessibles au plus grand nombre.

La démocratisation du tourisme n'a été possible que par l'action des opérateurs de tourisme social et de plein air proposant des hébergements adaptés à l'évolution des attentes des vacanciers. Ces organisations, en aménageant des sites sur des zones parfois peu touristiques maintiennent une activité économique et sociale garantissant un tourisme qui soit source de bénéfices locaux.

Enfin, par son modèle de gouvernance multi-partie prenante et une culture partenariale forte, le tourisme associatif et social que valorise et défend l'UNAT propose une approche différente des entreprises lucratives.

De nombreuses initiatives du réseau apportent un impact économique et social bénéfique sur les territoires, tout en mobilisant différents acteurs de la société dans le cadre d'un développement durable des sites d'hébergements.

Les chiffres de l'UNAT 2013

55 structures nationales sont aujourd'hui adhérentes à l'UNAT et 524 membres régionaux sont réunis au sein de 20 délégations régionales.

Le réseau compte 1312 établissements de tous types (villages vacances, centres sportifs, auberges de jeunesse, refuges, gîtes, campings, centre internationaux de séjours...), représentant plus de 207 707 lits pour un chiffre d'affaires de 2,3 Md€.

4,08 millions de vacanciers sont accueillis, représentant 24,1 millions de nuitées

Le réseau apporte 205 Md€ d'impôts, taxes et charges sociales.

Glossaire

ACM	: accueil collectif de mineurs
ANCV	: Agence nationale pour les chèques-vacances
ASLH	: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
B2B	: Business to business
BAFA	: Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	: Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
CAF	: Caisses d'Allocations Familiales
CBTJ	: Centre Belge du Tourisme des Jeunes
CCE	: Comité central d'entreprise
CDG	: Aéroport Paris - Charles de Gaulle
CE	: Comité d'entreprise ou Comité d'établissement
CEE	: Contrat d'Engagement Educatif
CIJ	: Comité Interministériel pour la Jeunesse
CLIMS	: Comité de liaison international des organismes militaires et sociaux
CNAF	: Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CQL	: Conseil Québécois du Loisir
CRT	: Comité régional du Tourisme
DGE	: Direction Générale des Entreprises
DJEPVA	: Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
EPAF	: Éducation Plein Air Finances
FUAJ	: Fédération unie des auberges de jeunesse
JFK	: Aéroport international de New York- John F. Kennedy
JPA	: La Jeunesse au Plein Air
LPM	: Loisirs provence méditerranée
MAIF	: Mutuelle d'assurance des instituteurs de France
MOOC	: Massive Open Online Courses
Odcvl	: Office Départemental Centre Vacances et Loisirs
OITS	: Organisation Internationale du Tourisme Social
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
Ovlej	: Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
PEP	: Les Pupilles de l'enseignement public
QF	: Quotient familial
RATP	: Régie autonome des transports parisiens
SNCF	: Société nationale des chemins de fer français
UCPA	: Union nationale des centres sportifs de plein Air
UFCV	: Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
UNAT	: Union Nationale des Associations de Tourisme
UNEF	: Union Nationale des Etudiants de France
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'enfance
URSSAF	: Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VACAF	: Vacances Caisses d'Allocations Familiales

Ouvrage édité par

UNAT

Directeur de publication

Sylvain CRAPEZ

Rédaction et réalisation

Julie BEYOU et Audrey WITTERSHEIM

Comité de pilotage

Thierry BARRANCO, La Ligue de l'Enseignement
Anne CARAYON, La JPA
Julien COUE, Les PEP
Sylvain CRAPEZ, UNAT
Sophie DELHAYE, UNAT
Emmanuelle DESPRES, UNAT Ile De France
Patrick DROUET, UNAT
Pascal DUMORA, UNAT Midi-Pyrénées
Louise FENELON-MICHON, UCPA
Georges GLANDIERES, UNAT
Gersende GOISQUE, L'Office
Ludovic LE GOFF, UNAT Ile De France
Isabelle MONFORTE, Ovlej - Etudes et recherches de la JPA
Philippe MORETTI, UNAT Poitou-Charentes
Stéphane SIRIANNI, UGFCV
Myriam VERGER, UCJG

Crédits photos

© Fotolia
© Unat / Damien Duval et Alexandra BOX
@ Atout France
© Maison de Courcelles
© La Ligue de l'Enseignement
© APF Evasion

Impression

Copyfac



**Tous droits de traduction, reproduction et adaptation
réservés**

UNAT
8, rue César Franck, 75015 Paris
Tél: 01 47 83 21 73
Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr
www.unat.asso.fr



The logo for UNATO features the word 'UNATO' in a bold, sans-serif font. The 'U' and 'A' are blue, while the 'N', 'T', and 'O' are green. The 'O' is a solid green square with a white hexagonal shape inside. Below the logo, the text 'Le tourisme' is written in green, and 'au service des hommes et des territoires' is written in blue.

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires